VOLUME XXIX — WINNIPEG, MAN., MERCREDI 11 FEVRIER 1942 — NUMERO 41

LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

DIEU ET MON DROIT! — NOTRE FOI. NOTRE LANGUE!

Meighen est battu dans York-sud

M. A. Meighen défait par un candidat C.C.F.

Le chef du parti conservateur, M. Arthur Meighen, qui a été premier ministre du Canada deux fois, a été battu aux élections complémentaires qui ont été tenues lundi dernier dans les provinces de Québec et d'Ontario. Par contre, deux ministres du cabinet King, ainsi qu'un autre candidat appuyant le gouvernement de M. King, ont obtenu des sièges à la Chambre des Communes. Les résultats de ces élections sont révélateurs du sentiment politique qui prévaut dans les régions intéressées.



M. Meighen a été défait par un candidat C.C.F., M. J. W. Noseworthy, maître d'école de Toronto. M. St-Laurent occupera désormais à la chambre des communes le siège laissé vacant par la mort de l'hon. Ernest Lapointe, c'est-à-dire Québec-Est, à la suite de sa victoire sur M. Paul Bouchard, candidat du parti anticonscriptionniste. L'honorable Humphrey Mitchell, ministre du Travail, fut élu dans la circonscription de Welland, Ont. Dans la circonscription de Montréal, Ste-Marie, M. Gaspard Fauteux, candidat libéral, l'emporta sur Raoul Périllard, anticonscriptionniste, qui se classa second, et Marcel Ostiguy, libéral, qui se classa troisième.

Résultats des élections

YORK-SUD	
Joseph Noseworthy (C.C.F.)	16,464
Hon. Arthur Meighen (Conserv.)	11,979
QUEBEC-EST	
Hon. Louis St-Laurent (Lib.)	16,676
Paul Bouchard (Anticonscript.)	12,701
WELLAND, ONT.	
Hon. Humphrey Mitchell (Lib.)	11,179
J. Douglas Watt (Ind.)	9,757
Mark Kriluck (C.C.F.)	5,986
MONTREAL-STE-MARIE	
Dr Gaspard Fauteux (Lib.)	7,061
Raoul Périllard (Anticonscript.)	4,421
Marcel Ostiguy (Lib.)	3,361
Emile Naud (Lib.)	726

LES LIBERAUX ONT 176 SIEGES

OTTAWA—Les Libéraux possèdent maintenant 176 sièges aux Communes, comme résultat des élections complémentaires de lundi.

L'alignement est donc comme suit: Libéraux, 176; Conservateurs, 33; Nouvelle Démocratie, 10; C.C.F., 9; Libéraux indépendants, 3; Libéraux progressifs, 3; Conservateur indépendant, 1; Indépendant, 1; Unité, 1; Canadien, 1. Un seul siège est vacant, celui de Charlevoix-Saguenay.

M. Mitchell élu dans Welland

WELLAND, Ont. — L'élection qui a porté à la chambre des communes l'hon. Humphrey Mitchell fut la plus chaudement contestée des quatre élections complémentaires de lundi dernier.

M. Douglas Watt, candidat indépendant, avait été soutenu par M. Hepburn, premier ministre de l'Ontario. L'élection avait été rendue nécessaire par la mort, en 1941, de M. A. B. Danude, élu en 1935 et en 1940.

Avant que le résultat de l'élection ne soit connu, M. Mitchell fut transporté dans un hôpital de Niagara Falls. Il exprima sa satisfaction, en apprenant la nouvelle de sa victoire, en disant que les électeurs de Welland avaient donné un manifestation d'unité et de loyauté.



Le ministre de la marine, l'hon. Angus Macdonald, l'hon. C. D. Howe, ministre des munitions et d'approvisionnements, ainsi que plusieurs autres membres de la chambre, avaient fait une tournée de la circonscription en faveur de M. Mitchell.

Le parti conservateur cède le pas aux C.C.F.

TORONTO — M. Arthur Meighen fut battu dans York-Sud, une des places fortes du parti conservateur depuis 1904, par Joseph Noseworthy, le premier candidat C.C.F. à être élu dans l'Ontario.

Le vainqueur obtint 16,464 votes et M. Meighen 11,979.

M. Meighen, on le sait, avait résigné son poste de sénateur pour prendre la direction du parti conservateur. Pendant sa campagne électorale, il s'était fait l'antagoniste du plébiscite demandé par M. King et avait été soutenu par M. Hepburn, premier ministre libéral de l'Ontario.

Gain pour les C.C.F.

L'élection de M. Noseworthy porte à neuf le nombre des sièges détenus par son parti au parlement fédéral. M. Noseworthy s'est fait le champion de la conscription totale comprenant non seulement celle du service obligatoire, mais aussi la conscription de l'industrie et de la richesse. Les libéraux n'avaient pas présenté de candidat de leur parti contre M. Meighen. Un membre du parti libéral, cependant, M. Arthur Roebuck, était entré en campagne en faveur de M. Noseworthy. L'attitude favorable du premier ministre de l'Ontario à l'égard de M. Meighen causa une scission dans le cabinet de cette province. L'hon. Robert Laurier, ministre des mines, résigna en signe de protestation.

M. Noseworthy exprima l'opinion que sa victoire était une



preuve que les électeurs de York-Sud voulaient un effort de guerre total.

L'opinion de M. Hanson

L'hon. R. B. Hanson, chef du parti conservateur à la chambre, affirma que la défaite de M. Meighen était une grande perte pour le pays. "Ses services étaient nécessaires au parlement à l'heure actuelle, a-t-il dit, mais nous n'en continuerons pas moins à faire de notre mieux." On croit que M. Hanson continuera à remplir ses fonctions jusqu'à ce que la situation créée par la défaite de M. Meighen soit clarifiée.

M. J. Coldwell, chef fédéral du parti C.C.F., se déclara très satisfait de la victoire de M. Noseworthy.

McNaughton loue les C.-F.

Le lieutenant-général A. G. L. McNaughton, commandant de l'armée canadienne, rendit hommage aux soldats canadiens-français lors d'une visite au camp d'entraînement de l'armée canadienne à Sorel, samedi dernier.

Il a déclaré qu'il ne ferait pas une tournée de tout le Canada durant son séjour d'un mois au pays, mais qu'il espérait visiter les usines de guerre de Toronto et de Hamilton, en Ontario.

"Je voudrais parler des merveilleuses unités de soldats Canadiens-français outre-mer, a-t-il dit, et je vous assure, ce sont réellement des unités merveilleuses".

Officiers canadiens-français

Il a dit aussi qu'il voulait avoir un plus grand nombre de jeunes officiers canadiens-français. "Nous ne serons satisfaits que lorsque nous aurons des canadiens-français commandants de divisions, a-t-il dit. Je suis certain que le Canada français saura porter l'honneur et le fardeau de fournir sa part de chefs militaires."

Le Dr Fauteux dans Ste-Marie

MONTREAL — Le résultat de l'élection dans Montréal-Ste-Marie a maintenu la tradition libérale de cette circonscription, tradition ininterrompue depuis 1896. M. Deslauriers, décédé en mai 1941, représentait ce comté depuis 1917.

Bien que la victoire du Dr Fauteux soit certaine, les résultats finals de l'élection ne seront connus que plus tard. Le Dr Fauteux est un petit-fils de feu Honoré Mercier, ci-devant premier ministre de la province de Québec.

Les trois candidats libéraux qui figuraient sur les rangs pendant l'élection se sont déclarés favorables à la politique de guerre du gouvernement, tout en faisant la réserve suivante: ils ont promis de s'opposer à toute mesure qui tendrait à faire adopter la conscription pour le service militaire outre-mer.

L'Hon. Louis St-Laurent succède à Lapointe

QUEBEC—M. Louis St-Laurent a remporté la victoire sur son adversaire, Paul Bouchard, par une marge de 4,000 votes. Québec-Est sera donc, encore une fois, la circonscription électorale du ministre fédéral de la Justice. La victoire de M. St-Laurent fut annoncée moins de deux heures après la fermeture du bureau de scrutin. M. St-Laurent obtint 16,676 votes et M. Bouchard, 12,701.

Défaite pour le parti Canadien de M. Lacombe

La victoire de deux candidats MM. St-Laurent et Fauteux, du parti libéral dans Québec, constitua une défaite pour le nouveau parti Canadien qui avait sur les rangs deux de ses représentants.

M. Bouchard s'était donné, pendant sa campagne électorale, comme anticonscriptionniste et antiimpérialiste.

M. St-Laurent s'était déclaré en faveur de la politique de guerre du gouvernement et avait conseillé aux électeurs de ne pas accorder leurs suffrages à un extrémiste.

M. Paul Latouche qui s'était d'abord présenté pour la circonscription de Québec-Est en qualité d'anticonscriptionniste, se retira trois jours avant l'élection en demandant à ses amis de voter pour M. St-Laurent.

Sur les 39,679 électeurs de la circonscription de Québec-Est, trois quarts seulement ont exercé leur droit de vote.

Remerciements de M. St-Laurent

QUEBEC—Le nouveau ministre de la Justice remercia ses électeurs, lundi soir, en son nom propre, au nom de sa famille et



au nom de tous les Canadiens du Dominion. Avant de prendre la parole, M. St-Laurent avait dû défiler dans un corridor entre deux haies formées par ses nombreux amis qui l'acclamaient avec enthousiasme. Le ministre de l'Air, M. Power, parlant après M. St-Laurent, exprima aussi sa satisfaction au sujet des résultats des élections dans les divers comtés.

M. King remercie les électeurs

OTTAWA.—Le premier ministre, M. King, a dit lundi soir dans un communiqué qu'il a remis à la presse que le peuple canadien avait montré qu'il n'avait pas l'intention de laisser ériger en principe la mauvaise foi et le manque de fidélité aux engagements contractés.

"Je suis profondément reconnaissant aux électeurs de Québec-est et de Welland pour la confiance qu'ils ont mise dans leur gouvernement par l'élection de l'hon. Louis St-Laurent, ministre de la justice, et de l'hon. H. Mitchell, ministre du travail; je désire aussi remercier les électeurs de Ste-Marie pour avoir élu le candidat du gouvernement, le Dr. Fauteux."

"Je suis aussi reconnaissant envers les électeurs de York-Sud de même qu'envers ceux de Welland pour avoir montré clairement au Canada entier la détermination de toute la population à maintenir ses droits pour ce qui a trait au gouvernement du pays et à ne se laisser influencer par la publicité à haute pression et fortement payée... Ceux qui pour des raisons personnelles ou partisanes ont provoqué des controverses politiques inutiles et acrimonieuses dans ces temps critiques, ont été justement réprimandés. Il est à souhaiter que maintenant le gouvernement pourra continuer à diriger notre effort de guerre conformément au mandat que le peuple lui a donné aux élections générales et que les électeurs de Québec et d'Ontario ont de nouveau confirmé.

"Je demande aux membres des différents partis politiques de mettre fin à toute controverse qui puisse semer la dissension et la division ou détruire l'unité du pays."

La conscription n'est pas encore nécessaire

WELLAND, Ont.—Le ministre des Munitions, l'hon. M. C.-D. Howe, a déclaré que "le gouvernement devrait avoir les mains libres" au sujet de la conscription.

"Même maintenant, je ne sais pas si elle sera nécessaire au Canada, il n'y a rien que je sache à présent qui montre qu'elle sera nécessaire," a-t-il dit.

"Les adversaires du plébiscite ont parlé de retard. Le retard ne sera pas pour absolument rien," a dit M. Howe, "parce que nos camps d'entraînement seront remplis pendant des mois à venir en vertu de notre présent régime de service militaire. La marine et l'aviation ont toutes deux de longues listes de recrues qui attendent. L'armée n'est pas tout à fait dans le même cas, je crois, parce qu'elle n'a pas été en contact avec l'ennemi sur une grande échelle. Lorsque s'établira ce contact, nous aurons des volontaires pour l'armée assez tôt".

Après avoir fait un impressionnant exposé de l'effort industriel de guerre du Canada et déclaré que les armements canadiens affluent sur tous les champs de bataille du monde, M. Howe a dit que "si cet effort est affaibli par l'envoi de soldats outre-mer, il se peut que ce ne soit pas là le meilleur moyen de gagner la guerre".

Séance au Juniorat

Le dimanche 15 février aura lieu au Juniorat de la Ste-Famille une séance en l'honneur de S. Exc. Mgr G. Cabana. Bienvenue à tous.

M. Godbout et la conscription

QUEBEC.—"Je suis contre, j'ai toujours été contre, et aujourd'hui plus que jamais, je suis contre l'envoi de soldats outre-mer".

L'hon. M. S.-Laurent, en faveur duquel était venu parler le premier ministre, a aussi soulevé de longs et vigoureux applaudissements en précisant son attitude sur la conscription.

"Je sais, dit-il, que le mot conscription est un mot terrible. Je me souviens de 1917 et du crépitement des balles dans les rues de Québec. Si la conscription se répétait, ce serait une catastrophe. Elle ne se répétera pas aussi longtemps que le très hon. M. King sera à la tête du gouvernement d'Ottawa. Si on me demandait: Etes-vous, oui ou non pour la conscription, je répondrais: "Je ne suis pas pour cette conscription-là."

L'activité catholique en France

NEW-YORK — La radio du Vatican a rapporté, la semaine dernière, un regain d'activité des organisations catholiques de jeunesse en France et dit que leurs publications augmentent de façon sensible.

L'émission du Vatican, entendue ici par CBS, cita Albert Gortain, orateur à un congrès des organisations catholiques de jeunesse tenu à Lyon. Il a dit que les Français "veulent reconstruire une France indépendante, complète, unie, forte, juste, libre et généreuse, en un mot: chrétienne".

Le secrétaire du congrès de jeunesse a rapporté que les associations catholiques de jeunes Français ont récemment lancé une revue "Cahiers de nos Jeunesses" qui a déjà une circulation importante et qui a pris place parmi les principales revues sociales et intellectuelles.

Les publications de l'organisation des jeunes ouvriers catholiques (J.O.C.) rapportent également une augmentation de la circulation, notamment pour "Jeunesse Ouvrière", dont la distribution a touché 60,000. "Jeunesse Agricole", organe de l'association de la jeunesse agricole catholique, a élevé sa circulation à 36,000.

Le professeur Osborne au Cercle Ouvrier

Monsieur le professeur Osborne, de l'Université du Manitoba, adressera la parole en français aux membres du Cercle Ouvrier à la prochaine réunion, qui aura lieu le mardi, 17 février, à 8 h. 30 du soir. M. Osborne parlera de la province de Québec.

Les dames et les demoiselles sont admises. L'entrée est gratuite.

Mort du général Fritz Todt

BERLIN. — Le major-général Fritz Todt constructeur de la ligne Siegfried et l'as des officiers de génie de l'armée allemande, vient de se tuer sur le front oriental. Les journaux allemands annoncent avec des bordures noires de deuil, qu'il a péri dans un accident d'aviation en accomplissant son devoir sur le front de l'est. Le général Todt, qui était ministre des munitions en même temps que constructeur, était âgé de 50 ans. On lui fera des funérailles d'Etat.

Emprunt de guerre

Mes chers diocésains,

Le gouvernement canadien lance actuellement un nouvel emprunt de guerre. Dans le passé l'objectif proposé a toujours été atteint. Vous avez fait votre part. Nous vous encourageons à accomplir encore une fois ce devoir de patriotisme en souscrivant selon vos moyens et même en retranchant le surplus employé à des jouissances dont on peut se priver. Faisons ces sacrifices par amour pour la patrie et pour le bon Dieu, avec des sentiments d'expiation pour apaiser la justice divine.

✠Georges CABANA,
Archevêque coadjuteur de St-Boniface.

L'Irlande veut une armée de 500,000 hommes

DUBLIN.—L'Irlande doit établir une armée de 500,000 hommes "entraînés à combattre aussi bien que tous les autres sur terre", parce que le danger qui menace ce pays neutre augmente, a dit récemment le premier ministre Eamon de Valera.

Dans un discours aux fermiers à Naas, non loin d'ici, il demanda à tout jeune homme appréciant la valeur de la liberté d'être prêt à combattre.

"Si un belligérant nous attaque, il est à peu près certain que d'autres s'en mêleront et nous aussi, nous nous en mêlerons", a-t-il déclaré. "Nous ne permettrons pas à des étrangers de nous enlever notre liberté sans déployer nos efforts les plus fermes pour la conserver".

Il demanda aux fermiers d'augmenter grandement leur production d'aliments et dit qu'ils devraient formuler leurs plans en prévoyant que la guerre durera quatre ans, bien qu'il espère qu'elle prendra fin avant cela.

Neutralité en danger

Dans l'intervalle, des milieux autorisés de Dublin affirment que la neutralité de l'Irlande pourra être mise en danger par la présence des troupes américaines en Irlande du Nord. Le danger, dit-on, peut aussi bien venir d'une invasion allemande "protectrice" que de la nécessité de consentir des bases de l'Atlantique à la Grande-Bretagne et aux Etats-Unis, créant ainsi une zone de combat.

Des milieux informés disent qu'il y a sans doute plusieurs personnes en Irlande qui aimeraient voir l'Allemagne gagner la guerre, bien qu'elles ne voudraient pas pour elles-mêmes de la domination ou de la surveillance nazies.



Singapour, où se livre un violent combat entre les troupes alliées et les Japonais. On s'attend à la chute de la grande forteresse.

Cours de perfectionnement agricole à la Maison St-Joseph d'Otterburne

Mardi, M. McKay, de l'Extension Service, nous rendait visite. Il a rencontré les étudiants et leur a adressé la parole.

Vendredi, nous avions le repas de clôture présidé par M. l'Agronome Arnal. Les principaux convives, Mgr Jubinville, V.G., M. l'abbé D'Eschambault, Chancelier, le R. P. Poulin, directeur de la Maison Saint-Joseph, M. l'Agronome Lafrance, principal de notre cours, et M. D. McLean, spécialiste pour céréales et plantes fourragères, délégué pour la circonstance de l'Extension Service, nous ont prodigué leurs conseils et leurs encouragements. Le R. P. Lalonde, C.S.V., curé d'Otterburne, M. l'abbé Blais, de l'Archevêché, et les membres du personnel de la Maison Saint-Joseph assistaient à ce repas.

Trois prix ont été décernés: un à Maurice Leclaire, de St-Adolphe, à Etienne Laroche et à Paul Carrière, d'Otterburne.

Et pour ajouter le dernier fini, nous avons répondu à la suggestion de Son Excellence Mgr Cabana: Notre stage à la Maison Saint-Joseph s'est terminé par retraite fermée, prêchée par M. l'abbé Blais. Lorsque nous écrivons "retraite fermée", c'est pour vrai, car nous avons fait notre retraite dans le grand silence. Cela ne veut pas dire que de petits accrocs ne se sont pas glissés, mais l'atmosphère a été favorable au silence et au recueillement.

Grand merci au journal qui nous a offert si gracieusement quelques colonnes de ses pages.

Les chroniqueurs: M. Leclaire, Et. Laroche, G. Turcotte.

PLUS DE PONTS DE PEAGE DANS LA PROVINCE DE QUEBEC

QUEBEC.—Les taux de péage sur tous les ponts qui sont de l'exclusive juridiction de la province seront abolis. Le gouvernement Godbout vient de prendre cette décision par suite de l'amélioration de la situation financière de la province. L'abolition des péages prendra effet le premier avril prochain.

LA GUERRE AU JOUR LE JOUR

Mercredi 4 février

L'armée anglaise abandonne Derna et bat en retraite le long de la côte de Libye. Le haut commandement italien prétend que les troupes de l'Axe ont infligé une lourde défaite aux troupes indiennes chargées de couvrir la défaite.

Sir Archibald Wavell a déclaré aujourd'hui que la Grande-Bretagne et les Etats-Unis envoient des renforts considérables à Singapour.

Les Japonais ont été repoussés dans une attaque qu'ils firent contre le flanc gauche du front de la péninsule de Batan.

L'armée rouge a repris son offensive en direction de Smolensk.

Jeudi 5 février

Le commandement anglais en Birmanie annonce aujourd'hui que des patrouilles japonaises ont occupé Paan, à 30 milles de Moulmein.

L'aviation japonaise a poursuivi ses attaques contre Singapour, bombardant et mitraillant l'île.

Le haut commandement allemand prétend que des avions allemands ont dispersé des colonnes anglaises à l'ouest de Tobrouk et bombardé les lignes de retraites des Anglais.

Vendredi 6 février

Le quartier général japonais prétend que deux croiseurs hollandais ont été coulés et un autre croiseur hollandais et un croiseur américain ont été fortement avariés par des avions de la marine japonaise dans la mer de Java.

Les troupes japonaises ont occupé la ville de Samarinde, à 60 milles au nord de Balikpapan.

On annonce que le conseil du Pacifique fonctionne depuis un mois à Londres et à Washington.

L'armée russe continue sur tous les fronts.

Samedi 7 février

Les canons japonais à longue portée ont bombardé la banlieue de Singapour pour la première fois depuis le commencement du siège de la ville.

Le ministre de la propagande allemande reconnait qu'il y a du mécontentement en Allemagne.

Dimanche 8 février

Les troupes japonaises ont réussi à effectuer un débarquement sur l'île de Singapour ce matin. Les forces impériales anglaises essayent de contenir l'ennemi, mais on ignore les résultats de leur action.

Les Japonais seraient sur le point d'attaquer Java, île hollandaise de l'archipel de la Sonde.

Les troupes alliées ont arrêté les forces axistes dans leur attaque sur Tobrouk.

L'armée rouge a ouvert un nouveau front aujourd'hui dans le bassin du Donetz.

Lundi 9 février

Les Japonais se sont emparés de l'aéroport de Tengah, à 10 milles au nord-ouest de la ville de Singapour.

L'aviation japonaise a exécuté aujourd'hui sa première attaque contre Batavia.

Les attaques japonaises sur le front de Batan ont été repoussées.

Les Russes continuent leur avance.

Mardi 10 février

De Singapour on annonce que des troupes japonaises en grand nombre ont été de nouveau débarquées sur la côte nord de l'île de Singapour.

Les troupes alliées en Libye, après avoir reculé près de 250 milles, ont réussi à rétablir leurs lignes.

A Travers les Centres Français du Manitoba

Les nôtres dans les forces armées

PAROISSE DE SAINT-LAURENT

Volontaires actuellement à Hong Kong: 11

Hervé Abgrall, Olivier Barron, Joseph-Albert Boyer, David-Gédéon Chaboyer, Marcel Chaboyer, Wilfrid Chaboyer, Ernest Lavallée, Frédéric Lavallée, Roger Nabès, Antonin Sioux, Hilaire Valcourt.

Volontaires outre-mer: 28

Louis Abgrall, Benoit Allard, Noël Allard, Elie Barron, Edmond Bellehumeur, Ernest Bellehumeur, Rupert Bruce, Hervé Calvez, Clarence Chartrand, Henri Chartrand, David Coutu, Georges Coutu, Edmond Cyr, Yves Derrien, Arthur Desjarlais, William Dubois, Roméo Guiboche, Jean Houde, Léo Houde, Alphonse Lavallée, Daniel Lavallée, Raymond Lavallée, Georges Minchin, William Minchin, Henri Nabès, Maxime Nabès, Joseph Valcourt, Paul Verrier.

Volontaires au Canada: 13

Fernand Allard, Alexandre Boyer, Alphonse Chaboyer, Chrysostôme Chaboyer, Léon Chartrand, Alfred Coutu, Jean-Paul Derrien, Eugène Desjarlais, Jules Desjarlais, Lawrence Desjarlais, Joseph Houde, Ovide Klyne, Pierre Roulette.

Volontaires déchargés: 5

Louis Buors, Auguste Calvez, Wilfrid Carrière, Hervé Coutu, Louis Cyr.

Volontaires récemment encore de St-Laurent: 4

Alexandre De Laronde, Victor Guiboche, Emile Larence, Joseph Tétrault.

Conscrits: 8

Aylmer-Joseph Bruce, Emile Carrière, Wilfrid Chartrand, Joseph Colliou, Hervé Ducharme, Allan Morin, Alphonse Perron, Ernest Richard.

Volontaires dont les épouses de langue française sont originaires de St-Laurent et y demeurent: 4

Thomas-Edwin Le Roy, Robert-Henry Pollitt, Herbert Tridden, Steve Troche.

• • •

N.D.L.R. — Nous publierons la liste des nôtres dans les forces armées par village ou paroisse. On nous obligerait en nous envoyant le plus tôt possible les noms de tous ceux qui sont actuellement au service de Sa Majesté au Canada ou outre-mer.

N.-D. de Lourdes

Le Rév. Père A. Roux

Un service solennel a été célébré pour le R.P. Augustin Roux, le mercredi 4 février. Il y eut une très nombreuse assistance. Plusieurs prêtres des environs, qui avaient plus particulièrement connu le Père Augustin, avaient tenu à être présents. D'autres avaient été retenus par les nécessités du ministère. Le R.P. Champagne officiait, ayant comme diacre M. l'abbé Lapointe, curé de St-Alphonse, et comme sous-diacre le R.P. S. Nivon, curé de St-Léon. Au choeur on remarquait, en plus des prêtres de la paroisse, le R.P. Joseph Radaz, curé de St-Claude, M. l'abbé Heynen, curé de Bruxelles, et M. l'abbé J.-M. Gagné, curé de Haywood. Un bon nombre de grand'messes et de messes basses furent offertes par les paroissiens.

• • •

Film Français

Le 22 janvier fut présenté dans la salle paroissiale un film français gratuit intitulé "Les Peuples du Canada" suivi d'une conférence donnée par M. Joseph Deroche. L'assistance était nombreuse. Une collecte au profit de la Croix Rouge Canadienne recueillit la somme de $30.00.

• • •

Emprunt de guerre

Un comité a été constitué le 4 février pour l'emprunt national. Président d'honneur; R. Père Champagne; Président, Jean Durand; secrétaire, Joseph Bazin. Des agents seront envoyés dans les familles durant le mois de février pour recueillir les souscriptions.

• • •

Le dimanche 1er février, il y eut partie de gouret entre Somerset et Lourdes: Lourdes a gagné par 5 à 0.

Saint-Norbert

Mariage

Jeudi dernier, M. A. Lacharité conduisait à l'autel Mlle Aurélie Delisle où ils se juraient fidélité. M. l'abbé Jolicoeur bénit le mariage et offrit pour les nouveaux époux le saint sacrifice auquel ils participèrent par une fervente communion.

Meilleurs voeux de bonheur aux nouveaux époux.

Sépulture

La semaine dernière, la paroisse de Saint-Norbert perdait une de ses plus anciennes paroissiennes dans la personne de Mme Arthur Champagne décédée à l'âge de 72 ans après une longue maladie.

Mme A. Champagne, (Marie Lemay) née à Pembina, North Dakota, le 10 septembre 1869 et baptisée à Neche, N.D. n'avait que six mois quand ses parents vinrent s'établir à Saint-Norbert, en 1870. A l'âge de fréquenter l'école, elle alla rejoindre ses deux soeurs ainées au Pensionnat de Saint-Boniface, ensuite à l'Académie Sainte-Marie, à Winnipeg. Quand ses deux soeurs décidèrent de partir, dont l'une pour le Noviciat des Soeurs de Saint-Joseph, à Saint-Paul, Minn., elle revint à la maison pour aider sa mère dans l'entretien du ménage.

Elle-même peu après fonda un foyer et elle eut 14 enfants.

L'automne dernier, sentant ses forces diminuer, elle consentit à se rendre chez une de ses filles, Mme Avila Lavoie. Le 2 janvier, elle entrait à l'hôpital pour n'en plus sortir. Elle mourut le 2 février.

Son service eut lieu à Saint-Norbert. La nombreuse assistance à ses funérailles témoigne de l'estime dont elle jouissait dans la paroisse. Lui survivent 9 enfants; 3 garçons: Georges, de Sulton, Wash.; Joseph Arthur, Saint-Norbert; Aurèle, Winnipeg. Six filles: Soeur Beaugrand, de la Communauté des Soeurs Grises, Maison Provinciale Saint-Boniface; Mme Anna O'Connor, Winnipeg; Mme Flora Jensen, Winnipeg; Mme Aldéa Lavoie, Saint-Boniface; Mme Georgianna Chabot, Frederickhouse, Ont.; Mme Léonie Morin, de Gravelbourg, Sask.

Le service fut chanté par M. le Curé Forest, assisté de M. Jolicoeur, comme diacre et du R.P. Lucien, O.C.R., comme sous-diacre. M. l'Abbé Rocan et M. le Curé Paillé étaient au choeur. M. l'abbé Dufort, neveu de la défunte, qu'une dépêche ne put atteindre assez tôt, arriva à la fin du service. Les porteurs étaient: MM. Basile et Edmond Dufort, Alphonse et Raphaël Champagne, Roméo Levasseur et Gérard Lagacé, tous neveux de la défunte. Le drap mortuaire était porté par Mmes Roméo Levasseur, Edmond Dufort, Georges Kenny et Vve Narcisse Girouard.

A la famille éprouvée, nous offrons nos plus cordiales sympathies.

Laurier

Le 1er février, après la grand'messe, eut lieu la bénédiction d'un grand et magnifique crucifix, offert à l'église par les Dames de Ste-Anne. Elles ont répondu généreusement à la promesse qui fut faite l'an dernier. Même les dames absentes de la paroisse pour un temps plus ou moins limité, ont voulu y participer par une généreuse obole.

M. le curé nous donna un beau sermon de circonstance, et nous prenons part à sa joie de voir son désir réalisé.

Partie de cartes

Le même soir, à la salle paroissiale, il y eut la partie de cartes donnée par les Dames de Ste-Anne, au profit de l'église et de la Croix-Rouge. Le résultat fut très appréciable. Le beau coussin, donné par Mme Jeanne Guay, fut gagné par Mlle Alice Gamache. Les prix de bridge furent gagnés par Mme Edgar Boisvert et M. Ernest Bouchard. Les prix de whist par Mme A. Verley et M. Dupré. La soirée se termina par un petit programme musical, qui comprenait quelques chansons exécutées par Mlles Rose et Cécile Gamache, Mlle Gertrude Desroches et M. Roger Pennarum. Ce dernier accompagnait de la guitare. Ensuite, une jolie petite comédie intitulée "Le double régime", fut jouée par Mlles Rose Gamache, Agnès Deremiens et M. Henri Deremiens.

• • •

M. et Mme René Bouchard (Joséphine Nivon) ont la profonde douleur d'avoir perdu leur bébé Denise, âgée de 7 mois. L'enfant est morte d'une méningite à l'hôpital de Ste-Rose-du-Lac.

Les funérailles eurent lieu le 7 février, précédées de, la messe des Anges. Plusieurs paroissiens ont tenu à prouver leur sympathie en y assistant. On remarquait aussi Mme Jos. Cantin et Mlle Nivon, de McCreary.

Aux parents éplorés, nous offrons nos sincères sympathies.

La Broquerie

Le mardi gras, 17 février, il y aura dans notre salle paroissiale, la partie de cartes des tisseuses.

Il y aura programme récréatif et comme toujours, la Bonne Chanson sera à l'honneur.

Les amateurs de sport pourront se payer le luxe d'une partie de pêche. La pêche sera ouverte à 8 h. précises; donc, les retardataires risquent de manquer les gros poissons.

A la fin, distribution des diplômes des Cours d'Economie Domestique.

Tous sont cordialement invités.

• • •

Caisse populaire

L'assemblée générale annuelle a eu lieu le 26 janvier et les officiers suivants ont été élus:

Comité de surveillance: Joseph Balcaen, président; Emile Désorcy et Louis-Joseph Granger.

Comité de crédit: Alphée Kirouac, président; Nestor Gagnon et J. W. Verrier.

Directeurs: Eloi Gagnon, président; Marius Vielfaure, vice-président; Narcisse Fournier, Alphonse Côté et Nap. Boily.

Sandilands

Un incendie récent a détruit notre école. On a cependant pu trouver un asile temporaire pour notre population scolaire. Il serait à désirer que nous ayons une nouvelle école au plus tôt.

Saint-Lazare

Le dimanche 25 janvier eut lieu la bénédiction solennelle des enfants. Les mères de famille répondirent à l'appel qui leur avait été fait le matin, et emmenèrent fièrement leurs tout petits à l'Eglise. Le nombre des enfants, qui était considérable, rendait la cérémonie plus touchante et plus belle.

• • •

M. Lionel Chartier qui était comme d'habitude à son travail sur le chemin de fer, fut pris d'un mal soudain et dût être transporté d'urgence à l'hôpital de Birtle. On le dit sérieusement malade, étant à la fois attaqué de paralysie et de maladie de coeur. Cependant on garde l'espoir qu'il en reviendra, ce que sincèrement nous lui souhaitons.

• • •

M. le Curé fit une courte visite à Régina, à l'occasion de la profession de l'une de ses anciennes paroissiennes de Grande-Clairière. Ce même jour, une des nôtres, Aurore Chartier, faisait également profession à St-Hyacinthe. La grande distance empêchait les siens d'être témoins de son grand bonheur.

• • •

La semaine dernière eurent lieu les funérailles de Mme P. Hayden, décédée à l'hôpital de St-Boniface, après une maladie sérieuse de quelques mois. Elle laisse dans le deuil outre son mari, quatre enfants. Nos sympathies à la famille.

• • •

Mme Jean Bouvier, de Ghost River, Ont. était de passage chez sa mère, Mme Israël Tremblay.

• • •

M. et Mme Eugène Lemoine nous ont quittés depuis quelques semaines pour un voyage à Campbelton N.-B. où demeurent les parents de Mme Lemoine, née M. J. Vermette.

• • •

Mme Elie Robert qui était depuis plusieurs mois avec sa mère, Mme P. Lemoine, l'a quittée dernièrement pour demeurer avec son fils à Transcona.

Lorette

Mme Françoise Grégoire est décédée le mardi 10 février.

Ses funérailles auront lieu à Lorette le jeudi 12 février à 10 hs.

Fannystelle

Mme Léon Morrissette, de New Westminster, C.B. est de passage pour quelques jours chez M. et Mme Marcel Arnal.

• • •

Mme Robert Bourque est à l'hôpital de St-Boniface depuis la semaine dernière. Nous lui souhaitons une prompte guérison.

• • •

M. Charles-Auguste McKenzie, de Toronto, passa quelques jours chez M. et Mme Marcel Arnal.

• • •

Le R.P. Paul Piché, supérieur du Juniorat, est revenu de Gravelbourg, accompagné de MM. et Mmes Dieudonné et Achille Piché, M. M. Eloi et Aurèle Piché, qui passèrent quelques jours chez leurs parents.

• • •

Tous sont invités à notre prochaine partie de cartes qui aura lieu le 15 février, à 8 heures. Un programme sera donné par les membres de la J.A.C. et de la J.E.C. de la paroisse. Venez encourager nos jeunes de l'Action Catholique.

Il n'y a pas de temps à perdre. Achetez des obligations de la victoire.

St-Jean-Baptiste

Nous préparons une grande partie de cartes pour le dimanche 1er mars. Deux prix d'entrée seront donnés; le premier sera tiré à 8 h. 45 p.m. et le second à la fin de la soirée. En plus, un programme très intéressant vous sera présenté; il comprendra une comédie, du chant, déclamation, etc. En un mot, on vous promet beaucoup de plaisir.

De beaux prix seront donnés aux gagnants des parties de cartes. Que tous soient présents dès le commencement de la soirée, afin d'avoir la chance de gagner le premier prix d'entrée, tiré à 8 h. 45.

UN ORGANISATEUR.

Sainte-Anne-des-Chênes

Croix Rouge

La section juvénile de la Croix Rouge, organisée dans notre école depuis septembre, vient de donner un premier témoignage de son zèle et de son activité.

Jeudi dernier elle expédiait au bureau central de Winnipeg les travaux suivants confectionnés par ses membres.

26 cache-nez pour soldats; 60 débarbouillettes; 5 robes pour enfants refugiés; 3 costumes; 11 cache-nez; 9 chandails; 5 paires de bas; 1 manteau; 3 paires de mitaines; 16 bérets, tuniques et bonnets.

Tissage

Grace à la générosité de Messieurs les Commissaires, notre école possède maintenant un beau métier avec tous ses accessoires.

Les élèves des grades VII et VIII après avoir ourdi et monté une pièce de débarbouillette, font maintenant voler la navette. Mlle Françoise Gelley, agée de douze ans, a eu l'honneur d'être la première tisseuse.

Les ainées ne perdent rien pour attendre, elles auront bientôt leur tour, d'autant plus que la Société La Vérendrye offre de beaux prix de tissage et de couture à l'exposition annuelle.

Somerset

Mercredi soir 28 janvier, eut lieu dans la salle paroissiale la partie de cartes annuelle des fermiers, organisée au profit de notre nouvelle église. De nombreux prix furent offerts pour la tombola.

N'ayant que 54 tables à disposer, un bon nombre de personnes ne purent prendre part au 'whist'.

Gagnants des prix de la tombola:

1er prix—Couverture: Mme C. Touchette, don de D. Girouard;

2e prix—Cabaret: M. Chalmers, don de Alex. Perreault;

3e prix—Sac de farine: Hervé Rondeau, don du meunier.

4e prix — Coq et poule pure race: Art. Clark, don de L. Jubinville;

5e prix—Tapisserie: M. L. Le Neal, don de M. Wasse.

6e prix—Sucrier: M. A. Hirst, don de personne anonyme.

Prix des cartes—dames

1er prix—Serviettes de bain: Mme Al. Tremblay, don de Simpson Co;

2e prix—Pantoufles: Mlle Lud. Labossière, don des fermiers.

Consolation, surprise: Eva Lafrenière, don de L. Thévenot.

Hommes

1er prix — Lampe de poche: Léo Labossière, don de Ed. Rheault;

2e prix—Nécessaire pour hommes, don des fermiers.

Consolation, surprise: Ad. Labelle, don de personne anonyme.

Prix d'entrée

1er prix—Sac de farine: Isidore Labossière, don de Th. Labossière;

2e prix — Service à dessert: Mlle Hilda Rondeau, don des fermiers.

Autres prix

Rôtissoire: Léo Fortier, don de M. et Mme Rog. Poiron.

Fleurs artificielles: Alex. Perreault, don de Mme L. Girouard.

Bénéfice net pour la paroisse: $140.60.

Sincères remerciements à tous ceux qui par leur généreuse contribution et leur assistance ont fait de cette belle soirée un véritable succès.

Il nous fait plaisir d'annoncer que notre Club Dramatique a repris ses activités et offrira son concert de l'année, aux environs de Pâques. Nous en donnerons les détails bientôt.

Scarth

Ces jours derniers, M. Claude Ayotte, de l'aviation canadienne, était de passage chez sa soeur et son beau-frère, M. et Mme Emile Brunet, de Scarth. Il a aussi visité des amis, spécialement M. Gabriel Boulanger. Nous lui souhaitons bonne chance.

Transcona

Le 25 janvier eut lieu une assemblée générale des paroissiens pour élire un syndic. M. Joseph Audette fut élu pour trois ans.

Les Enfants de Marie eurent leur réunion le 4 février chez Mlle Nellie Chruze. Une vingtaine étaient présentes. Il fut décidé que les Enfants de Marie organiseraient une partie de cartes pour "l'effort de guerre", afin d'aider la candidate de la paroisse, Mlle Marguerite Blais.

Letellier

Triple noces d'argent

Une fête inoubliable eut lieu à Letellier le lundi 2 février. Un grand nombre d'amis et de parents de Letellier et des paroisses environnantes s'étaient donné rendez-vous à la salle du village pour fêter joyeusement le 25e anniversaire de mariage de M. et Mme Joseph Empson, M. et Mme Joseph Loiselle et M. et Mme Alexandre Ayotte.

Tous les distingués jubilaires jouissent d'une grande popularité dans le district, comme cette fête magnifique l'a révélé.

Le programme qui avait été organisé avec beaucoup de goût fut des plus intéressants. Le Dr A. Landry, de St-Jean-Baptiste, Mme Arthur Beaubien, M. Jacques Bissonnette, Mlles Yvonne Désaulniers et Patricia Beaubien, MM. J.-R. Ayotte, Alban Gallant et Richard Empson et la chorale de Letellier y prirent part. Mme H. Breton et Mlle Simonne Ayotte étaient au piano. Des messages de félicitations aux jubilaires, de M. René Jutras, député fédéral de Provencher, et d'autres amis et parents furent lus.

Mgr W. Jubinville de retour de son voyage dans la province de Québec ainsi que M. l'abbé E. Rocan avaient daigné assister à cette belle soirée. Ils eurent la bonté de prendre la parole.

M. l'abbé Laurin, curé, M. le sénateur Beaubien ainsi que le préfet de la municipalité de Montcalm, M. N. Breton, surent évoquer des souvenirs très intéressants. M. le Docteur Cloutier fit la biographie des jubilaires.

La présentation des cadeaux se fit d'une façon fort originale et charmante. Trois couples de mariés "en miniature" offraient de jolis cadeaux aux héros de la fête. C'étaient Yvette Boiteau et J.-R. Ayotte, Yvette Dionne et B. Bois, Rita Loiselle et J. Gauthier.

En quelques phrases bien choisies, les jubilaires remercièrent leurs amis de tant de considération.

M. Léon Bruyère agissait comme maitre de cérémonies.

M. Charlie Empson, ecclésiastique, et M. R. Empson, de l'aviation royale canadienne, étaient présents.

Mariage

Notre église paroissiale a été la scène d'événements rares et impressionnants au cours de la semaine dernière.

L'officier-pilote R. D. Woltman, de l'Aviation Royale Canadienne, après avoir suivi avec grande attention des leçons de catéchisme de M. le curé, se convertit au catholicisme; il fut baptisé le vendredi 6 février. M. et Mme Albert Fortier furent ses parrain et marraine.

Le lendemain, à 9 h., eut lieu son mariage avec Mlle Annette Gallant. M. Woltman fit sa première communion à la messe nuptiale. Une assistance très nombreuse était présente à cette cérémonie.

M. le curé bénit leur union. MM. Albany Gallant et C. Woltman étaient les témoins.

Mme Albert Breton touchait l'orgue.

Pendant la messe, Mme Jean Dansereau et Mlles Cécile Dansereau, Denise Fortier, Patricia Beaubien et M. Joseph Boissy chantèrent des cantiques.

Une réception eut lieu à la résidence de M. et Mme Albany Gallant après la cérémonie. Elle réunit un groupe nombreux de parents et d'amis de St-Jean-Baptiste, Emerson et Letellier.

L'heureux couple partit pour Winnipeg où ils prirent le diner à l'hôtel Empire; ils s'embarquèrent ensuite pour Charlottetown, I.P.E., par le Canadien National; ils doivent s'arrêter à Sudbury et Montréal en route. Un groupe les accompagna et passa l'après-midi avec eux.

Nos sincères félicitations aux nouveaux époux et nos meilleurs voeux pour une longue vie de bonheur et de prospérité.

• • •

A l'occasion de leur mariage, Mlle Annette Gallant et l'officier-pilote R. D. Woltman furent l'objet d'une démonstration d'estime et d'amitié de la part de leurs nombreux parents et amis d'ici et d'ailleurs à la salle municipale le mercredi 4. Plus de 300 personnes participèrent à la fête organisée par Mlles Cécile Dansereau, Mariette Jutras, Cora Barnabé, Mme Paul Jutras et autres; l'entrain régna dès le début pour se continuer jusqu'à la fin.

Sous la présidence du Dr J.-B. Cloutier un programme musical fut exécuté.

Un magnifique service de coutellerie fut présenté aux héros de la fête qui remercièrent de façon charmante.

Otterburne

Maison Saint-Joseph

Monseigneur Jubinville, V.G., est arrivé au cours de la semaine dernière à la Maison Saint-Joseph pour y établir sa résidence. Notre établissement est hautement honoré du choix de Monseigneur. Il a toujours été pour notre oeuvre un appui sympathique, un conseiller encourageant. Et, c'est une bonne fortune que d'aucuns nous envieront, que de compter Mgr Jubinville parmi les membres de notre personnel!

• • •

Nos élèves ont eu leur retraite annuelle en même temps que celle des étudiants du Cours de Perfectionnement agricole. M. l'abbé Blais et M. l'abbé Laplante se sont partagé la prédication.

Saint-Eustache

Les noms des heureux gagnants des médailles pour les classes de catéchisme et de français dans les quatre classes de l'école des religieuses sont les suivants:

Religion—Irène Ménard, Denise Laramée, Claudette Hogue, David McKay.

Français—Aurore Beaudry, Laura Beaudin, Amanda Beaudin, Florence Beaudin.

Nous n'avons pas encore reçu les noms des gagnants des médailles dans les classes des école Chabot, Baie St-Paul et Belcourt. Dès que nous les aurons, nous en ferons la publication.

• • •

Nous avons beaucoup de malades dans la paroisse et aux différents hôpitaux de St-Boniface et de Winnipeg. Mme Arthur Lachance est à l'hôpital St-Roch, M. Laurent Chabot, à l'hôpital St-Boniface, M. John Halpin au Sanatorium de St-Vital, M. Honoré Rivard est sorti de l'hôpital St-Boniface pour rentrer à l'hospice des Soeurs Grises et MM. Ludger et Adjuter Picard sont à l'hôpital général de Winnipeg. M. Agapit Sénécal a passé quelque temps à l'hôpital de la Miséricorde de Winnipeg, mais il est revenu chez lui pour quelque temps en attendant de retourner pour une deuxième opération. M. Charles Lussier, après avoir été opéré à l'hôpital St-Boniface, est revenu chez lui depuis quelques semaines, et il parait complètement guéri.

Ste-Rose-du-Lac

Pour la troisième fois en moins d'un mois, la mort a visité notre paroisse. M. Pierre Larivière est décédé subitement dimanche dernier, à l'âge de 76 ans. Quand le prêtre arriva à son chevet il était déjà dans le coma, et il n'a pas repris connaissance.

Les funérailles ont eu lieu le 3. Le R.P. de Rocquigny chanta le service. Les porteurs étaient MM. P. Marion, A. Hamelin, A. Ingelbeen, D. Neault, E. Montsion et L. Maitre.

M. Larivière laisse un fils, Alphonse, et deux filles, Adélaïde, (Mme O. Bourbonnière), de Ste-Rose, et Joséphine, (Mme Julien Marion), de Brantford, Ont.

M. Larivière est né à La Présentation, P.Q., en 1866, et il a épousé Adéline Giasson en 1888. Ils vinrent s'établir à Ste-Rose en 1904, à part des quelques années passées à Camperville, ils ont toujours résidé dans notre paroisse.

A ses enfants si soudainement plongés dans le deuil, nous offrons notre profonde sympathie.

• • •

Dimanche dernier, les dames de la paroisse ont donné, au profit de la Croix Rouge, un thé qui a rapporté la jolie somme de $63.70. La salle paroissiale avait été parfaitement décorée pour la circonstance. Vers la fin de l'après-midi, M. Dane MacCarthy, député de Ste-Rose, présenta la conférencière, Mme R. Hawkins, de Dauphin. Elle nous parla des origines et des merveilleux développements de la Croix Rouge et du bien immense que cette Oeuvre de charité a accompli depuis sa fondation.

Depuis le commencement de la guerre, nos dames patronnesses de la Croix Rouge ont travaillé sans bruit, et ce qu'elles ont fait jusqu'à présent est à peu près ignoré du public. Il est temps de le dire et de féliciter ces dévouées ouvrières de leur excellent travail. Elles ont envoyé au bureau de la Croix Rouge $183.70 et quatre cents articles de lingerie. Il y en a de toutes sortes, et il serait trop long d'en donner une liste complète. Le bon Maître qui ne laisse pas un verre d'eau donné en son nom, sans récompense a tout compté, et saura le leur rendre au centuple.

Thibaultville

C'est avec un grand regret que nous voyons partir le R. P. Hilarion qui est parmi nous depuis le 12 janvier, remplaçant notre bon M. le curé, parti en voyage dans l'Est.

• • •

La soirée du 1er février a été un réel succès si on en juge par la jolie somme recueillie: quarante-cinq dollars ($45.00). Un grand merci à toutes les dames qui y ont coopéré.

• • •

Nous attendons anxieusement notre bon curé, M. l'abbé F. Normandin, qui sera ici pour le 15, date que le Club Voyageur de St-Boniface doit venir passer la journée parmi nous, comme l'an dernier. Nous en profitons pour faire une autre soirée, espérant voir nos amis des paroisses environnantes qui sont toujours bienvenus, et à qui nous devons une grande reconnaissance.

La LIBERTÉ et le PATRIOTE
Journal hebdomadaire Fondé en 1913
Publié par la CANADIAN PUBLISHERS Ltd.
Rédaction et administration: 619, avenue McDermot, Winnipeg. Téléphone, 21 817.
Prix de l'abonnement d'un an: Canada, $2.00; Etats-Unis, $2.50; Europe $3.00.
Toute correspondance concernant la rédaction du journal doit nous parvenir au plus tard le lundi; adresser les lettres au Rédacteur. Pour ce qui concerne l'administration (abonnements, annonces, etc.) adresser: la LIBERTE et le PATRIOTE.
Volume XXIX Numéro 41

Sir Frederick Haultain et son temps

A l'occasion de sa mort, sir Frederick Haultain est l'objet de grands éloges. Il les mérite dans une large mesure. Pionnier de la vie publique dans la Prairie, premier ministre des Territoires du Nord-Ouest, juge-en-chef de la Saskatchewan, il a parcouru brillamment une longue carrière.

Les catholiques de l'Ouest ont cependant une nette réserve à formuler en l'occurrence. Ceux qui sont au courant nous comprennent déjà: il s'agit des célèbres Ordonnances!

L'attitude catholique ne saurait étonner personne. Personne, en effet, ne saurait s'attendre à ce que les catholiques acceptent sans cesse, passivement, naïvement, de faire figures de faïences brisées dans l'hétéroclite magasin de la poterie canadienne.

Nous voulons parler ici avec la modération qui sied aux circonstances. Cette modération nous est d'autant plus facile qu'une expérience de cinquante ans nous a montré que les lois d'ostracisme dans l'Ouest canadien ont fait, à la longue, plus de mal aux ostracisants qu'aux ostracisés. La Fortune a de ces ironies curieuses.

La querelle des Ordonnances scolaires est ancienne; ce serait chose oiseuse que d'y revenir à fond en ce moment. Si nous intervenons aujourd'hui dans le commentaire général des journaux c'est uniquement pour réaffirmer, en quelques mots nécessaires, la position catholique.

Dans ces questions scolaires nous avons eu ce que la langue anglaise appelle très expressivement un "raw deal".

Tôt ou tard, il faudra en venir aux opportunes rectifications—puisque nous sommes tous des égaux! Cela sans doute se fera lorsque des hommes d'esprit large se réuniront autour d'une table ronde et se livreront à l'examen du grief global catholique et français, ainsi que le suggérait naguère la **Winnipeg Free Press** dans un article fameux.

* * *

En 1875, le parlement fédéral organisa les Territoires du Nord-Ouest et leur donna un système d'écoles séparées. Or les Ordonnances locales de 1891, 1892 et 1901—oeuvres de M. Haultain—furent une formelle violation des droits scolaires octroyés aux catholiques par le texte organique de 1875. Pour que le malheur fût complet, le parlement fédéral, en 1905, incorpora la substance de ces Ordonnances dans l'Acte constitutif de la nouvelle province de Saskatchewan: de cette manière l'injustice révocable des Ordonnances se cristallisa en une injustice irrévocable bénite par Ottawa. Pourquoi tairions-nous ces choses?

D'une manière générale, on peut affirmer que les législations scolaires de l'Ouest ont été une progressive déviation de l'esprit et de la lettre du pacte fédéral de 1867. Et cette déviation s'est faite sur le dos des catholiques; et pour avoir la paix, il faut toujours que les catholiques subissent leur sort en ayant l'air d'être contents. Sitôt que les catholiques font mine de protester, ce sont eux qu'on accuse d'intolérance. Hâtons-nous de dire que nous sommes loin d'englober tout le monde dans nos reproches: les esprits les plus sagaces, dans tous les milieux, voudraient, croyons-nous, la fin de ces misères.

* * *

Nous le savons du reste, pour juger des intentions des hommes, on doit tenir compte des diverses formations intellectuelles, des traits ataviques, de l'ambiance aussi. Nous appuyons particulièrement sur l'ambiance, car en ces années tourmentées qui commencèrent à 1890 et durèrent jusqu'à une date que nous ne voulons pas préciser, l'Ouest canadien ruissela de passions anti-catholiques et anti-françaises. Ces chicanes furent montées par des chefs de file qui voulaient être plus anglais et plus orthodoxes que le premier ministre de l'Angleterre lui-même. Ils firent du zèle. Ils semèrent abondamment l'ivraie.

Bien sincèrement, et après avoir beaucoup observé, nous croyons que la masse n'aurait jamais exigé de ses chefs ces exubérances d'un nationalisme excessif et ces antipathies confessionnelles répulsives au simple bon sens.

Bien à plaindre sont les ouvriers, conscients ou inconscients, de ces oeuvres d'exclusivisme dans une contrée où nos explorateurs, nos évangélisateurs, nos pionniers, avaient, les premiers, passé en utiles précurseurs de tous les travaux et de tous les progrès futurs.

Les textes confiscatoires ont créé du malaise au sein d'une population jadis heureuse et paisible. Maintenant que, devant les nécessités de la guerre, on nous lance des appels nerveux à la collaboration des âmes, ceux qui voient clair aperçoivent le mal qui a été fait.

Vive Dieu! malgré le traitement que les vieux chefs politiques de l'autre génération nous ont infligé, la population catholique s'enrôle en nombre imposant dans l'armée. C'est que nous avons assez de perspicacité pour discerner, bien au-dessus des situations locales, les suprêmes enjeux de la guerre. L'enrôlement chez nous est considérable, et le ralliement des coeurs est total. Mais cette adhésion à la Cause, on la doit au raisonnement pur, à l'esprit de devoir, beaucoup plus qu'au sens de la solidarité qui devrait exister entre nous en tout temps et non pas seulement aux heures où l'on a besoin de nous.

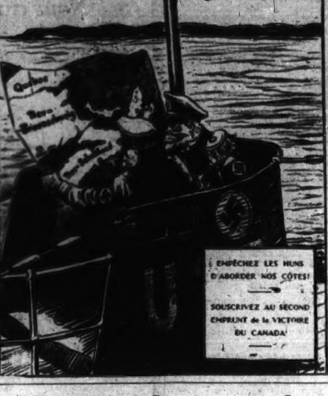
* * *

Telles sont les réflexions attristées que nous nous sommes faites en lisant dans la presse le panégyrique sans restriction de sir Frederick Haultain.

Au demeurant, l'homme d'Etat décédé avait de hautes qualités. Il était de cerveau puissant, possédait une culture étendue, avait un zèle sincère pour son pays. Il faut souligner que dans l'ordre général des affaires publiques, il a été l'un de ceux qui ont amené les autorités fédérales à reconnaître que les Territoires du Nord-Ouest devaient, puisque désormais on en faisait des provinces autonomes, participer à toutes les prérogatives des vieilles provinces de l'Est.

Lorsque, plus tard dans sa vie, sir Frederick Haultain devint juge-en-chef de la Saskatchewan, il apporta à ces grandes, à ces redoutables fonctions, une compétence juridique d'un ordre supérieur. L'histoire n'aurait que des éloges à faire de cet homme éminent si les épisodes scolaires ne mettaient de l'ombre sur un aspect particulier de sa carrière de chef de gouvernement.

Noël BERNIER.



Un singulier article de la "Free Press"

N.D.L.R. — Nous reproduisons en partie la réponse du "Devoir" au singulier article que le "Free Press" de Winnipeg faisait paraître récemment sur "les extrémistes dans la province de Québec". L'article est de M. Omer Héroux, rédacteur en chef.

* * *

La **Winnipeg Free Press** du 30 janvier, sous le titre **The Extremists in Québec**, nous apporte un article fort singulier, et non moins significatif.

La **Free Press** d'abord semble prendre pour acquis qu'il n'est d'opposition à la conscription pour service obligatoire outre-mer que chez les Canadiens de langue française, que cette opposition s'inspire d'un sentiment de race ou même d'un simple désir de s'emparer du pouvoir à Québec. — Sur ce dernier point la **Gazette** lui inflige un formel démenti.

Quant à la question générale de la répartition des forces conscriptionnistes et anticonscriptionnistes, qu'en sait la **Free Press?** Qu'en saura-t-elle avant la fin du plébiscite? Et qu'est-ce qui l'autorise à prétendre que le sentiment que traduisait le résultat des dernières élections, s'est aussi profondément modifié? Qu'est-ce qui lui permet de croire que les craintes qu'inspirent aujourd'hui aux riverains du Pacifique et de l'Atlantique les possibilités d'attaque sur leurs côtes les incitent à favoriser la conscription pour service outre-mer? Croit-elle que le spectacle de l'Australie, qui si évidemment regrette l'absence de ses troupes, est de nature à exciter chez ceux qui ne voulaient pas hier de la conscription pour service outre-mer le désir d'expédier, contre leur gré, en Afrique, en Asie ou ailleurs de nouveaux soldats canadiens? d'affaiblir ainsi les possibilités de défense locale?

D'autre part, la même **Free Press** paraît vouloir faire **chanter** les Canadiens français. **Nous croyons**, dit-elle, **que le prochain plébiscite va confirmer cette opinion** (qu'il faut libérer le gouvernement de toute contrainte) **par une très grande majorité et un vote affirmatif sera, cela va de soi, un vote pour l'extension de la contrainte. Nous sommes convaincus que ceux qui continueront en 1942 à insister sur le maintien d'une limite quelconque se feront, et à eux-mêmes et à leurs compatriotes de la même race et de la même religion qu'eux, le plus grave et le plus durable dommage** (the greatest and most permanent disservice).

A quoi visent ces menaces plus ou moins enveloppées?

* * *

Il faudrait tout de même s'entendre, et tout de suite.

En premier lieu, l'opposition à la conscription pour outre-mer n'a rien à faire avec les questions de race ou de religion.

Ce n'est pas en tant que Canadiens de langue française ou en tant que fidèles de l'Eglise catholique que les anti-conscriptionnistes de Foi catholique, qui parlent habituellement le français, s'opposent à la politique de conscription; c'est en tant que citoyens du Canada tout simplement qu'ils combattent une politique qu'ils jugent inopportune.

Comme la jugeaient inopportune il y a quelques mois le presbytérien de descendance écossaise Mackenzie King et le catholique d'origine irlandaise Manion; comme la jugeaient inopportune les neuf dixièmes des députés qui se sont fait élire comme adversaires de la conscription pour outre-mer.

La **Free Press** conteste aux Canadiens français le droit, auquel ils n'ont jamais prétendu, de dominer la politique du Canada. Elle réclame pour tous les Canadiens, quelle que soit leur origine ethnique ou la durée de leur séjour—ou de celui de leurs pères—en notre pays, le droit d'exprimer leur opinion sur l'action politique du Canada.

Soit! Mais les Canadiens de langue française et de foi catholique, du fait qu'ils habitent le pays depuis sept, huit ou neuf générations, seraient-ils les seuls à ne pas pouvoir librement, sans menace quelconque ou de la part de qui que ce soit, exprimer leur avis?

* * *

La **Free Press** met le pied sur un terrain dont l'on ne voit pas bien les relations avec la conscription.

Notre constitution pourvoit, dit-elle, **à la sauvegarde spécifique de certains droits que l'on estime précieux dans Québec. Ces droits ne sont pas actuellement contestés; et ils seront avec zèle protégés par tous les Canadiens de toutes les provinces. Mais aucun de ces droits n'est affecté par la question de la Conscription et la Free Press n'hésite point à offrir le plus solennel avertissement à ces porte-paroles dans le Canada français qui affirment encore qu'en n'importe quelles circonstances actuelles ou hypothétiques, nul Canadien ne devra être conscrit pour service militaire outre-mer.**

Ceci est une opinion, mais qu'est-ce qu'elle devrait avoir à faire avec la protection de ces sauvegardes que notre province estime précieuses?

Est-ce que l'on prétend faire dépendre le maintien de ces sauvegardes de notre attitude quant au plébiscite?

Est-ce qu'on veut nous mettre le pistolet sur la tempe et nous dire: **Votez oui! ou gare à vous...**

Qu'on le dise alors! Et qu'on nous dise comment cela s'accorderait avec la Charte de l'Atlantique et sa clause sur la protection des minorités.

Si tel n'est pas le cas, qu'on débatte donc la question à son mérite, sans plus.

Il y aurait bien autre chose à dire sur tout cela. Nous n'ajouterons qu'un mot.

La **Free Press** termine ainsi son article (la **Gazette** de ce matin, qui est tout aussi conscriptionniste qu'elle, dit que c'est là **un ton rarement entendu même** dans les **fonds orangistes de l'Ontario**):

Dans la querelle sur un point qui a si peu d'importance dans son rapport avec les problèmes gigantesques qui sont en jeu dans cette guerre, on a peut-être oublié que Québec est aujourd'hui la seule place dans le monde entier où M. Lacombe et ceux qui pensent comme lui peuvent librement parler leur langue maternelle. Ailleurs—dans leur mère-patrie à demi oubliée et dans ses colonies — ceux qui partagent avec eux cet héritage marchent dans les ténèbres de la tyrannie, de l'esclavage et de l'oppression; et à Vichy une poignée de renégats s'inclinent sans **honte devant leurs conquérants. Une race dont le nom même dans les jours anciens signifiait l'honneur, le courage et la vertu militaire subit une effroyable et terrible éclipse. Dans Québec seul la langue française peut parler avec les accents qu'à travers les siècles la civilisation a si fièrement écoutés. Ce jour est-il passé aussi? Québec va-t-il partager la terrible pourriture qui a couvert de honte et souillé** (shamed and smeared) **le nom de la France elle-même. Nous ne le croyons pas. Mais le temps passe vite pendant lequel la vertu pourra parler avec efficacité.**

A quoi rime toute cette insultante grandiloquence? Et pourquoi jeter dans cette querelle, non seulement les Canadiens français, mais jusqu'à la France?

Qu'est-ce que l'attitude de la France, quoi qu'on en puisse penser, peut avoir à faire avec la décision que doivent prendre, dans la question du plébiscite, les Canadiens d'origine française?

La **Free Press** ignore-t-elle que les Canadiens qui parlent le français ont l'habitude de prendre leurs décisions d'après ce qui leur paraît être l'intérêt de leur pays, et non d'après celui d'un autre pays, ce pays fût-il la France? Ils n'ont pas d'autre patrie que le Canada.

Les producteurs de blé

Par le Rédacteur

L'imposante délégation des producteurs de blé de la Saskatchewan est revenue d'Ottawa ces jours derniers. On sait que quatre cents délégués, choisis parmi toutes les classes de la société—il y avait des maires, des conseillers municipaux, des médecins, des avocats, des commissaires d'écoles, quelques ministres protestants, un prêtre, des fermiers — s'étaient rendus dans la capitale afin de présenter aux autorités fédérales les réclamations des fermiers de la Saskatchewan, particulièrement des producteurs de blé. Les cultivateurs du Manitoba et de l'Alberta par la voix de leurs différentes associations agricoles avaient fait leurs les demandes des fermiers de la Saskatchewan.

La délégation fut remarquable: en effet, jamais semblable démarche n'avait été entreprise par les fermiers. Remarquable aussi par le nombre et le choix des délégués: c'était un mouvement d'ensemble qui groupait non seulement les fermiers, mais toute la population. On a voulu ainsi faire réaliser aux représentants du gouvernement l'importance du problème agricole qui affecte non seulement les fermiers mais la population entière de la province.

Il est encore trop tôt pour juger des résultats qu'aura remportés cette initiative inusitée. Indépendamment des mesures favorables qui pourront être prises plus tard par les autorités du pays, elle aura eu le double mérite de porter à la connaissance du pays entier les difficultés que rencontrent les fermiers des provinces des prairies, et—ce qui n'est pas un avantage négligeable — d'habituer les fermiers à considérer leurs problèmes comme s'ils étaient les seuls auxquels les chefs du gouvernement doivent apporter une solution.

Au Canada, comme aux Etats-Unis, le sort du cultivateur, surtout de celui qui pratique la culture du blé sur une grande échelle, et dont les seuls revenus dépendent de ce genre de culture, est fort aléatoire. Une foule de contingences mettent, chaque année, sa récolte et ses revenus en péril. Il se trouve à la merci des fluctuations du marché du blé et aussi des conditions atmosphériques. La sécheresse a sévi durant plusieurs années, ce qui a entraîné un manque de récoltes complet. Une foule de cultivateurs laborieux et intelligents se sont vus alors dans l'obligation de contracter des dettes dont ils doivent porter encore le poids. La situation du cultivateur en Saskatchewan, on ne saurait le nier, est misérable et elle appelle une solution immédiate.

SITUATION ANORMALE

Les quatre pays qui exportent le plus de blé, le Canada, les Etats-Unis, l'Argentine et l'Australie ont actuellement en réserve les récoltes des trois dernières années. Il existe donc une surabondance de blé, et par ailleurs on se plaint du manque de bacon, d'oeufs et de beurre. Situation anormale qui pourrait [illegible] augmentant [illegible] prix [illegible] ces produits, soit en accordant des bonis aux fermiers pour les réductions des emblavures de blé. Jusqu'à maintenant l'honorable Ministre de l'Agriculture, M. Gardiner, n'a pas eu recours à la contrainte. Il a préféré augmenter les prix des produits tels que le bacon, le beurre et les oeufs, et accorder une prime aux cultivateurs qui réduiraient leurs emblavures.

Malheureusement, les cultivateurs dont les fermes ne sont propres qu'à la culture du blé, ne reçoivent pas un traitement équitable dans cet arrangement. Il s'en trouve aussi, qui, en raison de leur pauvreté, ou encore de leur nonchalance, ne peuvent pas ou ne veulent pas revenir à la culture mixte.

CE QUI SE FAIT AILLEURS

En Angleterre, un comité local, composé des meilleurs cultivateurs, suggère aux fermiers du district le genre de culture qu'ils doivent pratiquer. S'ils ne se rendent pas aux suggestions qui leur sont faites, on les oblige au nom de la loi à accepter les décisions du comité.

Aux Etats-Unis, l'on n'a pas recours à aucun système de contrainte encore. Cependant, des représentants du gouvernement ont visité tous les fermiers, ces dernières années spécialement, et les ont invités à augmenter leur production de bacon, d'oeufs et de produits laitiers et à diminuer simultanément les emblavures de blé.

CE QUI POURRAIT ETRE FAIT AU CANADA

Le Canada aurait certes beaucoup à apprendre des procédés de ces deux pays. Une foule de fermiers produiront, cette année encore, exclusivement du blé, simplement parce qu'ils ont toujours agi ainsi. Une simple restriction sur la quantité de blé qu'un fermier peut mettre sur le marché n'est pas suffisante pour corriger cette situation. Les fermiers dont la terre permet la culture mixte et l'élevage des animaux devraient être obligés de réduire considérablement la culture du blé. A ce sujet il convient de noter que le "Prairie Farm Rehabilitation Act" qui a fait un excellent travail dans le sud de la Saskatchewan, pourrait facilement ajouter à son personnel les experts requis pour orienter nos cultivateurs dans le sens d'une culture beaucoup mieux adaptée aux exigences créées par la guerre.

Il conviendrait aussi de diviser les prairies par zones et d'attribuer à chacune le genre de culture qui lui est le mieux adaptée. Dans les districts où l'élevage des animaux est praticable, le système de bonis pour la réduction des emblavures pourrait être continué. Dans les régions qui ne sont propres qu'à la culture du blé, le prix de vente du blé provenant de ces districts pourrait être augmenté sensiblement et une limitation pourrait être imposée sur la quantité à livrer au marché.

LES RECLAMATIONS DES FERMIERS

Si les délégués à Ottawa n'ont pas voulu suggérer au gouvernement une politique "d'aide au fermier" bien définie, ils ont cependant exprimé clairement leurs réclamations. Ils ont demandé que le versement initial sur le prix du blé de 1942 soit de $1.00, et que la vente en soit confiée à la commission canadienne du blé, organisme gouvernemental créé après l'autre guerre. Le prix même du blé doit être déterminé selon un système de parité, de manière à ce que le prix d'un boisseau de blé de la récolte de 1942 permette au producteur d'acheter la même valeur de marchandises que le prix d'un boisseau de blé pendant la période de 1926 à 1929. Rien de plus logique que cette demande; en effet, il faut pour l'agriculteur, comme pour tous les autres travailleurs de l'usine ou du bureau, tenir compte des variations du coût de la vie. L'agriculteur de l'Ouest estime que pour recevoir actuellement de son blé une valeur d'échange à peu près égale à celle qu'il a reçue, de 1926 à 1929, le prix du blé livré aux élévateurs de Fort William doit être de $1.30 ou de $1.40 environ.

Afin de stabiliser le revenu agricole qui est actuellement sujet à de nombreuses variations dues aux fluctuations du marché et aux intempéries, les agriculteurs ont suggéré l'établissement d'une assurance agricole dont les frais seraient défrayés conjointement par le Fédéral, les gouvernements provinciaux et les particuliers.

Le problème de la main-d'oeuvre agricole fut également étudié. Les délégués n'ont pas hésité à affirmer que cette main-d'oeuvre devient de plus en plus rare et insuffisante. Ils ont proposé que l'on accorde des ajournements plus longs aux jeunes gens dont la présence sur les fermes est devenue nécessaire.

Enfin les délégués des fermiers de l'Ouest veulent que l'agriculture soit reconnue comme oeuvre aussi essentielle à la victoire que le travail dans les industries dites de guerre. Evidemment, les provinces de l'Ouest ne pourront produire le blé, le beurre, le fromage, le lait nécessaires pour alimenter la Grande-Bretagne, si on ne lui donne pas la main-d'oeuvre requise, laquelle actuellement est drainée par le recrutement militaire dans le service volontaire et dans l'entraînement obligatoire, et par le recrutement industriel pour les usines de guerre.

La situation de l'agriculteur de l'Ouest est loin d'être rassurante; c'est un problème aigu auquel nos gouvernants doivent s'efforcer d'apporter une solution immédiate et équitable. Quoique l'agriculteur élève près de la moitié des enfants de tout le pays, il ne reçoit cependant en retour qu'un dixième des revenus de la nation.

Les causes de l'impréparation de la France à la guerre

Le procès de Riom — Gamelin, Jacomet, Pierre et deux anciens présidents du Conseil.

RIOM—On sait que le dossier du procès, qui sera jugé prochainement à Riom, comporte 30,000 cotes, 100,000 feuilles d'un poids total de plus d'une tonne. Cette énorme masse de documents fut condensée dans un réquisitoire qui représente 184 pages dactylographiées. Le réquisitoire est divisé en chapitres et étudie méthodiquement les faiblesses de notre préparation à la guerre. Contrairement à ce qui se fait devant les juridictions répressives, le réquisitoire ne sera pas lu en audience. Il faudrait, en effet, à la cadence normale et sans sous-estimer la faculté d'élocution du greffier en charge de la lecture, quatre à six heures pour arriver au point final.

La Cour, les inculpés et les avocats connaissent d'ailleurs parfaitement ce texte qui est daté du 9 octobre 1941. A l'ouverture des débats, le greffier en chef lira l'arrêt de la mise en jugement comportant neuf pages seulement. Ce document expose brièvement la raison de la comparution des accusés et justifie du point de vue juridique la compétence de la Cour suprême après la décision du maréchal, le 6 octobre 1941, frappant les responsables de sanctions politiques.

Le réquisitoire recherche les causes de notre défaite, ne retenant que ce qui a trait à une impréparation à la guerre, la question des responsabilités des opérations militaires ayant été écartées par une interprétation juridique.

L'acte constitutionnel numéro [illegible] ne permit en effet d'atteindre que les subordonnés immédiats des ministres et la Cour estima que seuls le général Gamelin et le contrôleur général Jacomet pouvaient être considérés comme tels. L'impréparation à la guerre est soulignée par une insuffisance de notre armement et de notre équipement avec des chiffres à l'appui. Le manque de préparation morale de la nation, la création d'un "climat" défavorable à la conduite de la guerre sont également mis à la charge de deux anciens présidents du Conseil.

Contre Pierre Cot, l'accusation retient en outre le fait d'avoir vendu aux républicains espagnols le matériel de guerre indispensable à notre défense nationale.

A la cadence de quatre audiences par semaine, il est peu probable que le procès puisse être terminé avant cet été.

Vient de paraître

Connaissez-vous Roosevelt?

Par Gérard CHEVALIER

Après avoir complété la collection "Face au Mariage"—tracts destinés aux jeunes gens et aux jeunes filles—les Editions Fides présentent maintenant un nouveau tract dans la collection "Connaissez-vous...?".

Le personnage étudié est Roosevelt le sympathique Président des Etats-Unis. L'auteur, Gérard Chevalier, en quelques pages, a réussi un portrait complet de cette figure universellement connue.

"Connaissez-vous Roosevelt?" est une brochure qui répond à tous les points d'interrogation que l'on peut se poser au sujet d'un personnage en vue et qu'on n'a pas le droit d'ignorer.

Qu'on ne tarde pas à se procurer ce tract qui décrit si bien le Président populaire de nos voisins d'Amérique.

"Connaissez-vous Roosevelt?" est en vente aux Editions Fides, 430 est, rue Sherbrooke, Montréal. Prix: $0.10.

* * *

La Mode

Par André LEGAULT

"La Mode"! sujet toujours d'actualité dans le monde féminin surtout. Nous sommes assurés d'avance que ce tract obtiendra un grand succès auprès des dames et des demoiselles. D'ailleurs, il le mérite.

L'auteur, un jeune de notre temps, pas grincheux pour deux sous, mais franc et sincère, pose nettement "l'immense problème que soulèvent les modes modernes" pour des chrétiens sérieux.

Il appuie son propre témoignage de textes qu'ont signés des parents, des évêques, des laïques loyaux, des artistes du cinéma, etc., établissant par là comment ceux qui envisagent la question sans parti pris, quels qu'ils soient, en arrivent nécessairement aux mêmes conclusions.

Quelques pages seulement, mais si compréhensives, si vibrantes, qu'on ne s'étonne pas d'y trouver, à la fin, un appel définitif aux femmes de notre pays, aux jeunes filles de chez nous, pour l'adoption de modes originales, chrétiennes et belles.

"La Mode" par André Legault, tract de 32 pages, 4 hors-texte, est en vente aux Editions Fides, 430 est, rue Sherbrooke, Montréal.

BEAVERBROOK A UN NOUVEAU POSTE

LONDRES—Lord Beaverbrook devient ministre de la Production de guerre; sir Andrew Rae Duncan passe du Board of Trade au ministère du Ravitaillement, pour le remplacer.

LES BIBLIOTHEQUES SCOLAIRES

Dans les congrès de nos deux Associations d'Education du Manitoba et de la Saskatchewan, nos dirigeants ont déploré, à maintes reprises, le manque de bibliothèques dans nos centres ruraux de l'Ouest et le peu d'intérêt que la population de langue française porte à la lecture. Il faut avouer que le mal existe à un état alarmant dans nos centres français; c'est le résultat de notre paresse intellectuelle, laquelle est notoire.

Il convient d'apporter un remède à une situation aussi regrettable le plus tôt possible. Si nous voulons bâtir notre survivance française sur du solide et assurer aux nôtres une culture sérieuse, il faut commencer par la jeunesse. La création de bibliothèques scolaires pourvues de livres adaptés à la jeunesse s'impose. L'école est le premier stage dans le domaine de l'éducation. Nos enfants doivent y acquérir, en plus des notions élémentaires, le goût d'apprendre et de s'instruire par un effort personnel. Les instituteurs doivent s'ingénier par tous les moyens que leur suggèrera leur zèle, d'éveiller dans l'esprit de leurs élèves le goût de la lecture et de stimuler chez eux la curiosité intellectuelle, condition essentielle d'une culture sérieuse.

Les Commissions scolaires—d'ailleurs on le leur a demandé lors de la Convention des commissaires d'écoles — pourraient faciliter la création de ces bibliothèques en accordant chaque année un octroi pour l'achat de livres et de revues. Le secrétariat de l'Association d'Education du Manitoba enverra à qui en fera la demande la liste de livres qu'il a en vente.

L'oeuvre en vaut la peine, puisqu'il s'agit de la survivance de notre culture française. On sait quelles difficultés inouies il faut combattre dans l'Ouest pour conserver notre esprit français. N'allons pas négliger le moyen le plus efficace qui soit: la lecture.

L'EMPRUNT DE GUERRE

Le gouvernement fédéral vient de lancer un nouvel emprunt de guerre au montant fabuleux de six cent millions de dollars. Cette somme peut paraître exorbitante aux profanes peu familiers avec les dépenses qu'occasionnent l'entretien et l'équipement d'une armée moderne. D'aucuns crieront peut-être au coulage. Il faut reconnaître qu'il y aura sans doute dans cette guerre comme durant celle de 1914-1918 des profiteurs qui accumuleront de vastes fortunes au profit des économies des pauvres gens. Mais d'autre part, il faut louer nos gouvernants pour les mesures énergiques qu'ils ont prises afin d'enrayer ce mal dans la mesure du possible.

Indépendamment de ces circonstances tout à fait contingentes, tout citoyen a l'obligation de contribuer à l'effort de guerre national. Le Canada est entré librement en guerre, après que cette décision fut prise par les représentants du peuple. L'engagement de notre gouvernement lie tous les citoyens du pays. Aussi, ceux qui ne peuvent combattre au front dans les forces armées, ont l'obligation de soutenir de leur argent l'effort de guerre.

Le nouvel emprunt de guerre servira une double fin: il fournira à l'Etat les fonds dont il a besoin pour parfaire l'entreprise commencée, et il donnera aux individus des épargnes pour l'après-guerre. Il est donc plus opportun que jamais que chaque famille, chaque citoyen retienne sur ses revenus, si humbles soient-ils, pour acheter sa part des Bons de la Victoire. Que l'on sacrifie au moins une part des choses non-essentielles. Que l'on réveille en soi les sentiments de charité chrétienne.

Acheter des Bons de la Victoire c'est accomplir son devoir de citoyen et faire preuve de prudence économique.

Le REDACTEUR.

TRIBUNE LIBRE

La rédaction de la "Liberté" n'est pas responsable des communications qui paraissent sous cette rubrique. Nous ne publions que des lettres signées. Les correspondants peuvent cependant user d'un pseudonyme, à la condition que leur nom et adresse nous soient connus.

Ste-Rose-du-Lac, Man., le 5 février 1942.

Monsieur le Rédacteur,
La Liberté et le Patriote,
Winnipeg.

Monsieur,

Je crois de mon devoir de mettre mes amis du Manitoba en garde contre le mouvement créditiste de M. Louis Even dans la province de Québec.

Votre tout dévoué,
Paul PRINCE.

SAINT-BONIFACE

A l'Archevêché

M. l'Abbé Couture, directeur de l'Action Catholique dans le diocèse, est allé à Montréal et Québec assister aux journées sacerdotales qui grouperont les directeurs d'Action Catholique de la province de Québec.

• • •

Monseigneur Jubinville nous est revenu, plein d'entrain et de santé. Il était accompagné de M. l'Abbé Rocan, qui porte allègrement lui aussi le poids des ans. Monseigneur s'est retiré à Otterburne, chez les Clercs de Saint-Viateur, et M. Rocan au presbytère de Sainte-Agathe.

• • •

Le R.P. Léonard, Prieur de la Trappe, a malheureusement eu une attaque de paralysie cérébrale ces jours derniers. Il a été transporté à l'hôpital où son état inspire des craintes.

• • •

Leurs Excellences Nosseigneurs Béliveau et Cabana ont visité les ateliers de la Canadian Publishers la semaine dernière.

A la Cathédrale

Visite paroissiale

La visite de la paroisse se continue et sera bientôt terminée. Voici l'ordre des visites pour cette semaine:

Mardi, rue Desmeurons au sud de la rue Marion; mercredi, rues Bristol, Youville; jeudi, rue Giroux; vendredi, rues Lawndale, Ferndale, Clermont.

Heure avancée

Il est entendu qu'à l'archevêché ainsi qu'à la Cathédrale on suivra l'heure avancée.

Organisation de Gaulle

Le mercredi 18 février, il y aura à l'hôtel de ville, l'assemblée mensuelle. M. E.-A. Poulain, président, ayant accepté la charge de trésorier de l'organisation provinciale, désirerait démissionner comme président de l'organisation de St-Boniface. Sa demande sera étudiée.

CORRECTION

Dans le rapport du décès de M. William Daigneault, paru dans le numéro du 4 février, une erreur s'est glissée au sujet du lieu de naissance du défunt. Cet endroit est St-Charles, Man., et non St-Charles, P.Q.

Perception du Collège

Paroisse de St-Claude

$5.00—Filles de la Croix.

$1.00—MM. Michel Chappelaz, Toney Rey, Auguste Rey, Emile Jobin, Mme Veuve Et. Allegrat, MM. Mathurin Philippot, François Chappelaz, Victor Boulangeot, Vincent Lecunffe, Pierre Arbez, Gaston Arbez, Arbez Limitée, Jean Minaudier.

$0.50 — MM. Ferdinand Bruneau, Paul Lacroix, Mlle Delphine Furet, MM. Albert Morissette, Léo Goulet, Joseph Basset, Raphaël Ricard, Félix Bruneault, Charles Pilloud, Louis Dubourg, Joseph Oliviéro, Léandre Boille, Louis Gobin, Antoine Decquier, Paul Arbez, François Philippe, Alfred Binnes, Joseph Philippe.

Total—$27.00.
Report—$4.288.70.
Grand total—$4.315.70.

TIERS-ORDRE

Le conseil du Tiers-Ordre désire remercier sincèrement tous ceux qui ont contribué d'une manière ou d'une autre au succès de la partie de cartes qui eut lieu le 15 janvier. Un merci spécial aux Révérends Pères du Collège pour leur bienveillante hospitalité, aux généreux donateurs des prix, et à notre organisatrice, Mme Brabant, pour son grand dévouement. Encore une fois, merci à tous.

La SECRÉTAIRE.

Noces de diamant de M. et Mme Joseph-Noël Senez

A l'occasion du jubilé de diamant de M. et Mme Joseph-Noël Senez, vous êtes invités à assister à une grand'messe d'actions de grâces qui sera chantée en la cathédrale de Saint-Boniface, le vendredi 20 février, à 10 heures.

Retraites fermées

Pour dames

A la Maison Notre-Dame, du 19 au soir jusqu'au 23 au matin.
Prédicateur: L. Blais, prêtre.

Pour hommes

A la Maison St-Joseph d'Otterburne, du 26 au soir jusqu'au 29 au soir.
Prédicateur: L. Blais, prêtre.
Archevêché de St-Boniface.

Les Anciens du Manitoba reçoivent Mgr W. L. Jubinville à Montréal

L'Association des Anciens du Manitoba, inactive depuis quelques mois, n'a pas voulu laisser passer inaperçue la visite récente de Mgr W. L. Jubinville, P.D., V.G., à Montréal. Elle a donc convié pour le dimanche soir, 25 janvier dernier, tous les Manitobains qui habitent la métropole et les environs à une soirée intime en l'honneur de notre distingué visiteur, au poste CHLP, du journal "La Patrie", situé dans l'édifice Sun Life. Et c'est avec un enthousiasme débordant que l'on répondit à la convocation, que l'on se pressa même aux portes à l'heure dite; des familles entières ne voulaient pas manquer l'occasion de revoir, après des années, leur ancien pasteur dévoué, leur ami de toujours.

Nombreuse assistance

Parmi nos distingués compatriotes qui rehaussaient cette soirée de leur présence, signalons en tout premier lieu Son Exc Mgr Joseph Henri Prud'homme, Evêque de Salde; M. l'abbé Elie Rocan, curé démissionnaire de la paroisse de Ste-Agathe, Man., les RR. PP. F. Faure, L. Mailhot, G. Hacault, A. Beaucage, A. Bertrand, R. Jacob, A. Dupas, O. Boily et R. Bernier, de la Compagnie de Jésus; le R.P. Eugène Goulet, c.s.c.; M. l'abbé Théoret, ancien curé de la paroisse de Ste-Rose du Lac, Man., M. l'abbé F. Normandin, curé de la paroisse de Thibaultville, Man., M. l'abbé G. Marchand, aumônier dans l'aviation canadienne, et M. l'abbé Laurent Ducharme, aumônier de l'Association des Anciens du Manitoba; les deux frères Armand et Hector Coté, des Clercs de St-Viateur.

Programme

Dès que notre invité d'honneur put se dégager de la foule qui se pressait autour de lui, on procéda à l'exécution d'un intéressant programme artistique qui avait été élaboré avec la collaboration de ceux et celles dont les noms suivent:

(Suite à la cinquième page)

PETITES NOTES

Mlle Suzanne Lemieux, de Storthoaks, Sask., passe quelques semaines à St-Boniface, chez ses cousins, M. et Mme Victor Mager, de la rue Provencher.

• • •

Anniversaire de mariage de M. et Mme H. Morier

A l'occasion du 35e anniversaire de mariage de M. et Mme Horace Morier, 472 chemin Ste-Marie, un groupe de leurs amis organisèrent une soirée mercredi dernier, sous la direction du major J.-C. Lavoie et de son épouse.

Un bouquet de narcisses fut présenté à Mme Morier par sa belle-fille, Mme Guy Morier.

M. Guy Morier présenta un cadeau à ses parents, et un souper-buffet fut servi. Mlles Madeleine et Annette Painchaud et Françoise Gary assistaient. Les invités étaient au nombre de 32.

• • •

Mme John Caswell Davis et sa fille, Mme Charles Alfred Pratt ont organisé à leur demeure un "shower" de lingerie de toile, en l'honneur de Mlle Raymonde Tremblay dont le mariage avec M. Léo Rémillard aura lieu ce mois-ci.

Mmes J.-P. Tremblay, J.-R. Rémillard et John G. Costello présidaient, et Mlles Fernande Tremblay, Lucille Davis, Françoise Tremblay, Jeannine Tremblay et Suzanne Tremblay assistaient. La petite Patricia Davis présenta les cadeaux à l'invitée d'honneur.

• • •

En l'honneur de Mlle Georgette Lapointe dont le mariage avec le Caporal Pierre Sourisseau, de l'aviation canadienne, a eu lieu samedi matin, Mlle Albertine Guigne, 111 rue Youville, organisa un "shower" qui eut lieu mercredi.

Mmes Guigne et J. Martin présidaient, et Mlle Blanche Martin assistait. Les invités étaient au nombre de 34.

• • •

MARIAGE
Sourisseau-Lapointe

Samedi matin, à 9h. à la Cathédrale de St-Boniface M. l'abbé E. Lavoie a béni le mariage de Mlle Georgette Lapointe, fille de M. et Mme Richard Lapointe, de La Salle, avec le Caporal Pierre Sourisseau, de l'aviation Canadienne, fils de M. et Mme Adrien Sourisseau, de St-Boniface.

Mlle Albertine Guigne était fille d'honneur, et M. Lucien Lapointe, frère de la mariée, garçon d'honneur.

Après la messe, une réception eut lieu chez les parents du marié, 160 rue Seine, et un dîner fut servi chez les parents de la mariée, à La Salle, Man.

M. et Mme Sourisseau résideront à Brandon.

Nos meilleurs voeux de bonheur.

• • •

REMERCIEMENTS

Mme Valérie Jacques remercie sincèrement ceux qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion de la mort de sa fille Imelda.

• • •

La famille William Daigneault remercie sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion de son récent deuil.

Récollection

Dimanche prochain, le 15 février, toutes les jeunes filles sont invitées à la Maison Notre-Dame (Maison-Chapelle) pour y prier et y réfléchir. Que celles qui ne pourraient pas y consacrer toute la journée, y viennent au moins l'avant-midi. La journée commence à la Cathédrale par la messe de 7h. 30, et se termine pour les Vêpres.

Faites honneur aux braves! Achetez des obligations de la victoire.

M. René Dussault à l'Université de Cornell

Une aubaine un peu hors du commun vient d'échoir à un de nos jeunes concitoyens, fils d'une de nos familles les mieux connues et les plus distinguées. M. René Dussault, fils de M. et Mme Siméon Dussault, de Saint-Boniface, quittait notre petite ville vendredi de la semaine dernière, en route pour la célèbre Université de Cornell où il suivra un cours d'art dramatique qui durera environ six mois. M. Dussault est boursier de la "Rockefeller Foundation" et doit sa bonne fortune à une



suite de circonstances heureuses, comme à ses belles qualités personnelles et à sa conduite exemplaire.

Il y a quatre mois environ, M. Marshall, directeur de la section dramatique de la "Rockefeller Foundation", faisait une visite au Canada. M. Marshall est un américain distingué qui parle et écrit le français à la perfection. Il a fait un stage en France et connaît bien le Canada français. Il avait caressé le rêve de développer le théâtre français au Canada. Il connaissait les efforts déjà faits dans ce domaine, et il venait faire une visite au Canada afin de s'assurer de ce qu'on pouvait faire pour le théâtre en général, et pour le théâtre français en particulier.

La Société d'Enseignement postscolaire

M. Marshall visita le Manitoba français. M. E. Corbett, directeur de la Société Canadienne d'Enseignement postscolaire, l'avait mis en relation avec les officiers de la Société au Manitoba et notamment avec M. S. Smith, président de l'Université et M. l'abbé A. D'Eschambault, président de la section manitobaine. M. Marshall rencontra un soir les officiers du Cercle Molière. M. le docteur La Flèche, président actuel, M. le docteur Trudel, ancien président, étaient présents. M. le docteur

(Suite à la cinquième page)

Graduées de l'Institut Collégial Saint-Joseph



Groupe de demoiselles qui ont reçu leur diplôme du douzième grade. Debout, de gauche à droite: Mlles Thérèse Guénette (Saint-Boniface), Delphine Maguet (Ste-Rose-du-Lac), Marguerite Stanners (Saint-Boniface), Isabelle Rzonca (Winnipeg), et Marie-Thérèse Blanc (Saint-Boniface).
Assises, de gauche à droite: Mlles Marie Carignan (Sacré-Coeur, Winnipeg), Mathilde Maguet (Ste-Rose-du-Lac), et Marcelle Ferland (Saint-Boniface).

Au Cercle Ste-Cécile

Les membres du Cercle Ste-Cécile reçurent comme invités d'honneur, samedi soir, Mme Flora Matheson-Goulden et M. Gordon Kushner, artistes bien connus de notre ville.

Après le chant de "Dieu sauve le Roi" qui ouvrit la soirée, M. Clelio Ritagliati nous donna quelques notes historiques sur le violon. Il nous retraça les origines de cet instrument si merveilleux, les pays qui l'adoptèrent d'abord, etc.

Ensuite l'artiste-violoniste, Mme Goulden nous tint sous le charme de son instrument durant quelques heures qui nous parurent bien courtes. Elle joua d'abord "La Folia" de Corelli-Leonard, accompagnée au piano par M. Gordon Kushner.

Dans une causerie intéressante et instructive, Mlle Kathleen Robson nous parla du célèbre compositeur Johannes Brahms, faisant ressortir les belles qualités du musicien allemand. Mlle Robson nous donna brièvement quelques commentaires sur la "Sonate" de Brahms en la majeur, laquelle nous eûmes le privilège d'entendre exécuter par les deux artistes de la soirée.

Puis, M. Kushner nous joua au piano trois morceaux de genres très variés.

Pour compléter, nous entendîmes les deux invités nous jouer, l'un sur le piano et l'autre sur le violon, deux morceaux de choix: En bateau, de Dubussy, et Danse Hongroise, de Brahms.

Ainsi se termina ce magnifique concert, lequel, nous l'espérons, ne sera pas le dernier de ce genre...

AU CERCLE OUVRIER

SECTION "A"

Keewatin Lumber	3	0
Martin Paper	3	0
St. Boniface Hotel	3	0
Kiewel Brewery	3	0
Cercle Ouvrier	3	0
Cusson Lumber	0	3
St. Boniface Cream.	0	3
Crescent Taxi	0	3
St. Boniface Hdwe	0	3
Couture Motors	0	3

Parties de 200: Ad. Mousseau 203, B. Aitken 203, H. Couture 204, A. Anderson 203.

Haute partie simple: H. Couture, 204.

Hautes 3 parties individuelles: A. Anderson, 197-178-203—578.

Haute partie d'équipe: Keewatin Lumber, 866.

Hautes 3 parties d'équipe: Keewatin Lumber, 2502.

Se sont qualifiés pour représenter St-Boniface au Tournoi Brunswick Balke, samedi prochain: P. Laflamme, 191; E. Barker, 190; B. Aitken, 186.

SECTION "B"

Tourist Hotel	3	0
Chev. de Colomb	3	0
Club Belge	2	1
Frontenac Hotel	2	1
Bibeau-Huot	2	1
Soc. St-Jean-Baptiste	1	2
Can. de Naissance	1	2
Cie D'Eschambault	1	2
Dufault Sheet Metal	0	3
Wynant Fuel	0	3

Parties de 200: Dr L'Heureux 206, A. Côté 206, C. Dufault 204, O. Van Walleghem 203, J. Decloux 225, D. Phaneuf 203, F. Suarez 220.

Haute partie simple: J. Decloux, 225.

Hautes 3 parties individuelles: O. Van Walleghem, 203-195-190—588.

Haute partie d'équipe: Tourist Hotel, 859.

Hautes 3 parties d'équipe: Chevaliers de Colomb, 2495.

Se sont qualifiés pour représenter St-Boniface au Tournoi Brunswick Balke samedi prochain: C. Dufault, 193; O. Van Walleghem, 191; D. Phaneuf, 186.

Prêtez pour combattre et vaincre.

A Travers les Centres Français du Manitoba

Des correspondants spéciaux de "La Liberté et le Patriote"

Dunrea

Samedi matin le 31 janvier, la paroisse célébrait les noces d'or de M. et Mme Charles Girardin. Il y a cinquante ans, les heureux jubilaires unissaient leur destinée et quittaient leur pays natal de St-Pierre-et-Miquelon pour venir dans l'Ouest canadien.

A la messe de samedi, les vénérés jubilaires renouvelèrent leurs voeux, accompagnés de M. et Mme Arthur Parent. La chorale, sous la direction de M. Isaïe Gaboury, exécuta une messe harmonisée à quatre voix. Mme Marie Gaboury touchait l'orgue.

A midi une soixantaine de convives, parents et amis, se réunirent au restaurant Fortier pour un somptueux banquet. M. Alexis Pinvidic lut l'adresse d'ouverture au nom des amis et M. Léopold Girardin en lut une également, au nom de la famille, et présenta une jolie horloge au carillon Westminster.

Dimanche soir toute la paroisse se réunit à la salle pour fêter les jubilaires. M. Philippe Boulet lut une jolie adresse de la part des paroissiens, et M. Georges Fortier présenta une bourse. Les petits-enfants des jubilaires leur présentèrent un joli bouquet de roses tout en faisant leur petit compliment à leurs grands-parents. Après quelques parties de cartes, un petit goûter fut servi par les dames et les demoiselles. On se récréa par un petit concert habilement dirigé par notre maître de cérémonies, instituteur à l'école St-Félix, M. Clément Lavoie, B.A.

• • •

La famille désire remercier sincèrement tous ceux qui ont organisé ces belles fêtes et ont témoigné tant d'affection et d'estime aux vénérés jubilaires.

St-Pierre-Jolys

Le 31 janvier, il y eut partie de gouret pour la coupe "Molloy" entre Saint-Pierre et Letellier.

Nos joueurs furent les heureux gagnants; les points furent de six à trois. Nos félicitations aux vainqueurs.

• • •

Le 2 janvier les Pères Jésuites du collège de Saint-Boniface, donnaient une représentation cinématographique, "Notre-Dame de la Mouïse", dans notre paroisse.

Le prix d'entrée était de 5 sous pour les enfants et de 25 sous pour les adultes. La salle était remplie. Cette séance a été appréciée par tout le monde.

Nous pouvons tirer la conclusion que nous devons aimer et respecter nos prêtres, car nous ne savons pas tous les sacrifices qu'ils s'imposent pour le salut de nos âmes.

UNE JECISTE

Ste-Elisabeth

Notre dernière partie de cartes fut un beau succès. Les profits nets ont été de $60.00. Remerciements aux Dames de Ste-Anne et aux Enfants de Marie qui l'ont organisée conjointement. Un merci particulier à M. le curé Hébert, qui nous a encouragés par sa présence et sa générosité; à Mlle Ouellette, qui a contribué largement au succès de la soirée; à M. Alphonse Gauthier, hôtelier de Morris, et M. Poulain, secrétaire-trésorier de Saint-Boniface pour les articles qu'ils ont eu la générosité d'offrir pour la rafle. Merci aux paroissiens qui étaient seuls à faire les frais de la soirée.

Un petit programme récréatif ainsi que la musique et les chansons des jeunes Messieurs Saint-Onge ont contribué à rendre la veillée très intéressante. M. Benoît Dupuis a bien fait rire son auditoire. Avec le traditionnel goûter préparé par les Dames de Ste-Anne, c'était complet. Ce fut une soirée agréable pour tous.

• • •

La Caisse Populaire de Sainte-Elisabeth a tenu son assemblée générale annuelle, mercredi soir, le 4 février. Presque tous les membres non empêchés étaient présents. Quelques nouveaux directeurs ont été élus pour remplacer les sortants.

Tout semble indiquer que durant cette année la Caisse fera de grands progrès, accroître le nombre de ses membres et son chiffre d'affaires.

• • •

La Compagnie Massey-Harris, représentée dans la localité par notre estimé marchand, M. Léo Péloquin, nous a donné une intéressante séance gratuite de cinéma. Programme: la culture et la distribution du café, l'effort de guerre de l'Australie, la partie que joue la Cie Massey-Harris dans l'effort de guerre du Canada, et une petite comédie.

Saint-Claude

La troisième partie de cartes au profit des Légions du général de Gaulle a eu lieu le 30 janvier. Le district du Nord-Ouest avait fait un travail considérable pour la préparer, et le résultat a dépassé toutes les espérances. Après le beau temps du milieu de janvier, une tempête de neige avait bloqué les chemins, et le froid manitobain était venu nous rappeler que nous habitons très loin de la Californie. Mais le froid n'arrête pas les habitants du Nord-Ouest de St-Claude; 35 tables furent remplies de joueurs.

Le prix d'entrée fut gagné par Mme R. Martin; le 1er prix des dames par Mlle Marguerite Laurent, et le 2ème par Mme Felix Goulet. Le 1er prix des hommes fut remporté par M. Joseph Chappellaz, et le 2ème par M. Marcel Bernard. Les dames avaient préparé un excellent goûter qui fut très apprécié par la nombreuse assistance.

Pendant l'entr' acte, Mlle Marie Pachet, institutrice de l'école Parthenay, fit exécuter par ses élèves un "drill" très bien réussi. Le Comité remercie les musiciens "Harmony Rangers" qui surent égayer l'assistance par leurs airs entraînants. Les recettes furent de $71.82, et les dépenses de $12.82, laissant un bénéfice net de $59.00.

Le Comité remercie les organisateurs, ainsi que les dames et demoiselles pour avoir si bien préparé et servi le goûter, les personnes qui ont fait des dons en argent et en gâteaux, Mlle Pachet et ses élèves, enfin tous les assistants.

Une autre partie de cartes aura lieu le vendredi 13 février. Le district du Sud-Ouest en aura la direction. MM. J. M. Dacquay, Roméo Dion, Emile Boille et Julien Le Rousc ont bien voulu s'en occuper. Le Comité est convaincu que cette soirée sera un beau succès.

Profitant du beau temps, le Comité "France Libre" a fait 3 envois de ferrailles qui ont donné un bénéfice net de $54.54. Nous demandons aux fermiers de bien vouloir en ramasser encore de façon à ce que l'envoi soit plus gros, mais surtout plus lourd.

Mgr Jubinville à Montréal

(Suite de la quatrième page)

Mlle Marguerite Lachance interpréta "Le dernier printemps" de Grieg; M. Georges Betournay, une oeuvre de Geo. Marietti, intitulée "Monsieur de Kergariou", suivie de quelques couplets de la traditionnelle chanson du "Collège de St-Boniface"; tous deuv étaient accompagnés au piano par M. Louis Beliveau. Vint ensuite "Le Septuor de la Chanson", où figure la famille Blaquière, et finalement le petit Pierre Goulet, le fils de notre dévoué président, M. Armand Goulet, qui rendit avec beaucoup d'aplomb une chanson de circonstance, due à la plume du R.P. A. Dupas, S. J.

M. A. Labelle

M. Antonio Labelle, ancien président de l'Association, eut des paroles heureuses à l'endroit de Mgr Jubinville, rappelant à la fois les jours maintenant lointains où ses rencontres avec notre ancien curé se faisaient beaucoup plus fréquentes. Il lui souhaita un excellent voyage de retour, tout en exprimant le voeu de le revoir plus souvent à l'avenir.

M. A. Goulet

M. Armand Goulet se fit l'interprète de toute l'assistance pour exprimer à Mgr Jubinville l'amitié que nous lui portons.

Mgr W. L. Jubinville

Cette allocution fut suivie d'une présentation, par le petit Pierre Goulet, d'une superbe canne que Mgr Jubinville accueillit avec enthousiasme. Visiblement ému notre hôte d'honneur remercia ses anciens paroissiens, ses nombreux amis qui étaient ainsi accourus en foule le saluer avant qu'il ne les quitte, ajoutant qu'il saura conserver de cette manifestation le meilleur des souvenirs. Mgr Prud'homme, appelé à prendre la parole, exprima l'amitié profonde qui le lie à Mgr Jubinville et s'est dit heureux à la fois de se retrouver au milieu de cet embryon de paroisse manitobaine en plein cocur de Montréal.

Et pendant que se formaient les cercles d'amis, les demoiselles qui avaient charge du goûter passèrent les sandwiches, gâteaux, liqueurs.

L'assistance se composait de plus de 300 Manitobains, dont une partie seulement s'est enregistrée. Suivent les noms de ceux qui ont signé la cahier d'admission.

Arpin, M. Jean, Mme et Milles; Auger, M. et Mme Alb.; Bertrand, Mme Z.; Bohémier, Dr Anatole; Boismenu, M. Wilfrid; Bonin, M. H. et Germaine; Bohémier, Dr Chas-Ad.; Béliveau, Louis; Bétournay, Georges; Beauchamp, Mme P.-E. et Mlle Rita; Benoist, M. Jean; Blanchette, Mlles A. et M. et Mme Phil.; Benoist, M. et Mme Hervé; Benoist, Mme I., Mlles A. et J.; Beaupré, M. Elzéar; Beauchemin, Mme L.-P.; Carroll, Mme et Roberta; Carroll, M. et Mme L. F.; Carroll, M. et Mme J. V.; Couture, M. et Mme C. E.; Cusson, M. L., Mme et Mlle L.; Couture, M. et Mme Camille; Couture, M. et Mme Armand; Courteau, M. Gérard; Chénier, M. Jos.; Chénier, Mlles; Carignan, M. et Mme Paul; Deniset, Mlle Jacqueline; Dupas, M. et Mme Ant.; Dufresne, M. et Mme Jos.; Dumouchel, M. Bernard; Ducharme, M. et Mme Luc; Dupas, Mlle Irène; Dubuc, M. J. O., Mlles M. et L.; Dougherty, M. et Mme L.; Dubuc, Mme Gustave; Doucet, M. A., Mme et famille; Dondo, Mlle R.; Dubois, M. et Mme J.-P.; Dostert, M. et Mme et Mlle Annette; Dorval, M., Mme et Mlles; Dondo, Mme; Guay, M. et Mme Ad.; Goulet, M. et Mme Bernard; Gingras, Mme Cécile; Goulet, M. et Mme Armand; Garcenot, Mlle Paulette; Gervais, Sylvestre; Goulet, M. et Mme J. N.; Garcenot, Mme Emile et famille; Hélie, M. S., Mme et Mlle; Hérie, M. W.; Jeannotte, Mlle Y.; Loiselle, M. et Mme Euclide; Lebrasseur, M. et Mme Alf.; Ledoux, Mme John; Leduc, M. et Mme J. A.; Lévêque, M. E. et Mme; Lavoie, Mme Alex. et famille; Labelle, M. et Mme Gustave; Lachance, Mme et Mlle Marguerite; Létienne, Dr Louis; Labelle, M. et Mme Ant.; Lagimodière, M. R.; Lacroix, M. et Mme; Maher, M. et Mme G. et Cécile; Meunier, M. Marc R.; Murphy, Mme A. et Mlle Margaret; Mercier, Mme R.; Moissan, Mme; Manny, M. et Mme Albert C.; Molloy, M. et Mme T. B. et famille; Mathieu, M. et Mme J., Mlles J. et B.; Olivier, M. et Mme Paul; Olivier, M. et Mme Thomas; Paquin, M. et Mme Alph; Page, M. et Mme Armand; Poisson, Mme Wilfrid; Phaneuf, M. et Mme P. A.; Perras, M. J. F., Mme et famille; Plante, M. et Mme Jos.; Paul, M. L.; Poitras, Mlle Antoinette; Roy, Mlle Gabrielle; Reid, M. et Mme et famille; Senez, M. Gérard; Sicotte, M. et Mlles G. et C.; Senez, M. et Mme Ad.; Trudel, Hector; Taillefer, M. et Mme et famille; Trudel, Mme Armand; Taché, M. Pierre.



Le Coin du Collège de St-Boniface

Ce qui reste du cours classique

On vient au Collège non seulement pour s'instruire, mais dans le but de se former un bon caractère, de devenir un homme complet. Ici, au Collège de Saint-Boniface, on a le choix entre deux cours. Je crois que le meilleur est le cours classique, car il dure plus longtemps et nous avons plus de temps pour nous former, tandis que le cours commercial n'est vraiment pas assez long pour nous apprendre à vivre comme un chrétien.

Je vais maintenant vous dire ce qui reste du cours classique. Un élève de ce cours devrait voir ce qui se passe autour de lui. De plus il devra savoir économiser son argent. Il ne faut pas se laisser tricher par nos agents, car ils tiennent à vendre le plus cher possible. Alors nous devons savoir choisir ce qui vaut la peine d'être acheté. Connaître la valeur des choses, voilà ce qui compte. Il nous faut savoir administrer notre argent si nous voulons pouvoir vivre. Economie dans nos achats, ordre dans nos dépenses: règles essentielles.

Nous ne devons pas toujours vivre comme des princes, mais nous devons vivre selon nos moyens. Toujours travailler avec ambition; nous ne serons jamais trop riches, car les pauvres ne manquent pas sur la terre, et nous savons ce que c'est que la charité. Quand on est pauvre, il ne faut pas dire: "Je suis pauvre, je le serai toujours." Non! ce n'est pas cela. Il faut prendre son courage à deux mains. Si nous ne dépensons pas aussitôt que nous les recevons les sous qu'on nous donne, nous pourrions très facilement faire notre chemin dans la vie.

Jean MAGNE,
Eléments latins.

Dans quinze ans

Dans quinze ans, il y aura beaucoup de changements par ici; en voici quelques-uns.

Je m'imagine qu'il y a dix ans que la terrible guerre actuelle vient de finir. Hitler a été vaincu, et son peuple regrette d'avoir commencé ce conflit qui lui a fait grand tort. La France et les pays conquis par Hitler ont été remis sur pied, et ce sont eux qui gouvernent les Allemands qui ont survécu à la guerre. Un roi règne sur la France, un successeur du dernier roi. Il est très pieux et très aimé par son peuple qui est redevenu catholique jusqu'au fond.

Je n'ai pas revu tous les élèves qu'il y avait dans ma classe il y a quinze ans. Il y en a qui n'ont pas fini leur cours. Laurent Marcoux remplace son père au Parlement. Il a fait un discours il y a quelques jours pour soutenir sa langue. Il disait qu'il se souvenait quand en classe le professeur nous disait de combattre pour notre langue. Moi aussi, je m'en souviens. Campeau est un aumônier. Il organise les troupes scoutes et les dirige. Il est bien aimé.

Trois ou quatre autres sont prêtres. Azarie Gauthier est secrétaire comme son père avant lui. Bockstael, toujours gros parleur comme il l'était, est devenu un prêcheur de retraites. Tous font leur part pour rendre meilleur le monde où nous devons vivre.

Martial ALLARD,
Eléments latins A.

M. René Dussault

(Suite de la quatrième page)

Trudel fit à M. Marshall l'historique du Cercle Molière et du théâtre français au Manitoba.

M. Marshall retourna à New-York et peu de temps après, il se mettait en communication avec M. l'abbé D'Eschambault et offrait de faire donner un cours en art dramatique à un jeune manitobain de langue française que l'on pourrait plus tard employer pour répandre le bon théâtre français à Saint-Boniface et au Manitoba français. Après consultation, et toutes choses ayant été prises en considération, il fut décidé de recommander M. René Dussault, le sympathique membre et officier du Cercle Molière que le Manitoba français a déjà applaudi sur la scène théâtrale. Après les pourparlers d'usage et les permissions nécessaires, M. Dussault voyait enfin toutes les difficultés s'aplanir et il avait le bonheur d'être accepté à "Cornell" pour un séjour de six mois. Toutes ses dépenses d'entretien et de cours sont payées, ainsi que ses frais de déplacement. La "Rockefeller Foundation" s'est montrée excessivement généreuse et elle a droit aux remerciements et à la reconnaissance de toute la population française du Manitoba.

Soirée intime

Jeudi soir dernier, dans la petite salle intime du sous-sol, au bureau de M. Henri D'Eschambault, une trentaine de jeunes gens s'étaient réunis pour exprimer à M. Dussault leurs félicitations et leurs souhaits de succès. M. l'abbé D'Eschambualt dit, au nom des assistants, la joie que tous éprouvaient et combien il avait été heureux de travailler à la réussite de cette affaire. Il remercia la "Rockefeller Foundation" et M. Marshall, au nom de la Société d'Enseignement postscolaire comme au nom du Cercle Molière, et il dit tout ce que ces deux sociétés attendaient de M. Dussault à son retour de "Cornell". Il félicita M. Dussault d'avoir donné tant de son temps à de si bonnes causes et de s'être préparé si bien.

M. Dussault répondit en termes appropriés. Il remercia M. l'abbé D'Eschambault et tous ceux qui l'avaient aidé à obtenir cette bourse. Il en dit toute sa joie. C'est pour lui, dit-il, une aventure merveilleuse, une espèce de rêve, mais il n'oubliera jamais les siens ni ceux qui l'ont aidé, ni le pourquoi de son voyage là-bas.

Le lendemain, vendredi, M. Dussault quittait Saint-Boniface en route pour Cornell (état de New-York). Les membres de sa famille, plusieurs de ses amis et des membres du Cercle Molière ont été le saluer à la gare.

Nos remerciements à la Société d'Enseignement postscolaire qui a rendu un grand service à la cause française au Manitoba. Nos meilleurs voeux au Cercle Molière qui s'en trouve singulièrement honoré et qui en sera le bénéficiaire. Sans cette excellente société théâtrale, la "Rockefeller Foundation" n'eut probablement pas cru possible de choisir un étudiant parmi nous. Mais avec cette société dramatique comme pivot, un expert pourra faire beaucoup. Nous verrons M. Dussault à l'oeuvre plus tard. En attendant, nos meilleurs voeux de succès à "Cornell".

Mon Guide au Cinéma

"Il est absolument nécessaire que le peuple sache clairement quels sont les films permis pour tous; quels sont ceux qu'il n'est pas permis de voir qu'à certaines conditions; quels sont ceux, enfin, qui sont pernicieux ou franchement mauvais." —PIE XI.

Quelques films à l'affiche cette semaine

Babes on Broadway	I
Unexpected Uncle	II
The Gay Falcon	II
Confirm or Deny	II
Hellz-a-poppin	II

I.—N'offre aucun danger pour le public en général.
II.—Ne convient qu'aux adultes.
III.—A rejeter parce que condamnable en partie.
IV.—Condamné.



A Travers les Centres Français de la Saskatchewan

Des correspondants spéciaux de "La Liberté et le Patriote"

Prince-Albert

Aide aux fermiers

REGINA. — Le gouvernement provincial vient de conclure une entente d'après laquelle les fermiers, situés dans les régions de la Saskatchewan où la récolte a manqué, recevront de l'aide sous forme de fourrage pour leurs animaux, a déclaré récemment M. W. J. Patterson. Selon ce plan, les chemins de fer diminueront d'un tiers le coût du fret, le gouvernement paiera un tiers et chaque fermier l'autre tiers du transport. On estime que 75 municipalités, situées dans les régions centre-ouest et nord-ouest de la province, bénéficieront de ce plan. Cette assistance pour défrayer les dépenses de transport ne sera consentie que pour les livraisons de grains secondaires. Les fermiers, qui ont besoin de ces grains, devront tout d'abord acheter eux-mêmes leur approvisionnement, puis ensuite s'adresser au bureau municipal pour obtenir les réductions de transport.

Deux matelots de retour de Hong Kong

Jack Davey, âgé de 19 ans, et Konrad Ronning sont de retour à Prince-Albert, sains et saufs, après un voyage à Hong Kong sur un croiseur auxiliaire qui accompagnait le convoi de la force expéditionnaire canadienne.

Il en a contre Québec

Un certain H. E. Keown, de Melfort, dans une lettre ouverte virulente publiée récemment dans le journal local, ne se gêne pas pour dire ce qu'il a contre Québec qui, à son avis dicte depuis trop longtemps au reste du Canada. Ces propos deviennent assez communs, par le temps d'énervement que nous vivons, sur les lèvres de superloyalistes. Le correspondant en question s'est fait rabroué par le rédacteur de la façon suivante: "Notre correspondant semble ressentir le fait que les Canadiens d'origine française aient un mot à dire dans les affaires de notre gouvernement. Nous lui rappelons que Québec fait encore partie du Canada et que les membres qui représentent cette circonscription sont aussi bien des représentants du peuple que les députés de Melfort, de Régina, de Toronto ou de Vancouver. Son attitude est une représentation bien faible de la manoeuvre politique (Made-in-Toronto) pour bouter hors du parlement les membres canadiens-français, afin de faire de la place pour les superpatriotes (flag-waving followers) de Meighen."

La mise au point est claire. Et celui qui l'a faite n'est pas un Canadien de langue française, mais d'origine anglaise.

Mort du Rév. F. Courbis

Le Révérend Frère Edouard Courbis, O.M.I., est décédé à l'hôpital de la Sainte-Famille, le mercredi 4 février, à l'âge de 77 ans, après quelques jours de maladie. Le défunt était originaire du diocèse de Viviers, en France.

Depuis plus de quarante ans, il a travaillé avec dévouement dans diverses écoles industrielles et surtout à l'orphelinat de Prince-Albert, où il fut l'un des ouvriers de la première heure. Durant de longues années, il remplit avec fidélité le poste de surveillant. Entre-temps il vaquait avec assiduité aux travaux domestiques et autres tâches journalières dans les diverses institutions de jeunes gens. Il a dépensé le meilleur de sa vie à Prince-Albert. Arrivé à cet endroit au moment où les colons commençaient à s'établir, le Frère Courbis a aidé plusieurs de ses compatriotes de France qui ont immigré dans la région. Les plus anciens ont gardé un excellent souvenir d'un religieux très attaché aux orphelins et d'un gentil homme. Il avait une prédilection pour les jeunes. Nous en trouvons la preuve dans les longues années de sa vie qu'il leur a consacrées et dans ses paroles qui trahissaient incessamment ses préoccupations à leur sujet. Jusqu'à ses derniers jours, il s'est donné tout entier au bien-être des orphelins. Il était à juste titre le bon et fidèle serviteur.

Ses funérailles eurent lieu à Saint-Albert, en Alberta, où il a été inhumé dans le cimetière des Oblats. Lundi dernier, M. l'abbé Boucher chanta une messe solennelle de requiem à la cathédrale du Sacré-Coeur pour le repos de l'âme du défunt. M. l'abbé Leslie et le R. P. Valois, O.M.I., remplissaient les fonctions de diacre et sous-diacre.



Laventure

Les écoles du district ont rouvert leurs portes à nos jeunes étudiants.

L'école de North Creek possède maintenant une nouvelle institutrice, Mlle Pinelle. Les deux autres écoles, Witchekan et Regent, ont encore leurs mêmes institutrices, Mlles Y. Riot et Apchin.

• • •

Notre paroisse vient encore d'assister à une gentille veillée organisée par des paroissiennes. Les jeux variés et la vente de divers objets eurent beaucoup de succès; ce fut une agréable réunion où l'assistance fut nombreuse.

Ces réunions paroissiales qui se continueront encore cet hiver, au profit de la construction d'une Eglise, favorisent un bel esprit d'entente dans la paroisse.

A.C.F.C.

EXAMENS SUPPLEMENTAIRES DE FRANCAIS

AVIS

Au Personnel Enseignant et aux Etudiants

Les examens supplémentaires de français de l'A.C.F.C. auront lieu le samedi 28 février, à une heure et demie de l'après-midi.

Le Secrétariat de l'A.C.F.C.
Vonda, Sask.

Saskatoon

Le samedi 31 décembre, M. l'abbé Lucien Demers, curé de la paroisse, bénissait le mariage de M. Ovide Blier avec Anne-Gabrielle English, tous les deux de cette ville. Le Club Canadien, dont ils étaient membres depuis trois ans, avait pris charge de la cérémonie à l'église. Fred Fortin, fils, et Léonette English étaient respectivement garçon et fille d'honneur. Yvette Legars présidait à l'orgue; Alma Loiselle et Victoria Rainville rendirent plusieurs jolis cantiques. La réception eut lieu chez Mme Léo English, mère de la mariée. Parmi les personnes présentes, on remarquait M. et Mme Pierre Blier, M. et Mme A. L. Larochelle, M. et Mme Emile Blackburn, M. et Mme David Rainville, M. et Mme Etienne Beke, Mlles Lorette Dupuis, Lucille, Françoise et Léonette English, Alma Loiselle, Yvette et Jeannine Legars, Florence Blackburn, et MM. Roger Larochelle, Léon L'Heureux, président du Club Canadien, Roger Dupuis, Fred Fortin, fils. L'heureux couple prit le train le soir même pour Calgary, où le marié, caporal dans l'aviation canadienne, alla rejoindre son unité. M. et Mme O. Blier demeureront à McLeod, Alta.

Partie de cartes

"Alberta Slim et Clara-Belle", une constellation du poste CFQC, figuraient en personne au programme de notre dernière soirée paroissiale. Artistes prolifiques, ils multiplièrent, pour la joie de tous, les "encores". Robert Assaly est un nom qui pourrait devenir un jour célèbre: pianiste extraordinaire, la rumeur veut que son talent le conduise bientôt dans les Conservatoires réputés de Chicago. Il nous a été donné de goûter ses primeurs, à notre programme de dimanche. Effet magique: son jeu a imposé le silence complet... "On t'en veut donc, pauvre Alouette" nous a chanté Roger Larochelle, un autre nom qui brillera peut-être un jour au firmament des lyriques. Plusieurs rappels prouvèrent l'appréciation toujours nouvelle de ceux qui ont l'avantage de l'entendre. Le comité en charge de cette soirée était composé de Mmes Alphonse Cyr, Ant. Longtin, Arthur McLean et Fred Pajot, et M. Emile Caillé.

Les prix pour les cartes allèrent à Mmes A. Longtin, Juliette Longtin, H. Genest et Madeleine Guillet, et à MM. Henri Marleau, Oscar Loiselle, Joseph Zézéquel et Ludger Caillé. M. Anatole Longtin fut l'heureux gagnant du prix de présence. M. Arthur Couture, directeur de nos soirées, s'acquitta de ses fonctions avec son tact ordinaire.

Le Club Canadien

La réunion tenue dans l'après-midi ne comptait qu'une cinquantaine de membres. Il paraît que la température trop belle avait retenu sur les patinoires la plupart des jeunes. Toutefois la réunion fut une des plus animées à date. Roger Dupuis fit un bon discours pour encourager les membres à ne pas manquer la communion en corps du Club, à la grand'messe du 3e dimanche.

Ne l'oublions pas: la prochaine réunion a lieu le dimanche 8 février au Salon No 5 de l'Hôtel Bessborough. Amenez vos amis!

Delmas

Soirée de l'A.C.F.C.

Cette réunion intime commença par un bref discours donné par le R.P. Lebris. Ce dernier demanda à tous les paroissiens de coopérer dans le but de maintenir nos droits et l'usage de notre langue française.

Il y eut ensuite une autre causerie donnée par notre ex-Président, M. Er. Blouin, suivie de l'élection d'un nouvel exécutif pour l'année 1942. M. Claude Grosjean fut élu président; M. Francis Poulin vice-président; M. Hubert Richard secrétaire.

Les officiers suivants furent nommés: MM. Emile Schiller, Louis Lacoursière et Laurent Régnier. Les garçons dont les noms suivent font partie de l'exécutif: Robert Poulin, Adélard Parent, Bernard Blais.

Voici les noms des officières choisies parmi les dames et les jeunes filles: Présidente: Mme Dupont; Mmes Etienne Lavallée et Laurent Régnier; Mlles Yvonne Parent, Ida Poulin et Henriette Prince.

Après les élections, les artistes dont les noms suivent nous exécutèrent un joli programme récréatif. Nous firent entendre des chansons: Mlles J. Desjardins, Rita Landry, Jeanne Rousseau, Lorraine Richard et Marie-Claire Poulin; le Révérend Père Lebris; Mme Ad. Lavallée, MM. Thomas Rousseau, O. Rousseau et Donat Bernier.

Mlle Ida Poulin nous récita un monologue, et Mme Théodore Boudreau nous donna une intéressante causerie.

Un goûter fut servi, et la soirée se termina par la chanson "Bonsoir mes amis", et par l'hymne national.

Naissance

A M. et Mme Joseph Blais, une fille nommée Juliette.

Activités

Notre patinoire est maintenant finie, et tous les amateurs s'en donnent à coeur-joie.

Le club de gouret "Pee-Wee" a joué contre les "Pee-Wee" de Vawn, et ont été vaincus par 4-0.

Nous désirons intéresser de plus en plus ceux qui viennent aux réunions des cercles d'études qui ont lieu à toutes les deux semaines. Ne viendrez-vous pas vous joindre à nous?

Lebret

Va-et-vient

Il y a quelques-uns de nos braves soldats qui sont venus rendre visite à leurs familles; ce sont le sergent Bill Maloney, de Yorkton, le sergent aviateur E. Murphy, de Mossbank. L'officier aviateur Bill Laroque, d'Edmonton, est venu voir son frère Th. Delorme, aviateur, qui était en vacance chez lui pour quelques jours. M. et Mme Bédel ont eu des nouvelles de leur fils, Paul, sergent aviateur en Angleterre. M. et Mme Bourret ont aussi des nouvelles de leurs deux fils soldats en Angleterre. M. et Mme Lecours reçoivent aussi des nouvelles de leur fils Arthur, soldat également en Angleterre. M. Zénon Lafleur suit un cours d'entraînement à Régina. Ce dernier est venu, ainsi que sa soeur Rita, sténographe au département de transport, passer le dimanche avec leurs parents.

• • •

Il y a deux semaines, la mort est venue enlever une bonne vieille paroissienne, Mme Rose Parisien. Elle était âgée de 85 ans, et malgré son grand âge, elle ne manquait pas d'assister à la messe; même le premier vendredi du mois, on la voyait toujours à pied, malgré la distance d'un quart de mille environ qu'elle avait à parcourir pour venir à l'église.

• • •

A l'Ecole Industrielle il y a un nouvel instituteur pour remplacer M. McCue qui s'est enrôlé dans l'Aviation.

• • •

Les Enfants de Marie ont organisé une partie de cartes qui a eu lieu le 8 de ce mois.

Chez le marchand de musique

Mimi.—Monsieur, je viens chercher un morceau pour maman. Elle désire quelque chose de Chopin.

Le marchand.—Voulez-vous un Nocturne?

Mimi.—Oh! non, maman ne joue du piano que dans la journée.

Dollard

Va-et vient

M. et Mme N. Goulet, et M. et Mme Edouard Goulet, se rendaient à St-Victor et à Lisieux pour visiter leurs enfants, M. et Mme Albert Dufresne.

• • •

Mlle Laurette Grégoire est partie ces jours derniers, pour St-Boniface, Man., après avoir visité ses parents.

• • •

Une assemblée de la Croix Rouge eut lieu chez Mme A. Weiss, mercredi après-midi. Plusieurs dames s'y rendirent. Mmes A. Gillies et J. Lemieux servirent un "Silver Tea", à la demeure de Mme Lemieux, ou profit de la Croix-Rouge. Ce fut un succès.

• • •

M. et Mme Hector Marchand, de Vawn, qui sont en promenade à Vancouver, C.-B., visitent leurs nombreux parents et amis.

Domremy

Depuis notre dernière chronique pour **La Liberté et le Patriote**, qui date d'avant Noël, il y a toujours quelques nouvelles dans la paroisse qui intéresseront sans doute nos lecteurs.

Disons en passant que nos jeunes soldats se trouvaient très contents de passer leurs vacances des Fêtes dans leurs foyers respectifs... ainsi que nos étudiants et collégiens, lesquels sont déjà de retour au travail, depuis deux semaines.

• • •

Notre chorale va reprendre ces dimanches-ci, avec une nouvelle ardeur, les répétitions du chant liturgique, en vue du carême, ainsi que pour la belle fête de Pâques. Il ne faudrait pas passer sous silence la belle messe de Noël que ces chantres ont si bien réussie cette année, surtout le chant de la jolie "Pastorale" exécuté pour la première fois. Nos félicitations à tous!

• • •

A l'assemblée de la paroisse tenue durant janvier, M. Alphonse Rompré fut élu syndic, par acclamation, pour la partie nord de la paroisse, remplaçant M. Albert Kusch donc le terme de cinq ans vient d'expirer.

• • •

Durant la dernière semaine de janvier, nous avons eu trois mortalités dans la paroisse de Domrémy. Le 24 janvier, M. Adrien Frigon, âgé de 61 ans, est mort au Sanatorium de Prince-Albert, après une maladie de plusieurs années. Il laisse dans le deuil, son épouse, Eugénie Autet, et quatre enfants, un frère, Roland, dans l'Ouest, et plusieurs parents à Shawinigan Falls, P.Q. Ses funérailles eurent lieu à Domrémy, le 26 janvier.

• • •

Le 26 janvier, Mme Marie-Rose Gauthier, âgée de 82 ans, est morte chez sa fille, M. et Mme J. A. Georget, de Domrémy. La mort de cette excellente chrétienne fut des plus consolantes. Les funérailles eurent lieu à Marcelin le 28 janvier. Elle laisse pour pleurer sa perte, trois fils, Thomas, Augustin et François, de Marcelin; trois filles: Mme Pierre Robin, de Carleton; Mme J. A. Georget, de Domrémy, et Rév. Sr St-Thomas, des RR. SS. de la Présentation, de Duck Lake.

• • •

Le 27 janvier, ce fut le tour de M. Charles Préfontaine, notre hôtelier du village, bien connu et estimé de tous. M. Préfontaine est mort à l'âge de 53 ans. Il laisse son épouse, Rose Marcotte, et cinq garçons: Adélard, Victor, Wilfrid, Roger et Lionel, ainsi qu'une fille, Irène (Mme Jacques Mareschal), neuf frères, dont trois dans l'Ouest, Ernest, Emile, de Prud'homme, et Louis, de Laventure, les autres dans l'Est, et aussi trois soeurs, toutes les trois religieuses.

Ses funérailles eurent lieu le 29 au milieu d'une assistance nombreuse. M. le curé chanta le service, assisté de M. l'abbé Lebel, de Bellevue, comme diacre, et de M. l'abbé Arès, de Wakaw, comme sous-diacre. La croix était portée par M. Daniel Baril, de Prud'homme, beau-frère du défunt. Les porteurs étaient ses cinq fils et son gendre, M. Jacques Mareschal.

A ces trois familles si cruellement éprouvées, nous offrons nos plus sincères condoléances et nos bonnes prières.

Importante délégation de fermiers de la Saskatchewan, à Ottawa

Deux convois spéciaux du Canadien National et du Pacifique Canadien ont amené à Ottawa plus de quatre cents délégués des provinces de l'Ouest, venus dans la capitale pour faire des représentations au gouvernement sur les conditions agricoles de la Saskatchewan.

Un premier convoi est entré en gare à huit heures trente, le dimanche 1er février, ayant à bord, plus de deux cents délégués de la région de Saskatoon, dont le maire de Saskatoon, S.-N. MacKerken, l'abbé Maurice Baudoux, curé de Prud'homme, et un certain nombre d'autres Canadiens français de la Saskatchewan.

Quinze minutes plus tard, un convoi plus considérable encore arrivait de Régina, ayant à son bord, le maire de Régina, M. C.-C. Williams, le maire de Saskatoon, le maire de North-Battleford, quelques femmes, dont la présidente de la "Western Home Maker's Association".

Le voyage

Se déclarant tous satisfaits de leur voyage, les quatre cents représentants n'eurent pas trop de regret de quitter le convoi qu'ils occupaient depuis plusieurs jours. Durant leur séjour à Ottawa, les délégués dormirent à bord des convois.

Vu que les délibérations se tinrent au Château Laurier, les délégués se sont mis à l'aise dans le vaste hôtel où la plupart d'entre eux prirent leurs repas. La délégation organisée par la Saskatchewan Wheat Pool, dont M. T. Bobier est le directeur, après de nombreuses sessions d'organisation, a rencontré les ministres du cabinet, lundi, pour présenter une pétition endossée par 185,000 fermiers de la Saskatchewan, demandant l'amélioration de la situation des fermiers, surtout en ce qui regarde le prix du blé.

Dépenses du voyage

Toute la population de la Saskatchewan avait souscrit pour défrayer les dépenses de ce voyage qui se sont élevées à $43,000. Environ trois délégués de chaque municipalité, dont deux fermiers et un professionnel, avaient été choisis par des comités locaux pour représenter les intérêts des fermiers de l'Ouest.

Le maire de Régina, M. C.-C. Williams, a dit en guise de commentaires: "Nous croyons que la population des villes qui vit surtout de l'industrie du blé, se doit d'appuyer les fermiers qui ne demandent qu'un traitement équitable."

M. T. Bobier, directeur du Saskatchewan Wheat Pool, a dit: "It is a business trip, we want something, we want to clean up the matter."

Les délégués rencontrent le premier ministre

Le lundi 2 février, à midi, les quatre cent vingt-cinq délégués des fermiers de la Saskatchewan ont rencontré le premier ministre Mackenzie King et les ministres du cabinet, en session spéciale, dans la salle des conventions au Château Laurier. Ils ont soumis une réclamation en huit points, en vue d'en venir à une entente sur la situation agricole dans l'ouest.

L'hon. J. A. MacKinnon

Parlant à titre de président du conseil du blé dans le cabinet, l'hon. J.-A. MacKinnon, ministre du Commerce, a déclaré que les demandes des fermiers de la Saskatchewan, appuyées d'ailleurs par le Manitoba et l'Alberta, étaient justes et raisonnables. "Cela ne signifie pas toutefois, précisa-t-il, que le gouvernement acceptera ces demandes d'emblée."

Le gouvernement canadien accordera la plus sérieuse considération aux demandes des fermiers des trois provinces de l'Ouest—surtout à celles de la délégation de 400 fermiers de la Saskatchewan qui ont réclamé dans un long mémoire qu'Ottawa fixe le prix minimum du blé à $1 le boisseau et établisse une assurance-récolte. Voilà en bref la réponse qui a été donnée par le premier ministre Mackenzie King et les membres du cabinet présents à une entrevue de plus de deux heures accordée à la délégation des fermiers de la Saskatchewan.

L'hon. Mackenzie King

Le premier ministre Mackenzie King a rappelé tout d'abord la coopération donnée non seulement par les fermiers de l'Ouest, mais encore par toute la population agricole du pays à l'effort de guerre canadien. "Aucune partie de l'effort de guerre", souligna-t-il, "n'a plus d'importance que la contribution fournie par l'industrie essentielle de ce pays —l'agriculture."

Les problèmes des fermiers mis en lumière

Le chef du gouvernement nota ensuite que les divers discours prononcés par les représentants de cette énorme délégation de producteurs de blé avaient mis en pleine lumière les problèmes qui les confrontent. M. Mackenzie King fit toutefois remarquer que la guerre avait soulevé de nouveaux problèmes non seulement dans l'Ouest, mais encore dans les autres parties du pays. Avant que les provinces des Prairies puissent obtenir pleine justice, il faudra toutefois convaincre auparavant l'opinion publique du bien fondé de leurs réclamations. "On ne doit pas oublier", commenta-t-il encore, "que toutes les questions de guerre de même que tous les autres problèmes nationaux se compénètrent en temps de guerre. Vous pouvez être certain que le gouvernement envisage sans cesse les problèmes nouveaux que la guerre suscite à l'agriculture dans tout le pays. En étudiant les problèmes immédiats, le gouvernement ne doit pas oublier l'avenir. Voilà pourquoi l'opinion publique trouve-t-elle parfois le gouvernement lent à se rendre à certaines demandes."

L'hon. J.-G. Gardiner

L'hon. J.-G. Gardiner, ministre de l'Agriculture, rappela que la Saskatchewan était la plus grande province productrice de céréales au Canada puisqu'on en tirait la moitié de toute notre production de blé. Il précisa que le gouvernement avait voulu attendre les représentations verbales des délégations de fermiers de l'Ouest qui se sont succédées à Ottawa depuis la fin de la semaine dernière avant d'adopter la nouvelle politique fédérale du blé pour l'année 1942.

Dans l'après-midi, la délégation de la Saskatchewan conféra avec le conseil du blé du cabinet.

Présents à l'entrevue

Outre ceux mentionnés, les ministres suivants étaient présents à l'entrevue: l'hon. T.-A. Crerar, ministre des mines; l'hon. J.-L. Ilsley, ministre des finanees; l'hon. W.-P. Mulock, ministre des postes; l'hon. J.-L. Ralston, ministre de la défense nationale; l'hon. J.-T. Thorson, ministre des services de guerre; l'hon. Norman McLarty, secrétaire d'Etat.

Les orateurs

C'est M. J.-H. Wesson, président du pool du blé de la Saskatchewan, qui a soumis le mémoire des fermiers de sa province. Ont aussi parlé: M. John Sutherland, des Fermiers Unis d'Alberta; M. James Jackson, aussi de l'Alberta; M. Ben Lewis, de la Fédération agricole du Manitoba; l'hon. W.-R. Motherwell, ancien ministre de l'agriculture; M. J.-C. Gorman, maire de Moose Jaw; M. S.-N. Horner, de la Saskatchewan; M. l'abbé M. Baudoux, de Prud'homme, Sask.; le Révérend Martin, de la Saskatchewan; M. J. Foster Gibbings, représentant la jeunesse de la Saskatchewan.

Le banquet du lundi soir

Le premier ministre Mackenzie King a souhaité, lundi soir, la bienvenue aux quatre cent cinquante délégués des fermiers de la Saskatchewan, invités au café du Parlement dans un banquet offert par la députation fédérale de la Saskatchewan, sous la présidence du Dr T.-F. Donnelly, libéral de Wood Mountain. Le premier ministre et le chef du parti C.C.F., J. Coldwell, assistaient à la réunion, comme députés des provinces de l'Ouest.

Ce dîner clôturait la deuxième journée de conférence de la délégation des fermiers de la Saskatchewan, venus à Ottawa pour discuter avec les autorités fédérales la situation agricole dans l'Ouest, et surtout du prix du blé pour la Saskatchewan.

N.D.L.R.—Nous résumons pour nos lecteurs le long rapport que le "Droit" d'Ottawa a fait de cette importante démarche. Nos correspondants voudront bien nous excuser si nous avons dû réduire leurs chroniques pour cette semaine

M. King

M. King adressant la parole aux délégués, a dit: "Vous êtes les bienvenus au Parlement. Il faut que vous vous sentiez libres dans un pays libre avec un gouvernement libre. Nous travaillons tous à une même fin, le triomphe du droit et la restauration de la liberté. Au moment où l'univers traverse sa plus grande crise, où la nation fournit son plus grand effort, nous nous rencontrons tous de nouveau au Parlement, dans le même esprit et avec le même but. Nous voyons déjà quel esprit animera l'humanité quand ce grand combat sera terminé."

Assistaient au banquet

A la table d'honneur, on remarquait l'hon. T.-A. Crerar, ministre des mines et des ressources; M. George Robertson, secrétaire du "Saskatchewan Wheat Pool"; l'hon. J.-G. Gardiner, ministre de l'agriculture; le Dr T.-F. Donnelly, député libéral de Wood Mountain; le premier ministre King; M. G.-H. Wesson, président du "Saskatchewan Wheat Pool"; l'hon. W.-R. Motherwell, ex-ministre de l'agriculture; M. Thomas Bobier, directeur du "Saskatchewan Wheat Pool"; M. E.-E. Perley, député de Qu'Appelle; M. Henry Lewis, directeur du S.W.P.; Mme K.-R. Collier, présidente du "Saskatchewan Home Maker's Club"; M. J.-N. Burrell, directeur du S.W.P.; M. Norman Stewart, directeur du S.W.P.; M. R.-H. Milliken, conseiller du S.W.P.; M. Arthur Friesen, directeur du S.W.P.; M. Oscar Glaze, directeur du S.W.P.; M. Wesley Ball, directeur du S.W.P.; Mme D. Nielsen, de North-Battleford; M. James Jenkins, directeur du S.W.P., président

(Suite à la septième page)

LES MARCHES

aux Abattoirs de Saint-Boniface

9 février

Bouvillons, jusqu'à 1,050 liv.	
De choix	$9.25—$9.50
Bons	$8.50—$9.00
Moyens	$7.75—$8.25
Ordinaires	$6.50—$7.50
Bouvillons, au-dessus de 1,050 livres	
De choix	$9.25—$9.75
Bons	$8.50—$9.00
Moyens	$7.75—$8.25
Ordinaires	$6.50—$7.50
Génisses—	
De choix	$8.50—$8.75
Bonnes	$7.75—$8.25
Moyennes	$7.00—$7.50
Ordinaires	$6.25—$6.75
Veaux engraissés—	
De choix	$10.00—$10.50
Bons	$9.50—$9.75
Moyens	$8.00—$9.00
Vaches—	
Bonnes	$6.50—$7.25
Moyennes	$5.00—$6.25
Ordinaires	$4.00—$5.00
Taureaux—	
Bons	$7.50—$8.25
Moyens	$6.00—$7.00
Vaches et génisses à engraisser—	
Bonnes	$7.25—$8.50
Ordinaires	$6.50—$7.00
Moyennes	$5.75—$6.25
Vaches laitières	$65.00—$95.00
Bouvillons à engraisser—	
Ordinaires	$7.25—$8.50
Veaux de boucherie—	
Bons et de choix	$11.00—$12.50
Ordinaires et moyens	$5.50—$10.50
Porcs—	
A —Prime $1.00 par tête	
B1—Apprêté	$13.85—$14.00
B2—Déduction par tête	.50
B3—Déduction par tête	1.50
C1—Déduction par tête	1.50
C2—Déduction par tête	2.00
C3—Déduction par tête	2.00
D1—Déduction par tête	2.00
D2—Déduction par tête	2.50
D3—Déduction par tête	2.50
Légers—Déduction par tête	2.00
Pesants—Déd. par 100 liv.	1.50
Agneaux—	
Bons du printemps	$11.00—$11.25
Ordinaires	$7.00—$9.00
Moutons—	
Bons moyens	$3.50—$3.50
Bons pesants	$4.00—$5.00
Ordinaires	$2.50—$3.00

Sask. Co-Op. Livestock Producers Ltd. — Régina

6 février

Porcs—Prix, vivants	
Légers, engraissés	$9.50—$10.00
Bouvillons, jusqu'à 1,050 liv.	
De choix	$9.00—$9.00
Bons	$8.00—$8.50
Moyens	$7.00—$7.50
Ordinaires	$6.00—$6.50
Bouvillons, au-dessus de 1.050 liv.—	
De choix	$9.00—$9.00
Bons	$8.00—$8.50
Moyens	$7.00—$7.50
Ordinaires	$6.00—$6.50
Génisses—	
De choix	$8.00—$8.25
Bonnes	$7.25—$7.75
Moyennes	$6.50—$7.00

PRODUITS
Du Manitoba

Beurre de Crèmerie frais no 1—F.O.B. Winnipeg	.32½
Oeufs—	
Grade A, gros, la douz.	.27
Grade A, moyen, la douz.	.26
Grade B, la douz.	.20
Grade C, la douz.	.18

VOLAILLES

Les prix suivants sont pour les volailles préparées, franco à bord (F.O.B.) Winnipeg:

Dindes—	
Grade A	.22
Grade B	.20
Grade C	.17
Vieilles poules, 3 sous de moins que les prix mentionnés plus haut.	
Oies—	
Grade A	.14
Grade B	.12
Grade C	.09
Canards—	
Grade A	.15
Grade B	.13
Grade C	.10
Poulets—	
Nourris au lait— au-dessus de 5 liv.	.20
de 4 à 5 liv.	.19
au-dessous de 4 liv.	.17
Grade A, 2 sous de moins que les prix mentionnés plus haut.	
Nourris au lait— Grade B, au-dessus de 5 liv.	.18
de 4 à 5 liv.	.17
au-dessous de 4 liv.	.15
Grade B, 2 sous de moins que les prix mentionnés plus haut.	
Grade C, 5 sous au-dessous des prix de ceux "nourris au lait, B".	
Poules—	
Grade A, au-dessus de 5 liv.	.16
Grade A, de 4 à 5 liv.	.15
Grade A, au-dessous de 4 liv.	.13
Grade B, 2 sous au-dessous des prix mentionnés plus haut.	
Grade C, 3 sous au-dessous des prix pour grade B.	

A Travers les Centres Français de la Saskatchewan

Des correspondants spéciaux de "La Liberté et le Patriote"

Gravelbourg

Jeudi dernier, le 5, à La Palestre, joute de gouret entre les aviateurs (Bombers), de Mossbank, et les Indiens de Swift Current. Ces derniers remportèrent la palme.

• • •

Son Excellence Mgr Guy est en visite pastorale dans la région de Prelate.

• • •

Le R. P. Charette, dominicain, prêche une retraite au monastère du Précieux-Sang, cette semaine.

• • •

On reprend le projet formé par les dames de la Fédération au sujet d'une bibliothèque enfantine. Nous aurons plus de mille volumes bientôt. Bravo! Et comme c'est M. le curé Bérubé qui s'en occupe, ça va marcher!

Willow-Bunch

Mariage

Le 3 février, M. Guillaume McDougall, de Régina, conduisit à l'autel Mlle Germaine Durand, de Willow-Bunch. Mgr Kugener officiait.

M. McDougall s'est fait catholique et fut baptisé publiquement par M. l'abbé Dugas après la grand'messe, le dimanche 1er février. M. et Mme Gérard Lapaire remplissaient la fonction de parrain et marraine.

Un succulent souper fut servi à un grand nombre de parents et d'amis chez M. Napoléon Durand, père de la mariée.

A M. et Mme McDougall, nous souhaitons une longue et heureuse vie.

CHEVALIERS DE COLOMB
Les concours
Au Ping-Pong—Prix $1.50
Série entre gagnantes

Gagnantes: Mme R. Rodrigue, A. Champigny, Mme Lespérance.
Perdantes: J. Lauzière, Y. Champigny, R. Dauphinais.

En semi-finales
Gagnante: Mme R. Rodrigue.
Perdante: Aline Chamigny.

En finale
Gagnante: Mme R. Rodrigue.
Perdante: Mme Lespérance.

Au Snooker—Prix $3.50
Deuxième élimination
Série entre gagnants

Gagnants: O. Lespérance, Dr Fréchette, A. Roy, R. Bouliane, P. Rodrigue, R. Bouliane.
Perdants: J. Gareau, G. Granger, A. Blanchard, M. Mondor, R. Martin, M. Lavallée.

Avis aux concurrents

1.—Consultez la liste pour connaître votre adversaire.

2.—Fixez ensuite avec lui un rendez-vous pour jouer votre concours.

3.—Indiquez le résultat sur la liste. Bonne chance!

Cartes

M. Roméo Rodrigue et Mme O. Champigny furent les gagnants aux cartes. M. Sylvio Lafrenière gagna le prix du "quizz" dirigé par M. Albert Roy.

• • •

Tableau d'honneur à l'école du village

Grade VIII—Albert Bonneau, 96; Roland Desy, 91.
Grade VII(A)—Cécilia Caldwell, 87; Thérèse Bonneau, 84.
Grade VII(B)—Theresa Desy, 80; Pauline Granger, 76.
Grade VI — Laurence Dionne, 82; Roch Gosselin, 82.

Va-et-vient

Mme Cléophas Champigny, ainsi que Mlle Aline Champigny, accompagnèrent Mlle Yvette Champigny à Mankota, dimanche dernier.

Miles Annette Sylvestre et Carmel Drouin, qui sont maintenant à Régina pour quelque temps, sont venues à Willow-Bunch, à l'occasion du mariage de M. et Mme McDougall.

Mlle Béatrice Beaulne est maintenant à l'hôpital de Moose Jaw.

Laflèche

Il y eut une bonne assistance à la réunion d'étude du Cercle de Jeunesse Catholique, le lundi 2 février. Cette réunion eut lieu chez M. Edgar Piché, l'un des membres. On étudia la question de la spiritualité de l'âme, les objections des matérialistes étant soigneusement examinées et réfutées. M. Léo Lizée, en charge du comité d'études, dirigeait les débats. On décida ensuite d'avoir une partie de cartes à la salle, aujourd'hui, au profit de l'église. Un délicieux et abondant goûter fut servi à la fin par Mlle Thérèse Piché, assistée de Mlle Hélène Périgny.

• • •

M. William Désilets, un ancien de l'endroit, se remet heureusement d'une assez grave indisposition.

• • •

Claude Lizée, enfant de M. et Mme Odilon Lizée, a dû interrompre ses classes au couvent du village et prendre le lit pour quelques semaines, sur les ordres du médecin. Nous faisons des voeux pour son prompt rétablissement.

• • •

Tableau d'honneur au Couvent

Grade XII—Rita Monette, Armande Brunelle.
Grade XI—Madeleine Deshaye, Armande Laberge.
Grade X — Agnès McDonald, Thérèse Monette.
Grade IX—Alice Rémy, Angela Gobeil.
Grade VIII—Béatrice Watteyne, Aline Belcourt et Claire Monette.
Grade VII — Violette Monvoisin, Patsy Darby.
Grade VI — Louise Bilodeau, Brigitte Deshaye.
Grade V—Hélène Le Tilly, Réjeanne Lizée.
Grade IV—Yvonne Le Tilly, Cécile Rivard.
Grade III — Gabrielle Minne, Gérald Darby.
Grade II — Mary McDonald, Yvonne Vanderworde.
Grade I—Vincent Morin, Paul Gagnon.

Meyronne

Baptême

Le 2 février: Marguerite Therens, fille de M. et Mme Peter Therens (née Rosalie Mulatz). Parrain et marraine, Léo Brière et Marguerite Mulatz, cousin et tante de l'enfant.

Nouvelles d'outre-mer

Un des nôtres, Lucien Barsalou, parti depuis plusieurs mois, a envoyé à ses amis meyronnais ses meilleurs remerciements pour le paquet de Noël reçu en très bon état.

Meilleurs voeux de prompt retour!

Va-et-vient

M. le curé et M. Louis Girardin sont allés à Gravelbourg pour affaires.

Mlle Cécile Brisebois fait un séjour de quelques semaines chez ses grands-parents, M. et Mme P. H. Bouvier.

MM. Adélard et Olier Couture sont partis travailler dans la province d'Ontario et M. Gaston Couture travaille à Régina.

Au profit de la Croix-Rouge

Quelques-uns des nôtres de la campagne ont tenu à encourager les organisateurs de la partie de cartes qui eut lieu dans la salle municipale. Félicitations.

Radville

L'assemblée annuelle de la paroisse, tenue le dimanche 25 janvier, nomma un nouveau syndic. M. Patrick Evans sortit de charge, et M. Napoléon Fradette le remplaça.

Au service de la patrie

Constatons que les nôtres font leur part et qu'ils continueront à être généreux pour l'effort de guerre. Ceux dont les noms suivent portent l'uniforme ou suivent des cours préparatoires au service actif: MM. Arsène Bourassa, Henri Mazenc, Paul Rivierre, Robert Bourassa, Georges Labbée, Odilon Prost, Georges Prost, Pierre Bourassa, Eugène Bourassa, Léon Dionne, René Dionne, Georges Lauzière, Roméo Fradette, Marcel Bernier, G. Cairns, Albert Pradines, Hervé Tremble, Ernest Demers, Henri Martin.

• • •

M. et Mme Joseph Deshors nous quittent pour aller résider à Régina. M. Deshors ainsi que Jean Creusot travailleront à la manufacture de munitions; nous leur souhaitons succès.

• • •

Bienvenue à M. Ernest Bourassa, de Souris Valley. M. Bourassa ouvre une boucherie à Radville; espérons que les nôtres le favoriseront.

• • •

Une soirée sera donnée à la salle Mémoriale le 16 février sous la direction de M. et Mme J. W. Brodeur et Arthur Lafrenière. L'admission sera de 25 sous et les Dames de Ste-Anne se chargent de servir le goûter; alors, venez tous passer une agréable veillée.

• • •

M. Roméo Lafrenière, mécanicien au C.N.R., est transféré à Melville pour quelque temps. Nous souhaitons qu'il nous revienne sous peu.

Réunion de l'A.C.F.C.

L'A.C.F.C. se réunit le dimanche 1er février. Les élections se feront le 16 prochain. La liste de nomination comprend 19 noms, mais vous ne devrez voter que pour 8 seulement: Mmes Clément Bourassa, C. Randles, T. Labossière, Jean Dehors, Léon Carles, J. W. Brodeur et MM. Sylva Bourassa, Clément Bourassa, Emile Bourassa, J. W. Brodeur, Roméo Lafrenière, Arthur Lafrenière, R. A. Martin, Louis Martin, Arthur Dionne, Raymond Fradette, C. Delaye, J. A. Hébert, Georges Delanoye.

• • •

Le gouret est encore en vogue à Radville. Le club local vient de remporter une victoire de 9 à 4 sur l'équipe de Colgate.

Saint-Hubert

Baptême

27 janvier, Marie-Hermelie-Octavie-Léa Istace, 11e enfant (dont 10 encore bien vivants) de M. et Mme Robert Istace (Emma Brulé). Parrain; Octavien Brulé, oncle, et marraine, Léa Istace, soeur de l'enfant. Nos félicitations aux parents.

Naissances

Le 2 février, naissaient, à l'Hôpital de Whitewood, deux garçons; l'un à M. Georges Brulé, et l'autre à M. Ernest Paquin.

A l'hospice

Dernièrement, l'Hospice Jeanne d'Arc était honoré de la visite de Rév. Mère Marie Ludovic, Provinciale des Soeurs de Notre-Dame de la Croix, de Forget. Elle était venue accompagner deux nouvelles gardes-malades, les Rév. Soeurs Marie Hilaire et Marie Claudie, récemment graduées d'un hôpital de Winnipeg.

Notre partie de cartes et vente de paniers

Notre partie de cartes et vente de paniers ont fini par avoir lieu le 25 janvier. L'assistance a été bien satisfaisante. Aux cartes les heureux gagnants ont été: M. F. Jordens et Mlle Maria Smeets. Les prix de consolation ont échu à M. Paul de Laforest et à Mme Léon Jordens.

Pour la vente des paniers, un encanteur de profession, M. Clarey, s'étant trouvé de passage, son expérience et son habileté ont été naturellement mises à contribution. Sans nul doute, le succès de la vente s'en est heureusement ressenti. Nos Dames de l'Autel, qui avaient organisé la soirée, ont donc tout lieu d'être satisfaites du résultat obtenu.

• • •

Un club de gouret improvisé par un groupe de jeunes de St-Hubert, a été tellement fier d'une victoire remportée à la Patinoire Muflie, sur un club (non moins improvisé) de jeunes du Nord de Broadview, qu'ils avaient accepté une seconde rencontre, sur une patinoire au Nord de Broadview. Cette fois le destin a été défavorable aux patineurs de St-Hubert. Mais, ils ont eu, affirment-ils, bien du plaisir.

• • •

Mme Arthur Dumonceaux, a dû passer plusieurs jours à l'hôpital de Whitewood; mais, les dernières nouvelles sont bonnes.

Montmartre

Emprunt de guerre

Le comité qui s'occupera de la prochaine campagne pour l'emprunt fédéral ici, se compose des personnes suivantes: Président, A. T. Breton; vice-président, Georges Parcival; secrétaires et assistants, A. L. Storey, Lucien Ayotte, J. A. Malach.

Il y aura aussi quatre autres employés qui solliciteront les prêts, et se proposent de faire un succès de cette entreprise.

• • •

M. l'abbé Foisy est parti en toute hâte au chevet de son père gravement malade, dans l'Est du Canada. Le R. P. Lachapelle, de Régina, le remplace temporairement.

• • •

Parmi les malades en convalescence, mentionnons Mme Veuve Ernest O'Shaughnessy et Mme Rosaire Lachambre; toutes deux sont maintenant en bonne voie de guérison.

De passage

M. Eloi O'Shaughnessy, de La Sarre, P.Q.; M. Hector Léveillé, de Régina, et Mme A. Gouin, de Trois-Rivières, P.Q.

Mlle Rose-Eva Coupal est actuellement en vacance à la côte du Pacifique pour plusieurs semaines.

La Caisse Populaire

L'assemblée générale de la Caisse Populaire a eu lieu le 6 courant au soubassement de l'église. Cent cinquante personnes étaient présentes. Les rapports des différents comités furent lus et adoptés à l'unanimité. Une intéressante discussion suivit, à laquelle prirent part plusieurs officiers qui répondirent aux nombreuses questions qui furent posées. L'élection des officiers donna les résultats suivants:

Directeurs: MM. A. T. Breton, Regis Ferraton, M. l'abbé J. A. Foisy, Ph. Perron, Jean Perron.

Comité des prêts: MM. J. A. Malach, Alph. Toupin, Chas Williams.

Comité de surveillance: MM. Louis Fournier, M. G. Billing, J. A. Caron.

Plusieurs nouveaux membres s'inscrivirent et plusieurs déposants profitèrent de l'occasion pour encourager cette organisation. M. C. Dozois agissait comme secrétaire, en l'absence de M. l'abbé Foisy. Une motion de remerciements fut adoptée à l'égard des membres du comité sortant de charge.

Lac Pelletier

MM. Antonio Monette et Roland Gagné sont allés à Régina pour suivre leur entraînement militaire.

• • •

M. Napoléon Provençal, de Ponteix, a passé quelques jours au Lac.

• • •

Mercredi dernier, Mme Paul Alary recevait les dames d'autel pour une de leurs réunions mensuelles.

• • •

Mercredi dernier aussi eut lieu à Ponteix un "shower" en l'honneur de Mlle Lumina Provençal.

• • •

M. Joseph Monette est revenu de l'hôpital ainsi que Jules Alary.

Wauchope

Voici les noms des gagnants de la partie de cartes du 1er février: Justine Quennelle et Octave Gervais. Prix de consolation: Roland Mailhot et Ida Gaudet.

Le 15 février prochain, à 8 h. du soir, nous aurons une autre partie de cartes et des jeux divers. Un goûter sera servi par les dames de la paroisse. Tous sont invités.

Chez les nôtres de l'Ontario

Rainy River

Notre paroisse fut attristée à l'annonce de la mort du Sergent Observateur Jack Gaudet, fils cadet de M. et Mme Frank Gaudet, qui a été tué sur le champ d'action en Angleterre.

Jack naquit dans cette paroisse et y fit ses études. Il a toujours été un membre loyal de l'Eglise et un fervent catholique.

Avant de s'enrôler dans le Corps d'Aviation Royale Canadien, il était employé aux bureaux de la Compagnie Beaver Lumber, ici et en d'autres endroits en Ontario.

La paroisse entière désire offrir ses plus sincères sympathies au père et à la mère du cher disparu, ainsi qu'à son frère Fred. R.I.P.

• • •

Nous souhaitons la bienvenue à M. l'abbé Couture qui a repris ses fonctions dans la paroisse, après une absence de deux mois. M. l'abbé Richard qui le remplaçait ici, est retourné à St-Boniface.

Fort Frances

C'est avec regret que nous apprenons la mort de M. Stephen Rathwell, survenue à l'hôpital La Vérendrye, samedi dernier le 31 janvier. M. Rathwell, âgé de 85 ans, était un des pionniers de notre paroisse, résidant ici depuis plus de 30 ans.

Le service, chanté par le R. P. Audette, eut lieu en l'église Ste-Marie, lundi matin.

Lui survivent, deux filles, Mme Michel Tyne et Mlle Catherine Rathwell, toutes deux de Winnipeg, et deux fils, Jean, de Vancouver, C.-B., et James, de Fort Frances, à qui nous offrons nos profondes sympathies.

• • •

Mlle Rita Laforest est allée passer quelques jours en visite chez des amis à Winnipeg.

• • •

Mlle Verna Holowaty doit nous quitter ces jours-ci pour suivre un cours commercial au Success Business College, à Winnipeg.

• • •

M. et Mme John Linehan sont revenus d'un voyage à Montréal et Ottawa, où ils ont passé plus de deux semaines.

• • •

M. Daniel Murray qui nous quitta il y a plus d'un an pour l'Université de Toronto, est en visite chez ses parents. M. Murray a complété sa première année comme chimiste, et désirant servir son pays, il a maintenant joint l'aviation canadienne.

Ses amis profitèrent de son passage ici pour le féliciter de son récent mariage, et pour lui présenter, ainsi qu'à son épouse, leurs meilleurs voeux de bonheur. Une soirée eut lieu en leur honneur chez Mme Alex. Bruce. M. et Mme Daniel Murray retourneront prochainement à Toronto.

• • •

Notre hôpital local La Vérendrye rend certainement des services appréciables, grâce au dévouement de tout le personnel. Le 31 décembre 1941 nous comptions 723 admissions depuis l'ouverture, qui eut lieu le 5 juin. Nous ne saurons jamais assez remercier nos bonnes religieuses de nous avoir favorisés d'une telle institution.

Windsor

De passage

Le 16, M. F. McIntosh, chez ses amis.

• • •

Le dimanche 18 janvier, M. et Mme A. Lepage, M. et Mme Caillouette et Mme Boutin, tous de Chatham, en visite chez des parents et amis.

• • •

Mme Boutin demeure chez ses filles, Mmes J. Deschamps et Chaput, pour une quinzaine.

• • •

Le 25 janvier, MM. et Mmes A. Lepage, L. Caillouette, E. Caillouette vinrent saluer M. E. Caillé avant son départ. Le 29 de ce mois, M. E. Caillé partit rejoindre sa famille à Vonda, Sask.

• • •

M. et Mme Wilfrid Chaput ont pris possession de leur grande maison. Nos félicitations.

• • •

Le 30 janvier, Mlle Anna-Marie Ouellette, âgée de vingt ans, mourut après une courte maladie à l'Hôtel-Dieu. Elle laisse pour la pleurer, son père et sa mère, M. et Mme H. Ouellette, ses soeurs et frères, Herbert, Mme H. Groulx, Léo, Alphonse, Clarence, Alvin, Albert, Ida, Liona et Marcella, ainsi que son fiancé, M. Henri Deschamps.

Les funérailles ont eu lieu le lundi 2 février, en l'église du Sacré-Coeur, à neuf heures.

De nombreux parents et amis de Windsor et Chatham vinrent offrir leurs sympathies aux parents éprouvés.

Délégation Importante

(Suite de la sixième page)

du comité provisoire; M. J. Coldwell, chef C.C.F. aux Communes; M. Dufferin Young, directeur du S.W.P.

Le lieutenant Léonard Tremblay, député libéral de Dorchester, s'occupa d'entretenir les convives avec des chants de groupe.

Mémoire présenté par les fermiers

En plus de demander que le prix du blé soit de $1.00 au lieu de 70 sous le boisseau, les fermiers proposent l'établissement d'une parité de prix telle que celle qui prévaut aux Etats-Unis. On prendrait pour base de cette parité, le niveau des prix agricoles et des prix industriels de 1929, et la Commission des prix n'aurait pas le pouvoir de fixer les prix agricoles à un niveau plus bas que celui déterminé par l'organisme chargé d'établir cette parité.

On préconise aussi l'établissement d'une assurance agricole en vue de stabiliser le revenu des fermiers, de protéger la fertilité du sol et de développer des méthodes de distribution plus efficientes et plus économiques.

Texte de la pétition

Voici de larges extraits du texte du discours que fit M. John H. Wesson, de Régina, président du Saskatchewan Wheat Pool, au nom des représentants des producteurs de blé de l'Ouest.

"Cette délégation représente plus de 200,000 fermiers de la Saskatchewan, et la pétition que je vous présente en leur nom a pour but de suggérer certains changements dans la politique agricole fédérale, afin de remédier à la crise économique qui sévit dans notre province.

L'importance de la délégation manifeste la gravité de cette crise.

"Si le gouvernement ne réagit pas et ne remédie pas à notre situation désespérée, il est fort probable que la production du blé va être complètement abandonnée."

Nature des suggestions

1. — Le gouvernement devrait reconnaître dans sa politique agricole le principe de la parité des prix pour toutes les denrées agricoles.

2.—Le paiement initial du blé livré au Wheat Board devrait ne pas être moins de $1 le boisseau, —blé no 1 à Fort William,—et le paiement final du blé livré au Wheat Board devrait être fait par paiements différés en se basant sur le prix suggéré par la Commission qui s'occuperait de déterminer la parité des prix.

3—Le plafond des prix ne devrait jamais être inférieur au niveau fixé par la parité des prix.

4—Un contingentement équitable des livraisons devrait être établi.

5—Le gouvernement devrait entreprendre la détermination des livraisons de blé durant chaque année; le montant de ces livraisons qu'il accepterait de recevoir serait basé sur la capacité d'absorption du marché, à moins que le gouvernement veuille créer des réserves additionnelles. Le texte de la requête suggérait 280,000,000 à 300,000,000 boisseaux: montant qui fut livré l'an dernier.

6—Toutes les ventes du Wheat Board durant la période qui s'étend entre les deux récoltes devraient être créditées sur les livraisons de cette période. D'ailleurs, toutes les livraisons devraient être écoulées avant un an, sinon le surplus devrait être retourné aux producteurs.

7—L'on devrait déclarer cette année comme une année de crise agricole, comme le permet le Prairie Farm Assistance Act, sans tenir compte du prix du blé dans le moment.

8—La délégation aspire à la création d'une assurance agricole, qui protègerait tous les producteurs agricoles, et dont les frais seraient défrayés par le Dominion, les gouvernements provinciaux et les particuliers.

Culture mixte

Beaucoup de fils de fermiers se sont enrôlés dans les forces canadiennes, créant par là une situation critique de la main-d'oeuvre. La délégation prétend qu'un homme sur sept s'est enrôlé.

Il faut se rappeler qu'il y a d'immenses étendues de terre qui sont exclusivement consacrées à la production du blé. Si l'on doit abandonner la production du blé, le manque de main-d'oeuvre et de machines forcera les fermiers à retourner à l'élevage et à abandonner toute culture.

Industrie et agriculture

La délégation prétend que l'industrie est plus favorisée que l'agriculture par le gouvernement fédéral durant la guerre.

Le gouvernement garantit à l'industrie des profits et des prix de vente plus élevés que le coût de production; il stabilise aussi les gages et les salaires à un niveau beaucoup plus élevé que celui qui prévalait avant la guerre. Mais le prix des denrées agricoles n'a pas bénéficié de cette hausse, bien que le coût de production ait continuellement monté.

Si le fermier de l'Ouest recevait pour son travail un revenu équivalent à celui de la période 1926-29, base des salaires raisonnables, il n'y aurait aucune délégation de l'Ouest dans la capitale.

A cause de ce traitement injuste et partial de la classe agricole, du moins en ce qui concerne les fermiers de l'Ouest, le revenu des fermiers de la Saskatchewan a décliné de $129,380,000 qu'il était en 1940-41 à $50,000,000.

Les délégués de langue française

M. Robert Chaland, de Cavalier; Auguste Radoux, de Englefield; Victor Roberge, de Battleford; C. Gravel, de Rose-Valley; Ernest Toupin, de Storthoaks; Charles Augey, de Forget; Jean Boutin, de St-Victor; J.-D. Drouin, propriétaire de l'hôtel de Willow-Bunch; M. Théodore Préfontaine, de Masefield; M. Gédéon Bruneau, de Frontier; M. O. Begrand, de Hoey; M. Gaston Coutlee, de Gladmar; M. l'abbé Maurice Baudoux et M. Victor Roberge.

Financement du voyage

Ce voyage à Ottawa a coûté plus de $44,000 aux cultivateurs. Ces dépenses ont été défrayées en partie par le syndicat du blé de la Saskatchewan, qui constitue le principal initiateur et l'animateur de cette délégation.

Programme

Durant le trajet, un haut parleur a informé les délégués des buts et du programme de leur voyage à Ottawa.

Le comité provisoire

A l'issue des délibérations de la journée de dimanche, au Château Laurier, les quelque quatre cent vingt-cinq délégués des fermiers de la Saskatchewan, ont élu un comité provisoire qui a présidé aux délibérations qui ont eu lieu au Château Laurier. Ce comité était présidé par M. J.-P. Jenkins, de Kelvington (Sask.), et par M. J.-H. Wesson, président du Saskatchewan Wheat Pool, qui avait pris l'initiative de cette délégation, et par M. George Robertson, secrétaire du Saskatchewan Wheat Pool. M. H. Stevens agissait comme secrétaire. Les centaines d'autres délégués avaient été partagés en districts pour faciliter les délibérations. Chacune de ces régions avait un directeur. Dans le district no 1, M. Donald Cameron, (Carlyle); no 2—M. Jack Lidget, (Fir Mountain); 3—M. Edwin Wright, (Eastend); 4—M. Henry Lewis, (Verlo); 5—M. John McCaig, (Halvorgate); 6—M. Joseph Patterson, (Wilcox); 7—M. John Burrill, (Longbank); 8—M. Wesley Ball, (Pelly); 9—M. A.-D. Young, (Symric); 10—M. Wm Broley, (Swanson); 11—M. John Wellbelove, (Eston); 12—M. N.-G. Stewart (Phippen); 13—M. A.-H. Crofford, (Asquith); 14—M. J.-P. Jenkins, (Kelvington); 15—M. A. Friesen, (Rosthern); 16—M. P.-W. Farnsworth, (Edam). De même, M. W.-C. McNamara, du Canadien National, et M. R. Studd, du Pacifique Canadien.

La dernière journée

La dernière journée de conférence des délégués des fermiers de l'Ouest s'est clôturée par un grand banquet, au château Laurier. Le colonel Ralston, ministre de la défense nationale, et l'hon. C.-D. Howe, ministre des munitions et de l'approvisionnement, adressèrent la parole.

Ces délégués venus conférer avec les autorités fédérales sur la question agricole dans l'Ouest, et principalement sur le prix du blé, attendent maintenant la réponse du gouvernement à leur requête qu'ils ont présentée au cabinet. Le gouvernement a promis de prendre en considération les demandes des fermiers.

ON DEMANDE

Instituteur ou institutrice bilingue pour l'école de Sainte-Marthe, Sask. Salaire, $750.00. Ouverture 16 février. S'adresser à **Léopold Fafard, Sainte-Marthe, Sask.**

Cartes Professionnelles

Pour Vous, Mesdames

Un problème de notre temps: la veillée en famille

Oui, c'est en effet un problème de nos jours que la veillée en famille. Il faut reconnaître qu'il s'agit d'un courant général, d'une espèce de mentalité nouvelle qui, depuis quelques années, depuis une génération surtout, pousse les jeunes à se trouver partout ailleurs mieux que chez eux.

Pourquoi déserte-t-on le foyer?

Quand la tendresse vigilante des parents s'attriste en constatant que le foyer est déserté à peu près chaque soir par ceux et celles à qui ils ont donné le meilleur de leur âme et de leur vie, je me dis qu'il n'y a peut-être qu'une chance sur dix de faire détourner ce courant. Pour appuyer ceci, je n'ai qu'à procéder, comme vous pouvez sans doute le faire également, à l'inventaire de quelques douzaines de foyers de mes connaissances. Et c'est pour y constater qu'il en est un sur cinquante où l'esprit de famille a réussi à dominer la poussé du modernisme et permet aux membres d'un même "home" de se grouper le soir autour du père ou de la mère et parfois des deux, et d'être satisfaits de cette atmosphère sereine et reposante. Chez les autres, c'est la désertion quotidiennement renouvelée des grands enfants qui s'en vont demander au cinéma, au club, à la patinoire ou à la salle de danse la série des plaisirs qui, bien que le plus souvent ternes et factices, leur apparaissent pourtant comme le summum des joies palpables.

Serez-vous assez puissante pour soustraire aux mirages de l'existence extérieure vos fils et vos filles, et le cercle familial où vous aimerez les voir évoluer, sera-t-il plus fort que les appels souvent décevants mais toujours irrésistibles du dehors?

Comment y remédier

A une femme intelligente il s'agit de vouloir! Il faudra d'abord que vos enfants, en avançant dans la vie, constatent plus souvent qu'autrement, le soir, la présence de leur père au foyer. Il faudra surtout apprendre à vos petits à aimer la maison et à la considérer comme autre chose qu'un lieu ennuyeux où l'on ne reste que le moins possible. Oui, croyez-moi, madame, lorsque vous aurez réussi à faire de votre foyer une maison idéale, il est à peu près certain que vos enfants n'auront pas la tentation trop fréquente de la quitter pour aller chercher ailleurs plus de joie, plus de liberté, et si j'ose dire, plus d'épanouissement. Si tant de jeunes gens et de jeunes filles se plaisent de moins en moins chez eux, c'est qu'on ne s'est pas préoccupé suffisamment, dans la mesure où la vie extérieure se faisait plus séduisante, de dorer et d'ensoleiller pour eux les quatre murs du logis paternel.

Rendez votre foyer attrayant

Faire de votre "home" un endroit riant et accueillant où régnera une atmosphère de saine gaieté et de franche solidarité, voilà ce qu'il importe d'abord de réussir si vous voulez y river demain vos grands garçons et vos grandes filles. Et même s'il leur arrive parfois de le déserter un peu plus souvent que vous l'aviez rêvé dans votre tendresse maternelle, consolez-vous en songeant qu'ils le trouveront doublement meilleur chaque fois qu'ils y reviendront.

CLAIRE-ANNE.

—"La Frontière"



Vous avez peut-être quelque problème à résoudre, quelque règle d'étiquette que vous aimeriez à connaître, quelque procédé sur lequel vous désirez être renseignée? Si oui, écrivez tout simplement au Courrier: votre demande recevra toute l'attention que vous souhaitez.

Adressez votre lettre au: "Courrier de Louise", La Liberté et le Patriote, 619, Ave McDermot, Winnipeg, Man.

Q.—(1) Pourriez-vous me dire où je pourrais me procurer le roman "A la recherche du bonheur" par Emile Richebourg, qui a paru comme feuilleton dans le "Samedi" en janvier 1940?

(2) Est-ce que les jeunes filles peuvent travailler au "Macdonald's Aircraft"? Si oui, quel genre d'ouvrage ont-elles à faire?—ISOLEE.

R. — (1) Vous pourriez vous procurer ce livre en écrivant au "Samedi", Poirier, Bessette et Compagnie, 975, rue de Bullion, Montréal, P.Q.

(2) Oui, les jeunes filles peuvent travailler au "Macdonald's Aircraft". Les travaux auxquels elles s'adonnent, en général, sont manuels, et peu fatigants. Il y en a qui collent des parties d'avions ensemble; quelques-unes cousent des toiles, d'autres les placent sur les avions. Un certain nombre sont chargées de peindre les avions.

Si les employées qui se présentent ont pris un cours commercial, et si elles le désirent, on les désigne pour travailler dans le bureau de cet établissement dès qu'on a besoin de leurs services.

•

Q. — Pourriez-vous, s'il-vous-plait, me dire quels sont les noms des principaux anniversaires de mariage? —MANITOBAINE.

R.—Voici la liste de ces anniversaires:

1 an	Noces de coton
2 ans	Noces de papier
3 ans	Noces de cuir
5 ans	Noces de bois
7 ans	Noces de laine
10 ans	Noces d'étain
12 ans	Noces de soie
15 ans	Noces de porcelaine
20 ans	Noces de cristal
25 ans	Noces d'argent
30 ans	Noces de perles
40 ans	Noces de rubis
50 ans	Noces d'or
60 ans	Noces de diamant

•

Q.—Je vous serais reconnaissante si vous me faisiez connaitre un procédé pour détruire les mites dans un tapis.—UNE QUI AIME VOTRE COURRIER.

R.—Le moyen suivant est reconnu comme étant très-efficace pour débarrasser un tapis des mites qui y sont logées: Plongez une serviette de grosse toile dans de l'eau, tordez-la bien et étendez-la uniformément sur votre tapis; passez dessus un fer très chaud, en répétant l'opération sur tous les endroits infectés par les mites. Il n'est pas nécessaire d'appuyer fortement sur le fer. Ni le poil ni la couleur du tapis ne seront affectés, et les mites seront détruites par la chaleur et la vapeur.

•

Q. — C'est avec empressement que je viens vers vous, vous sachant très bonne et très indulgente, pour vous consulter sur un problème qui me hante l'esprit depuis quelque temps. Que faut-il penser d'un jeune homme qui veut se permettre certaines familiarités malhonnêtes avec sa fiancée sous prétexte que bientôt il la mariera? Doit-il être renvoyé? — QUI VEUT RESTER BONNE.

R.—La jeune fille qui se laisse courtiser par un jeune homme même si elle est sa fiancée, doit toujours se faire respecter. Si votre ami vous aime réellement, il aura pour vous la plus profonde admiration s'il réalise que vous préférez votre vertu, votre devoir, à son amitié.

Si au contraire, il vous délaisse parce que vous ne voulez pas vous rendre à ses désirs, c'est qu'il n'a pas d'amour sincère pour vous. De plus, vous avez des motifs sérieux de douter du jeune homme qui vous fréquente. En effet, il serait fort surprenant que sa conduite soit bonne avec les autres jeunes filles, puisqu'il n'a pas même assez de dignité pour respecter celle qu'il aime. Et dans ces circonstances quelle sera sa conduite après le mariage? Vous sera-t-il fidèle? A mon avis, s'il persiste dans ses intentions, vous devriez le renvoyer sans hésitation. Vous ne regretterez jamais d'avoir été vertueuse.

Louise

LE TACT de ne rien dire

Bien souvent le tact consiste dans les choses que nous ne disons pas, autant que dans les choses que nous disons.

Etes-vous de ces personnes qui disent toutes les vérités sans se soucier des résultats néfastes que des indiscrétions pourraient parfois amener? — Une amie me disait un jour: "Hier, j'ai été sur le point de blesser une personne bienveillante en lui dévoilant une vérité inutile."

"Heureusement pour elle et pour moi, je me suis rappelée à temps l'axiome: "Toute vérité n'est pas bonne à dire," et je me suis tu.

Combien d'amitiés se sont éteintes par des paroles non pas méchantes, mais inconsidérées, car les personnes qui manquent de tact ne sont pas nécessairement viles ou dépourvues de bienveillance, mais, elles ne pensent pas plus loin que le bout de leur nez.

Le tact de ne rien dire que ce qu'il faut, dans le temps qu'il convient de le dire, et à qui il faut le dire, voilà le secret de se faire et de se conserver des amis. Ceux qui manquent de cette qualité essentielle au commerce social vivent isolés. On les fuit, parce qu'ils blessent les sentiments personnels, et que leurs indiscrétions causent les malaises entre gens appelés pourtant à vivre dans une belle amitié, par des qualités qui s'harmonisent, par ailleurs.

Le mot tact vient du mot latin TACTUM qui signifie: toucher. Cela renferme une sorte de sens spirituel de la touche. Il est des personnes qui possèdent le tact comme un don. C'est un don précieux. Mais le tact peut s'acquérir en pratiquant la considération des sentiments d'autrui, et en s'appliquant à ne pas faire aux autres, dans ses actes ou ses paroles, rien qui puisse blesser ou que l'on ne voudrait pas qui nous soit fait.

Se mettre à la place du prochain, voilà peut-être une des plus sûres manières d'acquérir le tact.

GILBERTE.

Etiquette de la table

(Suite)

Comment doit-on tenir sa fourchette?

On doit la tenir de la main gauche, les fourchons baissés, lorsque l'on s'en sert avec le couteau, pour couper ou séparer des aliments.

Employée dans la main droite pour porter de la nourriture à sa bouche, on la tient les fourchons levés.

• • •

Quand un convive doit-il se présenter pour le lunch ou le diner?

Dans les dix minutes qui précèdent l'heure indiquée.

• • •

Est-il nécessaire d'accuser réception d'une invitation à diner?

Ce serait le comble de la mauvaise éducation que de ne pas accuser réception d'une telle invitation.

• • •

Une hôtesse doit-elle attendre longtemps l'arrivée d'un invité retardataire?

Pas plus de quinze minutes.

• • •

Que doit-on toujours faire avant de boire un verre d'eau?

S'essuyer la bouche avec sa serviette.

• • •

De quelle manière doit-on se servir d'une serviette de table?

Elle doit être ouverte en dessous de la table, pliée en deux et étendue sur les genoux.

• • •

Que doit-on faire de sa serviette à la fin du repas?

Une personne invitée pour un seul repas doit simplement déposer sa serviette sur la table, sans la plier.

Un invité dans une maison privée doit plier sa serviette et la déposer à gauche de son assiette. Dans un hôtel, on ne plie jamais sa serviette à la fin du repas.

J'ai vu...

J'ai vu des coeurs heureux, que le sort a comblés,
Vivre d'amour paisible et tendrement aimés!
Rayonnants de bonheur, un doux sourire aux lèvres,
Ils allaient par la main vers le pays des rêves!

J'ai vu des coeurs souffrir d'un cruel abandon,
Convulsés de douleur dans l'affreux tourbillon!
Les pleurs sont leur partage! Ignorés sur la terre,
Ils ont fait de leur vie une vaine prière!

J'ai rencontré des coeurs par nature indolents;
La beauté, la laideur les trouvent indifférents.
Ils dorment, sans souci de folles aventures:
Ce sont de pauvres riens qui servent de parure!

J'ai rencontré des coeurs follement passionnés,
Se gaver de plaisirs justement prohibés!
Je les ai vus trainer dans l'ignoble poussière,
Et demander pardon, surpris de leurs misères!

J'ai vu l'azur, le ciel dans toute sa splendeur,
Des étoiles flotter dans le vide enchanteur!
Mon âme a pris espoir devant cette féerie:
Aimer, souffrir, mourir, c'est l'éternelle vie!...

Paul LABRECHE.



Une jeune fille employée dans une fabrique de mitrailleuses Bren. Les femmes occupent aujourd'hui des emplois qui requièrent une grande dextérité, un coup d'oeil sûr et certaines connaissances techniques, dans notre industrie de guerre.

PETITES VIEILLES

Par Clément MARCHAND

Dans le froid matin aux blancheurs crues, voici venir les petites vieilles, levées tôt après une nuit sans sommeil.

Leur forme mince glisse au ras des murs. La ville dort encore; à peine ici et là un tintement de cloches: bruits frileux qui hésitent à troubler le silence.

Et les vieilles cheminent silencieusement.

Elles sont atournées de mantelets anciens et coiffées d'extravagants chapeaux de soie. A chaque pas c'est un froissement de jupes et le bruit mat d'un talon mal assuré qui cherche la certitude du pavé. Elles ne sont plus qu'un souvenir persistant de ce qu'elles ont été. Et elles savent que chaque heure efface un peu plus ce qui reste en elle de vitalité précieuse.

A quoi pensent-elles? Leur visage émacié, d'une pâleur qu'avive le jour naissant, porte la trace d'anciens deuils. Une mélancolie résignée flotte sur les traits où la vie a buriné les lignes profondes de l'expérience, où les jours ont mis tour à tour leurs reflets de joie ou de douleur.

• • •

L'aube grelotte sur les toits enfrimassés. Toute la ville fait le gros dos sous sa housse de gel.

Et les petites vieilles, insensibles à la morsure du froid, s'en vont, oh! pas bien vite, pas bien droit, mais tout de même, un pas de plus et c'est autant de gagné, un morceau de cette victoire quotidienne qu'il faut remporter contre le travail désagrégeant de l'âge.

Un destin lucide les conduit comme par la main. Il semble qu'une musique intérieure leur établit une cadence. Elles écoutent, flottant autour de leur front, on ne sait quel cantique. Et parfois, elles s'arrêtent, comme si elles voyaient s'entrouvrir devant elles des paradis anticipés.

Un rêve, invariablement repris chaque matin, courbe leur tête un moment, puis les abandonne. Et leurs lèvres minces et exsangues remuent pour des prières qu'elles récitent depuis l'enfance.

Elles ne sont déjà plus bien de ce monde. Plus rien ne les y relie. Elles tiennent d'un seul fil à une civilisation qui chaque jour les rejette un peu plus dans l'étonnement de la mort. Cette façon de vivre, de penser qui s'exprime autour d'elles, leur paraît de plus en plus étrangère. Il fût donc un temps où elles ont cessé d'évoluer. Le temps a marché et des évolutions impénétrables ont transformé pour elles le monde en un véritable amphigouri. Elles restent là sur terre, affirmation discrète du passé. Tous ceux de leur génération dorment le bon sommeil.

Petites vieilles, toutes ridées, toutes fanées, revenues de toutes les expériences de la vie avec une âme enfantine! Elles sont maintenant trois ou quatre acheminées sur le même chemin. Silencieusement, à pas bénins, menus, la caravane se déroule. Le défilé en noir aboutit au porche de la chapelle où depuis des années elles ont rendez-vous.

La lourde porte, tirée par un poing qui tremble, s'ouvre pour se refermer sur l'une d'elle. Une autre entre, puis une autre encore.

D'instinct, elles se dirigent vers le banc accoutumé qu'elles répèreraient les yeux fermés. Dans la bonne paix du temple intime, elles égrènent maintenant de vieux chapelets qui cliquètent entre leurs doigts osseux et diaphanes. Elles feuillettent parfois d'antiques missels aux marges jaunes, aux signets fanés. Et les prières très belles, mi-haut, mi-bas, elles les ânonnent alors comme des petites filles.

Ainsi débute leur journée.

• • •

La messe terminée, elles se répandront exténuées, même un peu chancelantes, par les rues du quartier. Elles se mêleront à la vie engourdie qui commence d'éclore. L'activité les incorporera à son effort de mouvement. Le souffle court, diligentes et craintives, parmi les bruits de claxons, elles réintègreront leur asile de solitude et de silence.

Ma Messe Quotidienne

FEVRIER

15. **Quinquagésime.** Sans Gloria. Oraisons: 2e, Saints Martyrs; 3e, pour le temps de guerre. Credo. Préface de la Trinité.
16. **Férie.** Messe du dimanche précédent. Sans Gloria et Credo. Oraisons: 2e, "A Cunctis"; 3e, Fidelium; 4e, pour le temps de guerre.
17. **Férie.** Comme le 16. Oraisons: 2e, "A Cunctis"; 3e, pour le temps de guerre.
18. **Les Cendres.** Sans Gloria et Credo. Oraisons: 2e, S. Siméon; 3e, "A Cunctis"; 4e, pour le temps de guerre.
19. **Férie.** Oraisons: 2e, "A cunctis"; 3e, "Omnipotens"; 4e, pour le temps de guerre.
20. **Férie.** Comme le 19.
21. **Férie.** Comme le 19.



Soupe princesse

1 pinte de bouillon, éclairci
1 tasse de pois verts
¾ tasse de poulet cuit, coupé cubes

Faites chauffer le bouillon, ajoutez les pois et le poulet. Faites réchauffer et servez avec des ciboulettes ou du persil finement hachés sur le dessus. Suffisamment pour 6.

• • •

Pâté de foie

Trempez le foie tranché dans l'eau bouillante et laissez séjourner quelques minutes. Essuyez bien sec; enlevez toutes les parties fibreuses et passez au hachoir. Pour chaque tasse de foie haché, ajoutez 1 tasse de miettes de pain, 1 oeuf, ¼ de tasse de carotte crue râpée, 1 cuillerée à soupe d'oignon et de persil hachés, 1 cuillerée à thé de sel, ¼ de cuillerée à thé de céleri de table, ½ cuillerée à thé de poivre. Mélangez bien et faites cuire au four pendant une heure dans un moule graissé et placez dans une casserole contenant de l'eau. Servir avec une sauce aux tomates ou sauce créole.

• • •

Gâteau aux noix

½ tasse de beurre
1 tasse de sucre
2 tasses de farine
¼ tasse de lait
3 oeufs
1 c. à thé de sel
½ c. à thé de soda
1 c. à thé de crème de tartre
1 c. à thé d'essence de vanille
1 tasse de noix hachées

Mode de préparation: Tamiser la farine 3 fois avec la crème de tartre, le soda et le sel. Défaire le beurre en crème, y incorporer le sucre; brasser pour faire fondre. Détremper en alternant le lait et la farine. Ajouter alors les oeufs un à un; battre la préparation après chaque oeuf; mettre les noix hachées. Verser dans un moule beurré; cuire à four modéré. Glacer le gâteau; sur le dessus, tracer de petits carrés et déposer une demi-noix dans chaque carré.

"Ma maison à moi"

Beaucoup de jeunes filles qui travaillent au dehors disent ne pas aimer l'ouvrage de la maison.

Beaucoup de celles qui restent à la maison paraissent posséder les mêmes idées.

Pourtant si l'on s'adresse directement à elles et si on leur en fait la remarque sur un ton surpris: "Mademoiselle, vous n'aimez pas le travail manuel?" il faut voir tout de suite les réactions. "Moi? mais je l'aimerais beaucoup, au contraire, mais dans ma maison à moi."

"Ma maison à moi", quel rêve!

Ne pas aimer présentement préparer les plats et faire la lessive n'est pas un crime.

Les premières n'ont pas souvent l'occasion de s'exercer, et les secondes ne s'intéressent pas outre mesure à un travail routinier et pas toujours plaisant qui ne leur rapporte souvent que la satisfaction du devoir accompli.

J'admets que c'est beaucoup, mais pas suffisant.

Mais "dans ma maison à moi", c'est autre chose, n'est-ce pas Huguette? Louise? Marie?

"Ma maison à moi" c'est l'ambition la plus commune à laquelle rêvent les jeunes filles, en même temps que l'aspiration la plus légitime.

S'il est un domaine dans lequel la femme peut s'attribuer des prérogatives c'est bien dans celui-là, où elle peut à volonté et sans que personne ne puisse lui contester ses droits, être ministre des finances, des beau-arts ou des hauts-fourneaux.

Elle se contentera même d'être ministre sans portefeuille pourvu que ce soit dans sa maison.

Elle se dira simplement: mon mari, mes enfants, mes meubles, ma maison, et ce sera pour elle le contentement suprême.

Rêvez, jeunes filles, rêvez grand, rêvez beau, la réalisation de votre rêve peut être immédiate ou lointaine, même impossible, peu importe.

Souvenez-vous que l'être se mesure à ses aspirations.

FRANCOISE.

Noblesse

—Oui, monsieur, ma famille a reconstitué sa généalogie jusqu'à Guillaume le Conquérant.

—Vous ne prétendez pas que vos ancêtres sortirent de l'arche de Noé?

—Certainement non: ils avaient un bateau à eux.

Les timides et les insolents

Attention, timides! vos impolitesses ressemblent à tel point à celles des insolents, qu'on les confond souvent; n'est-ce point dommage?

Et nous, qui sommes témoins ou victimes d'actes discourtois, ne disons pas trop vite "Quelle insolence!" Peut-être faudrait-il dire "Quelle timidité!"

Elle ne salue pas

Clélie n'a pas salué Sylvie dans la rue, car elle la dédaigne et ne veut pas donner à croire que Sylvie fait partie de ses relations. Elle a donc détourné la tête. Clélie est une insolente.

Angélique est passée auprès de Clotilde en esquivant le salut. Car elle n'osait prendre l'initiative de saluer cette importante personne; et elle craignait, en regardant Clotilde, d'avoir l'air de quêter un signe de connaissance. Angélique renfonce donc le cou dans ses épaules pour paraître très absorbée. Angélique est une timide.

L'une et l'autre ont étonné, peut-être peiné celle qui passait auprès d'elles.

L'ascenseur monte

La locataire du 5e étage, voulant prendre l'ascenseur, a vu la locataire du 3e se précipiter dans l'ascenseur et lui claquer la porte au nez. "Pas de danger que je monte avec cette femme inélégante et son sac à provisions, pense Mme Troisième. C'est une insolente.

Le jeune collégien de l'entresol, s'emparant ainsi de l'ascenseur aux dépens d'une amie de sa soeur a acquis la réputation d'un "gosse" mal élevé. Il ne l'est pas, mais il se demandait "Que faudrait-il faire? Entrer pour lui tenir la porte? Ou la laisser entrer la première? Et que dire?" C'est un timide.

Vous n'avez pas reconnu ma cousine?

Si Ginette avait reconnu Nathalie dès son arrivée dans ce salon. Mais Nathalie lui déplait. Elle a donc tourné le dos; Ginette est une insolente.

Maguelonne, introduite dans un cercle féminin, n'ose pas aller vers Mireille qui lui semble trop brillante pour s'intéresser à sa petite personne effacée. Mireille qui attendait un geste, un mot, pense "Quelle impolie!" Non, c'est une timide.

La jolie robe

Thérèse examine de haut en bas la robe neuve de Rose. Elle se dit "Pas mal, cette robe. Ca m'étonne." Mais elle se garde bien de lui en faire compliment. Et Rose, gênée par cet examen, s'inquiète: "Ma robe est donc ridicule?" Thérèse est une insolente.

Manon apparaît belle comme le jour. Oh! que Josette aimerait lui dire "Vous êtes belle!" Mais elle craint de paraître audacieuse et les éloges meurent sur ses lèvres. Manon croit Josette jalouse. Non, c'est une timide.

Condoléances

Marie n'a donc pas remarqué le voile de deuil d'Alix? Celle-ci, qui perdit sa mère récemment, serait touchée par un mot de sympathie. Mais Marie juge Alix "pas intéressante" et ne jette même pas un regard sur la triste livrée. C'est une insolente.

Gabrielle a connu par le journal le veuvage de Madeleine, son ancienne compagne de classe. Quand les deux femmes se rencontrent, Gabrielle voudrait exprimer ses sentiments de condoléances. Mais la veuve, si triste, lui semble hautaine. Gabriel ne trouve pas les mots qu'il faut. Elle se tait, ce qui étonne et peine Madeleine. Gabrielle est une timide.

La main tendue

La jeune Mme X . . . aurait dû tendre la main à ce M. Z . . . qu'on lui a présenté. Mais elle le juge laid, mal habillé, un peu vulgaire. Elle se contente d'un bref signe de tête. Mme X . . . est une insolente.

Anne aurait dû tendre la main au jeune homme qui venait de lui nommer la maîtresse de maison. Elle n'ose pas. Il la croit dédaigneuse et désagréable. Non, c'est une timide.

"Permettez-moi de vous aider"

La bonne Mme Briochin va-t-elle servir son thé sans aide? Isabelle, étalée dans son fauteuil, la regarde faire, s'amuse de ses bévues et se garde bien d'offrir ses services. "Quelle se tire d'affaire toute seule." C'est une insolente.

La petite Aliette aidera-t-elle Mme Chausson? Elle ne sait comment le lui proposer. Et puis, ce serait terrible d'aller et venir devant toutes ces personnes chic! Elle reste là, mécontenant Mme Chausson, qui se dit "Pas complaisante, aucun usage du monde, cette petite." Hélas! c'est une timide.

• • •

O timides . . . qui n'osez dire "bonjour", "merci", "je félicite". O timides, qui passez raides comme manche à balai, froides comme glaçon, sèches comme fagot d'épines, allez-vous, toute la vie imiter les insolentes?

• • •

Pour acquérir l'aisance et l'affabilité, cessez donc de craindre de commettre des bévues. Tout simplement, gentiment, suivez l'impulsion que vous donne votre coeur.

Dimanche de la Quinquagésime

Evangile

(S. Luc, XVIII, 31-43)

En ce temps-là, Jésus prit les douze Apôtres avec lui, et leur dit: Voici que nous allons à Jérusalem, et tout ce qui est écrit par les prophètes touchant le Fils de l'homme sera accompli. Car il sera livré aux gentils, traité avec dérision, flagellé, couvert de crachats: après qu'on l'aura flagellé, on le fera mourir, et il ressuscitera le troisième jour. Mais ils ne comprirent rien à ce discours: c'était un langage caché pour eux, et ils n'entendaient pas ce qu'il leur disait. Or, comme il approchait de Jéricho, un aveugle qui était assis le long du chemin, où il demandait l'aumône, entendant passer une troupe de gens, s'informa de ce que c'était. On lui dit que c'était Jésus de Nazareth qui passait. Aussitôt il se mit à crier: Jésus, fils de David, ayez pitié de moi. Ceux qui allaient devant l'en reprirent vivement en lui disant de se taire; mais il criait encore plus fort: Fils de David, ayez pitié de moi. Alors Jésus, s'arrêtant, commanda qu'on le lui amenât; et quand l'aveugle se fut approché, il lui dit: Que voulez-vous que je vous fasse? Seigneur, répondit l'aveugle, faites que je voie. Et Jésus lui dit: Voyez; votre foi vous a sauvé. A l'instant même il vit, et il le suivait en rendant gloire à Dieu. Et tout le peuple, témoin de ce miracle, rendit aussi gloire à Dieu.

La Mode Pratique



Jolie robe pouvant servir en toute occasion. Le patron No 3376 est fait pour les grandeurs 12, 14, 16, 36, 38, 40, 42, 44 et 46. La grandeur 36 demande 3¼ verges de tissu de 39 pouces, et ½ verge pour le collet.

NOTA—Ces patrons nous viennent de Toronto, et malheureusement, ils ne sont pas imprimés en français.

Toute demande doit être adressée au Département de la Mode, LA LIBERTE, Winnipeg, accompagnée de 20 sous en monnaie pour le patron. Ne demander que les mesures spécifiées, et mentionner celle désirée.

(Découpez ce coupon)

La Liberté et le Patriote
Département des Patrons,
619, ave. McDermot,
Winnipeg, Man.

Ci-inclus ________ sous. Veuillez m'envoyer le patron Style No. ________

Grandeur ________

NOM ________

ADRESSE ________

Le Coin des Jeunes

Directrice: Mère-Grand

A mes petits amis

Chaque jour en me rendant au bureau, je suis toujours intéressée en regardant les petites "polices" choisies parmi les enfants pour veiller à ce que les plus jeunes ne soient pas victimes d'accidents.

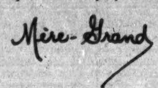
Mes petits amis de la campagne ignorent peut-être de quoi je veux parler. Voici: Dans Winnipeg ainsi que dans la plupart de nos grandes villes, des garçonnets raisonnables et consciencieux sont choisis parmi leurs compagnons pour remplir le rôle de "polices". A chacun on assigne un coin de rue spécial, et ils doivent s'y trouver à la rentrée et à la sortie des classes.

Lorsque les enfants arrivent en groupe, ils n'ont pas le droit de traverser la rue sans le signal de la petite "police". Quand celle-ci voit que le chemin est libre, elle se place dans le milieu, étend les bras et fait passer tout son petit monde. C'est une grande responsabilité comme vous voyez!

En revoyant cette scène, je ne puis m'empêcher de penser combien ces mesures sont sages et prudentes... Ceci développe dans ceux à qui l'on confie la charge de ces jeunes vies, le sens des responsabilités. Mais... leur devoir leur impose des sacrifices, car tandis que les autres compagnons de leur âge s'amusent, eux doivent rester fidèlement à leur poste et ne le quitter que lorsque l'heure les rappelle en classe ou à la maison.

Vous n'avez pas tous de petites "polices" dans votre localité, mais la plupart d'entre vous possédez des "chefs" parmi vos compagnons ou compagnes, que vous soyez croisés ou guides ou jécistes. Appliquez-vous à leur être soumis, vous souvenant qu'ils ont été placés à ce poste par l'autorité; de leur côté, que les petits chefs traitent ceux qu'ils dirigent avec bienveillance et charité.

En terminant, je forme le souhait que toutes nos écoles nomment de petites "polices" parmi les élèves les plus zélés, qui aient charge de voir à ce que leurs compagnons parlent toujours le français entre eux, et qu'ils le parlent à la perfection.



CORRESPONDANTS DE LA SEMAINE

MANITOBA

Saint-Norbert — Florence Verscheure, Simone Pelland, Juliette Benjamin, Jeanne Pelletier, Rita Bonneau, Jeannette Ferland, Lucie et Flore Gaudry.

Saint-Adolphe — Yolande Lagassé.

Elie — Hector Désilets, Arthur Dufresne, Omer, Fernand et Yves Bernardin.

Rathwell — Georges Bazin, Yvonne Deleurme, France . . .

SASKATCHEWAN

Périgord—Marthe Dubé, Jeanne Fortier.

Mattes—Jean Pouliot.



COMPOSITION

UN JOUR ET UNE NUIT DANS LA GLACE

Selon notre habitude, nous allions patiner sur la crique pendant la récréation de midi.

Quelle ne fut pas notre surprise de voir un objet noir, à une certaine distance de nous, mais pas très éloigné de la côte...

Quel pouvait donc être cet être mystérieux qui ne bougeait pas, malgré les conversations animées des patineurs?

Les garçons toujours plus incrédules et en apparence plus braves, s'éloignèrent et organisèrent leur partie de gouret. Les filles un peu craintives et aussi curieuses, voulaient se rendre sur les lieux. Ca ne pouvait pas faire de mal.. On approche, on parle bas, on s'interroge... Pas un mouvement. Jeanne prépare son bâton de gouret... car, s'il y avait danger!...

Encore un pas et toutes les patineuses font cercle autour de ce qui était tout à l'heure l'objet de leur crainte, devenu maintenant notre joie. Savez-vous ce que c'était? Des compagnes qu'on avait tant cherchées. Pauvres petites! Toute une nuit elles furent prises dans la glace, seules sur cet étang, loin de leurs compagnes, et surtout de leur maîtresse.

Mais comment les tirer de là? Fallait-il leur déchirer les membres? Non, nous crûmes plus prudent de courir au presbytère et de demander la charité d'un peu d'eau bouillante. Encore fallait-il ne pas les échauder... Quelle transition! Marie verse l'eau et, avec toute la délicatesse qu'on doit avoir dans ces genres d'opération, Jacqueline, Georgette et Alice délivrent les pauvres infortunées. Alors de toutes les poitrines s'échappe un soupir de soulagement, et de toutes les bouches un cri de délivrance. "Tiens, Denise, tes mitaines!"

Cécile POIRIER,
Grade VI,
Couvent de Bellegarde.

Pour former les jeunes



On voit ici des jeunes garçons réunis dans une institution d'Ottawa, dont les directeurs se chargent de leur enseigner un métier ou de leur procurer des amusements sains.

Mes petits-enfants m'écrivent

St-Adolphe, Man.,
le 28 janvier 1942.

Chère Mère-Grand,

C'est une petite amie de St-Adolphe qui vient causer quelques instants et vous faire part de nos succès. La J.E.C. a fait rafler une boîte de chocolats pour l'oeuvre missionnaire. La gagnante fut Mlle Noëlla Bouvier, de St-Georges. Dans l'après-midi il y eut vente de bonbons, de chocolats, et enfin une partie de bingo. Je vous assure que les Jécistes étaient fières de leur succès.

Notre bon M. le curé vient faire le catéchisme tous les mercredis aux grades V, VI, VII et VIII. Comme il sait faire le catéchisme intéressant!

Nous avons une belle patinoire grâce à nos bonnes supérieures.

Puisque vous êtes une si bonne grand'mère, puis-je vous demander de prier un peu pour moi, afin que je profite bien de mon temps de couvent pour devenir une bonne institutrice?

Je vous remercie au nom de toute la classe de nous donner dans notre coin l'histoire si intéressante de "Mémoires d'un âne".

Une amie du "Coin" qui vous aime de tout son coeur.

Yolande LAGASSE.

• • •

Elie, Man.,
le 27 janvier 1942.

Chère Mère-Grand,

Je suis bien content de pouvoir vous écrire aujourd'hui, et me ranger ainsi parmi les amis du "Coin", si vous le voulez bien. Quelques nouvelles de notre paroisse vous intéresseront, j'en suis sûr.

Tous les dimanches, à 8 heures du soir, il y a un cinéma dans la salle paroissiale. Quelquefois il y en a deux, un pour les enfants à 7 heures et un second pour les grandes personnes à 9 heures. Parfois, il est très instructif, toujours intéressant et amusant.

Malgré le beau temps, les rhumes sont très communs; on a de la misère à les guérir. Que doivent souffrir nos pauvres soldats et surtout les aviateurs!

Je vous quitte, chère Mère-Grand, en espérant de vous connaître un jour.

Un jeune élève qui prie pour vous.

Omer BERNARDIN.

• • •

Elie, Man.,
le 27 janvier 1942.

Chère Mère-Grand,

Avant d'ouvrir mon petit sac de nouvelles, je veux, s'il en est encore temps, vous souhaiter une heureuse et bonne nouvelle année.

Les dames ont piqué trois grands couvre-pieds et s'occupent actuellement de tricoter des chandails, cache-nez, chaussettes, etc.

Les grands garçons de l'école ont fait à leurs frais un beau cadre représentant un magnifique paysage au pastel. Ils l'ont mis en loterie et ils ont pris eux-mêmes des billets au profit de l'église. Cela leur a rapporté $22.30, somme qui certes n'est pas à dédaigner. C'est le frère de M. le curé Hogue qui eut le numéro chanceux.

Je termine en espérant de faire votre connaissance personnelle. J'espère aussi que vous allez me garder un petit coin dans la page des jeunes.

D'un élève qui pense à vous et qui prie pour vous chaque jour.

Yves BERNARDIN.

• • •

Elie, Man.,
le 27 janvier 1942.

Chère Mère-Grand,

Je veux tout d'abord vous souhaiter une bonne et heureuse nouvelle année, vieille déjà de plusieurs semaines tant le temps passe vite.

Beaucoup de nos jeunes gens de 21 ans ont été appelés pour leur service militaire. Il y en a d'autres qui se sont enrôlés volontairement, dans l'armée ou dans l'aviation. Il y en a un du village même qui est dans l'aviation et qui a quitté l'école depuis deux ans à peine. Un de mes frères est dans l'armée. Quand finira cette guerre? De temps en temps on rencontre sur la rue des groupes de personnes qui en parlent et plusieurs demandent au Ciel la fin de ce terrible fléau.

Je vais terminer ma lettre, espérant devenir un de vos jeunes correspondants.

Fernand BERNARDIN.

• • •

Elie, Man.,
le 22 janvier 1942.

Chère Mère-Grand,

Je vais commencer ma lettre en vous souhaitant une bonne et heureuse année, beaucoup de santé et de bonheur pour l'année 1942.

J'aime beaucoup l'école. Je suis dans le grade VI. On joue au ballon, mais il fait si beau qu'on pourrait presque jouer à la balle-au-camp.

Le semaine passée, un homme de la campagne a donné un cochon au profit de la Croix-Rouge pour être mis en loterie. Je trouve que cet homme-là est bien généreux, car les habillés de soie valent un bon prix à l'heure actuelle. Cela s'est fait dimanche soir à l'hôtel, après une partie de cartes. On a ramassé $190.00. Belle somme, n'est-ce pas?

Je termine en vous souhaitant beaucoup de bonheur parmi vos petits-enfants.

Hector DESILETS,
Grade VI.

• • •

Elie, Man.,
le 27 janvier 1942.

Chère Mère-Grand,

Je suis bien content de pouvoir vous écrire aujourd'hui pour vous faire plaisir. On nous assure que vous aimez beaucoup recevoir des lettres.

Nous avons fait raflé une dinde et une image encadrée par les garçons de l'école du village. Cette image représentait un paysage. La dinde fut vendue au profit de la Croix-Rouge et l'image pour l'église.

Je crois que je vous ai donné à peu près toutes les nouvelles de la paroisse d'Elie. Je vous quitte maintenant en espérant de vous écrire encore.

Un élève de l'école d'Elie.

Arthur DUFRESNE.

• • •

Rathwell, Man.,
le 30 janvier 1942.

Chère Mère-Grand,

Sur la vieille table de notre vieille école que nous avons dans le fond de la classe, nous avons bâti une maison de japonais avec des plantes de maïs pour représenter le bambou. Nous avons mis un arbre fruitier près de la maison, et plus loin il y a des montagnes. On a fait aussi de la vaisselle et des japonais. Les kimonos pour les japonais sont en satin.

Je suis dans le grade IV. J'écoute les programmes à la radio "Jack Benny", papa écoute "Fibber McGee and Molly". Je vais essayer d'écouter aussi "Trail of Truth".

Je vais bientôt boire du lait de chèvre parce que papa veut acheter une petite chèvre noire.

Votre petite-fille,

France . . .



Rathwell, Man.,
le 30 janvier 1942.

Chère Mère-Grand,

Vous ne savez pas, Mère-Grand, quelle sorte de chose j'ai vu hier en rentrant dans l'étable! C'était un petit diable noir avec un barbichon de sept ou huit pouces, deux grandes cornes zébrées, quatre pattes... le tout était 2 pieds de hauteur. C'était un petit bouc malicieux, toujours prêt à foncer, à voler de l'avoine, à monter en haut de la grange, à se battre avec le chien; alors je me suis dit: "Eh bien! celui-là va être dur à cuire!"

Il y a si longtemps que je vous ai écrit que je sais pas quoi dire pour vous faire oublier ce négligent retard. Je pense que je vais vous parler du masque que j'ai fait à l'école. Celui-là ferait fuir le diable. Il a une grande corne sur le front et de longues dents qui sortent de sa bouche.

Je n'ai plus beaucoup de temps, Mère-Grand, alors je termine. Au revoir.

Affectueusement,

Georges BAZIN.

• • •

Rathwell, Man.,
le 30 janvier 1942.

Chère Mère-Grand,

Avez-vous déjà vu une vache avec le dos cassé? Eh bien j'en ai sculpté une avec du savon aujourd'hui, et je lui ai tranché le dos. Quel accident! Aussi ma vache a l'air malade! Gordon a sculpté un chien, Jeanne un mouton, France une chèvre. Ce sont des animaux de la Suisse. Nous les mettrons sur une montagne ou dans un parc...

Vers le temps de Noël j'ai eu deux petits cousins nouveaux, Jules et Norbert.

L'hiver est beau, mais un jour le thermomètre est descendu à cinquante.

André, qui a sept mois, pèse 22 livres et demie.

J'écoute les programmes de "Fibber McGee and Molly", "Treasure Trail", "Trail of Truth", et maman écoute "Un homme et son péché". Ils sont très intéressants.

Une petite-fille aimante qui vous aime bien.

Yvonne DELEURME,
Grade IV.

• • •

Périgord, Sask.,

Chère Mère-Grand,

C'est la première fois que je vous écris.

Je suis dans le grade V. J'aime bien aller à l'école. Je demeure tout près de l'école.

Je crois que c'est tout, pour aujourd'hui.

D'une petite-fille qui aime beaucoup le "Coin des Jeunes".

Marthe DUBE.

• • •

Périgord, Sask.,
le 26 janvier 1942.

Chère Mère-Grand,

Je viens vous écrire pour la première fois. Je suis contente de le faire. J'ai 11 ans, et je suis dans le grade V.

Nous commençons déjà à préparer nos examens de Pâques. Le nom de ma maîtresse est Mère Marie-Paul.

A Périgord nous sommes tous en bonne santé, et je souhaite que vous êtes en bonne santé vous aussi.

De votre nouvelle petite-fille,

Jeanne FORTIER.

• • •

Mattes, Sask.,
le 26 janvier 1942.

Chère Mère-Grand,

Voici quelques lignes pour venir faire une petite causerie avec vous. Je vais encore à l'école; je suis dans le grade VI et j'ai 14 ans. Nous sommes six qui allons à l'école. Nous demeurons à un mille de notre école. Le nom de notre maîtresse est Mlle Cyr.

Nous avons été attristés par la mort de mon oncle le 12 décembre dernier. Maintenant grand'mère est dangereusement malade.

Je vous remercie des bons conseils que vous nous avez donnés sur la franchise. Je vais m'efforcer de les suivre.

D'un garçon qui ne vous oublie pas.

Jean POULIOT.

• • •

St-Norbert, Man.,
le 22 janvier 1942.

Chère Mère-Grand,

C'est la troisième fois que je vous écris. J'aime bien ça vous écrire.

J'ai une petite soeur qui s'appelle Doralice. Elle a été malade, mais à présent elle est bien. Elle me sourit et me fait des caresses, aussi je l'aime beaucoup. Elle n'a que sept mois. Ses yeux sont bleus et ses cheveux sont noirs.

J'ai un beau petit chien; il est noir et a un peu de blanc.

Votre petite-fille qui vous aime beaucoup.

Rita BONNEAU.

• • •

St-Norbert, Man.,
le 21 janvier 1942.

Chère Mère-Grand,

Il y a bien longtemps que je ne vous ai pas écrit.

Ma tante est morte hier matin.

Notre classe est bien belle cette année.

Pour Noël nous avons eu deux boîtes de chocolats et une piastre.

J'ai deux oncles qui sont dans l'armée. L'un est à l'hôpital, bien malade.

Nous avons eu trois nouvelles compagnes cette année dans notre classe. Je suis dans le grade IV cette année. Je sais pas mal mes leçons françaises et mes verbes.

Votre petite-fille qui vous aime.

Jeanne PELLETIER.

• • •

St-Norbert, Man.,
le 22 janvier 1942.

Chère Mère-Grand,

Je veux vous dire que j'ai passé de bonnes vacances de Noël. J'ai été me promener chez ma belle-soeur pour une semaine. J'ai eu comme cadeau un livre pour colorer et d'autres choses.

Mon frère Léopold, qui est dans l'aviation est parti lundi matin à 8 h. 30. J'ai eu beaucoup de peine.

Je vais à l'école tous les jours, et je suis dans le grade III. J'aime bien ma maîtresse.

Votre petite-fille qui vous aime,

Juliette BENJAMIN.

• • •

St-Norbert, Man.,
le 22 janvier 1942.

Chère Mère-Grand,

C'est la deuxième fois que je vous écris. J'étais bien contente quand notre maîtresse nous a donné comme devoir de vous écrire. Nous avons une belle classe, où il y a des plantes, un radio, toutes sortes de belles choses. Nous sommes 33 élèves.

Pour Noël j'ai eu une robe et d'autres choses.

Bonjour, Mère-Grand.

De votre petite-fille,

Lucie GAUDRY.

Joyeuse Fête

11 février

Léa Chalifour, Léoville, Sask.
Martin Théberge, St-Victor, Sask.
Marcel Beauchesne, St-Victor, Sask.
Gérard Therrien, Lorette.
Gérald Bonin, Ste-Anne.
Denis Désaulniers, St-Pierre.
Alfred Mitchell, N.-D. de Lourdes.

12 février

Yvonne Legal, St-Adolphe.
René Salte, Otterburne.
Régia Brun, Vassar.
Laura Cloutier, Ste-Anne.
Conrad Caya, St-Pierre.
Jeannette Tremblay, St-Joseph.
Michel Richard, Ste-Geneviève.

13 février

Armand Vermette, St-Jean-Baptiste.
Thérèse Dufault, St-Lupicin.
Rose-Marie Caron, St-François-Xavier.
Alice Jeanson, Lorette.
Rita Trudeau, Lorette.
Yvette Zaste, Ste-Rose-du-Lac.

14 février

Eva Ricard, Mariapolis.
Jack Hatherly, Letellier.
Louise Vermette, St-Jean-Baptiste.
Céline Damphousse, St-Joseph.
Liliane Chamberland, Ste-Geneviève.
Jeannine Bodin, Grande-Clairière.
Jean Bodin, Grande-Clairière.

15 février

Yvette Phaneuf, Thibaultville.
Roland Miazga, Lorette.
Aimé Therrien, Lorette.
Ulysse Delorme, St-Joseph.
Roger Millier, La-Broquerie.

16 février

Pierre Saultier, St-Lupicin.
Tony Myshew, La Broquerie.
Fernand Vaicourt, St-Jean-Baptiste.
Edouard Charpentier, Léoville, Sask.

17 février

Roméo St-Amant, St-Jean-Baptiste.
Yvette Roy, St-Jean-Baptiste.
Irène Fillion, St-Jean-Baptiste.
Imelda Sabourin, St-Jean-Baptiste.
Jeannette Palud, Aubigny.
Henri Bérard, St-Joseph.
Lorraine Mitchell, N.-D. de Lourdes.

St-Norbert, Man.,
le 21 janvier 1942.

Chère Mère-Grand,

C'est la deuxième fois que je vous écris. Je suis dans le grade III; c'est Sr Hermance Lussier qui m'enseigne. Je suis très contente que les vacances soient finies, et que nous ayons recommencé la classe. Le petit Jésus a été bon pour moi cette année; il m'a apporté beaucoup de belles choses. Il m'a apporté un livre pour colorer, des bas, un tablier, un petit coussin, des mitaines.

J'ai huit ans. Mon petit frère a sept ans, et ma petite soeur a deux ans. A l'école on apprend le catéchisme, l'histoire du Canada l'histoire Sainte, la rédaction, la lecture courante, l'orthographe, l'arithmétique, la lecture anglaise et la géographie. J'ai eu beaucoup de plaisir à Noël; j'ai été chez ma tante.

Dans notre classe il y a un radio et de belles fleurs.

Votre petite-fille qui vous aime beaucoup.

Florence VERSCHEURE.



Mémoires d'un âne

par la Comtesse de Ségur

(Suite)

GEORGET

Grand'mère, le bourri n'appartient à personne du pays. Qu'allons-nous en faire? Il ne veut pas me quitter, et il se sauve quand quelqu'un veut le toucher.

LA GRAND'MERE

En ce cas, mon Georget, il ne faut pas le laisser passer la nuit dehors; il pourrait lui arriver malheur. Va le mener à l'écurie de notre pauvre Grison, et donne-lui une botte de foin et un seau d'eau. Nous verrons demain à le mener au marché; peut-être retrouverons-nous son maître.

GEORGET

Et si nous ne le retrouvons pas, grand'mère?

LA GRAND'MERE

Nous le garderons jusqu'à ce qu'on le réclame. Nous ne pouvons pas laisser cette pauvre bête périr de froid pendant l'hiver, ou bien tomber aux mains de méchants garnements qui la battraient et la feraient mourir de fatigue et de misère.

Georget me donna à boire et à manger, me caressa et sortit. Je lui entendis dire en fermant la porte:

"Ah! que je voudrais qu'il n'eût pas de maître et qu'il restât chez nous!"

Le lendemain Georget me mit un licou après m'avoir fait déjeuner. Il m'amena devant la porte, la grand'mère me mit sur le dos un bât très léger, et s'assit dessus. Georget lui apporta un petit panier de légumes, qu'elle mit sur ses genoux, et nous partîmes pour le marché de Mamers. La bonne femme vendit bien ses légumes, personne ne me reconnut, et je revins avec mes nouveaux maîtres.

Je vécus chez eux pendant quatre ans; j'étais heureux; je ne faisais de mal à personne; je faisais bien mon service; j'aimais mon petit maître, qui ne me battait jamais; on ne me fatiguait pas trop; on me nourrissait assez bien. D'ailleurs, je ne suis pas gourmand. L'été, des épluchures de légumes, des herbes dont ne veulent pas les chevaux ni les vaches; l'hiver, du foin et des pelures de pommes de terre, de carottes, de navets: voilà ce qui nous suffit à nous autres ânes.

Il y avait pourtant des journées que je n'aimais pas; c'étaient celles où ma maîtresse me louait à des enfants du voisinage. Elle n'était pas riche, et, les jours où je n'avais pas à travailler, elle était bien aise de gagner quelque chose en me louant aux enfants du château voisin. Ils n'étaient pas toujours bons.

Voici ce qui m'arriva un jour dans une de ces promenades.

IV
Le Pont

Il y avait six ânes rangés dans la cour; j'étais un des plus beaux et des plus forts. Trois petites filles nous apportèrent de l'avoine dans une auge. Tout en mangeant, j'écoutais causer les enfants.

CHARLES

Voyons, mes amis, choisissons nos ânes. Moi, d'abord, je prends celui-ci (en me montrant du doigt).

— Toi, tu prends toujours ce que tu crois le meilleur, dirent à la fois les cinq enfants. Il faut tirer au sort.

CHARLES

— Comment veux-tu que nous tirions au sort, Caroline? Est-ce qu'on peut mettre les ânes dans un sac et les en tirer comme des billes?

ANTOINE

Ah! ah! ah! Est-il bête avec ses ânes dans un sac! Comme si on ne pouvait pas les numéroter 1, 2, 3, 4, 5, 6, mettre les numéros dans un sac, et tirer au hasard chacun le sien.

— C'est vrai, c'est vrai, s'écrièrent les cinq autres. Ernest, fais les numéros pendant que nous allons les écrire sur le dos des ânes.

Ces enfants sont bêtes, me disais-je. S'ils avaient l'esprit d'un âne, au lieu de se donner l'ennui d'écrire les numéros sur notre dos, ils nous rangeraient tout simplement le long d'un mur: le premier serait 1, le second 2, et ainsi de suite.

Pendant ce temps, Antoine avait apporté un gros morceau de charbon. J'étais le premier, il m'écrit un énorme 1 sur la croupe; pendant qu'il écrivait 2 sur la croupe de mon camarade, je me secoue fortement pour lui faire voir que son invention n'était pas fameuse. Voilà le charbon parti et le 1 disparu.

"Imbécile! s'écrie-t-il; il faut que je recommence."

Pendant qu'il refait son no 1, mon camarade, qui m'avait vu faire, et qui était malin, se secoue à son tour. Voilà le 2 parti. Antoine commence à se fâcher; les autres rient et se moquent de lui. Je fais signe aux camarades, nous le laissons faire; aucun ne bouge. Ernest revient avec les numéros dans son mouchoir: chacun tire. Pendant qu'ils regardent leurs numéros, je fais encore signe aux camarades, et voilà que tous nous nous secouons tant et plus. Plus de charbon, plus de numéros; il faut tout recommencer: les enfants sont en colère. Charles triomphe et ricane: Ernest, Albert, Caroline, Cécile et Louise crient contre Antoine, qui tape du pied; ils se disent des injures; mes camarades et moi, nous nous mettons à braire. Le tapage attire les papas et les mamans. On leur explique la chose. Un des papas imagine enfin de nous ranger le long du mur. Il fait tirer les numéros aux enfants.

"Un! s'écrie Ernest. C'était moi.

— Deux! dit Cécile. C'était un de mes amis.

— Trois! dit Antoine. Et ainsi de suite jusqu'au dernier.

— A présent, partons, dit Charles. Moi, d'abord, je pars le premier.

— Oh! je saurai bien te rattraper, lui répondit vivement Ernest.

— Je parie que non, reprit aussitôt Charles.

— Je gage que si", répliqua Ernest.

Voilà Charles qui tape son âne et qui part au galop. Avant qu'Ernest ait eu le temps de me donner un coup de fouet, je pars aussi, mais d'un train qui me fait bien vite rattraper Charles et son âne. Ernest est enchanté, Charles est furieux. Il tape, il tape son âne; Ernest n'avait pas besoin de me frapper, je courais, j'allais comme le vent. Je dépasse Charles en une minute; j'entends les autres qui suivent en riant et en criant:

"Bravo! l'âne no 1; bravo! il court comme un cheval!"

L'amour-propre me donne du courage; je continue à galoper jusqu'à ce que nous soyons arrivés près d'un pont. J'arrête brusquement; je venais de voir qu'une large planche du pont était pourrie; je ne voulais pas tomber à l'eau avec Ernest, mais retourner avec les autres, qui étaient bien loin derrière nous.

"Ho là! ho là! bourri, me dit Ernest. Sur le pont, mon ami, sur le pont!"

(A suivre)

Nos Sept Mots

47ème SEMAINE

Arrière-pensée— Nom féminin
Pensée ou intention que l'on cache tandis qu'on en manifeste une autre. Au pluriel: des arrières-pensées.

Arrière-point— Nom masculin
Se prononce arrière-poin.
En cousant à l'aiguille, l'arrière-point est un point empiétant sur le précédent.

Arrière-train— Nom masculin
a) Partie d'un véhicule (voiture, auto, etc.) portée par les roues de derrière et ces roues elles-mêmes;
b) La partie postérieure d'un animal.

Arrogance— Nom masculin
a) Fierté méprisante et insultante.
b) Morgue, manières hautaines.

Arrondissement— Nom masculin
a) Action d'arrondir.
b) État de ce qui est arrondi.
c) Circonscription administrative. En France, les départements sont divisés en arrondissements. Au Canada: arrondissement scolaire au lieu de "District d'Ecole".

Art— Nom masculin
a) Application des connaissances à la réalisation d'une conception.
b) Adresse: avoir l'art de...
c) Au pluriel. Arts libéraux c'est-à-dire arts où l'esprit a plus de part que la main.
d) Au pluriel. Arts mécaniques: qui dépendent de la main.
e) Beaux-Arts. Arts qui ont pour objet la représentation du beau, comme la musique, la peinture, etc.

Artère— Nom féminin
a) Vaisseau qui porte le sang du coeur aux extrémités.
b) Au figuré: Grande voie de communication.

Caisses Populaires du Manitoba

LA BROQUERIE, MAN.

Quatrième rapport annuel.

Aux membres de La Caisse Populaire de La Broquerie:

Voici le quatrième rapport annuel du conseil d'Administration de votre Caisse Populaire.

Ce rapport démontre le progrès constant de votre Caisse dans ces deux domaines essentiels: l'épargne et les prêts aux sociétaires.

L'épargne a augmenté de $1,901.80 et au 31 décembre se trouvait à son plus haut sommet de l'année, c'est-à-dire $2,403.29.

Les prêts aux sociétaires s'élèvent à $4,336.00 dont $3,361.00 sur billets et $975.00 sur hypothèques. Il y a augmentation de $1,995.00 sur l'année 1940, et le total des prêts effectués pendant l'année s'élève à $9,525.36 et les remboursements à $7,530.58. Le nombre des emprunteurs a augmenté de 21 à 32, ce qui démontre que la Caisse a aidé à un plus grand nombre de ses sociétaires.

Ces chiffres démontrent qu'il est possible d'aider nos sociétaires en leur consentant des prêts sans mettre en danger les deniers de la Caisse.

Les bénéfices de $321.86 sont des plus satisfaisants, soit une augmentation de $91.73 sur l'année dernière. Les bénéfices ayant augmenté, les sommes mises aux fonds de réserve et de prévoyance se trouvent augmentées, soit $165.61 à la réserve, et $37.25 au fonds de prévoyance. Nous avons en caisse maintenant $205.27. Nous avons aussi ouvert un fonds d'éducation de $10.25. La Caisse a continué à payer un intérêt de 2% sur l'épargne, et un boni de 5% sur les actions sociales.

Au risque de prolonger ces remarques, je ne puis m'empêcher d'attirer votre attention sur les frais d'administration qui s'élèvent à $110.48; de ce montant $90.00 furent payés au gérant comme salaire à $5.00 par mois depuis le premier jour de juillet 1940. La balance est pour la papeterie nécessaire à l'administration.

Le Capital social s'élève à $2,327.78 et l'épargne à $2,403.29; augmentation sur l'année dernière de $311.67 au capital et $1,901.80 à l'épargne.

Les résultats de l'année sont donc des plus satisfaisants et, si nous avons pu y atteindre, c'est grâce à la coopération de tous, administrateurs, membres de la commission de crédit et du conseil de surveillance. Nous leur devons des remerciements.

Au cours de l'année, M. Adélard Fournier, membre de la commission de crédit, a dû, pour des raisons personnelles, donner sa résignation. C'est avec regret que nous avons accepté sa démission, car il était dévoué à la caisse, et il a droit à notre reconnaissance. Il a été remplacé par M. Joseph Fisette.

Nous ne savons pas ce que l'avenir nous réserve. En raison de la guerre actuelle, certaines activités ont surgi qui ont procuré de l'emploi à un bon nombre de "sans travail". Les conditions anormales sous lesquelles nous vivons auront une fin, et espérons qu'elle n'est pas éloignée. Il faut cependant ne pas oublier que la fin des hostilités amènera nécessairement un réajustement et une période de réadaptation, soit de la vie de guerre à la vie normale, et ceci aura pour effet d'amener la fin de certaines activités. Nous devons donc nous préparer à cette période transitoire, et notre population s'y préparera en pratiquant l'économie, et en épargnant le plus possible. L'épargne permettra à nos gens de se réadapter aux conditions d'après-guerre.

RAPPORT FINANCIER POUR L'ANNEE 1941

Actif		Passif	
Placement	$ 140.00	Capital social	$2,327.78
Prêts en cours	4.336.00	Epargne	2,426.31
Caisse	583.99	Réserve	165.61
Inventaire (mobilier)	15.00	Prévoyance	37.25
		Fonds d'éducation	10.25
		Surplus	2.41
		Boni à payer	105.38
	$5,074.99		$5,074.99

DETAIL DES MOUVEMENTS

Capital social	$ 411.67	Prêts consentis	$ 9,525.36
Epargne	4,304.12	Retraits sur Capital	100.00
Remises sur prêts	7,530.58	Retraits sur épargne	2,402.32
Bénéfices	321.86	Boni pour 1940	74.36
Taxe d'entrée	8.80	Intérêt sur épargne 1940	8.74
Caisse au 1er janv. 1941	368.22	Placement	140.00
		Dépenses	110.48
		Caisse au 31 déc. 1941	583.99
	$12,945.25		$12,945.25

Nombre de membres en 1940: 127.
Nombre de membres en 1941: 153.

C'est la troisième fois que j'ai à vous présenter le rapport annuel de votre Caisse. C'est un grand honneur pour moi, et je l'apprécie. Si cette charge demande quelquefois du temps et des efforts, je vous prie de croire qu'il y a beaucoup de satisfaction à collaborer à une oeuvre aussi utile à la société.

D.-N. NORMANDEAU,
Secrétaire-gérant.

Ce douzième jour de janvier, 1942.

SAINT-MALO, MAN.

RAPPORT FINANCIER POUR L'ANNEE 1941

ACTIF		PASSIF	
Placement	$ 700.00	Capital social	$13,416.22
Prêts en cours	16,456.76	Epargne	16,100.59
Caisse	13,240.00	Réserve	644.42
Dépenses	1,024.91	Echange	77.24
Bonis payés	959.89	Bénéfices	2,063.60
		Taxe d'entrée	76.81
		Surplus	2.68
	$32,381.56		$32,381.56

DETAILS DES MOUVEMENTS

Capital social	$13,463.96	Retraits sur capital	$ 1,112.17
Epargne	74,087.24	Retraits sur épargne	69,455.80
Remises sur prêts	31,928.64	Prêts consentis	28,053.62
Echange	77.24	Réserves	1,200.15
Réserves	156.00	Bonis	959.89
Taxe d'entrée	76.81	Dépenses	1,024.91
Bénéfices	2,063.60	Caisse au 31 déc. 1941	13,240.00
Caisse au 1er janv. 1941	3,194.05		
	$115,046.54		$115,046.54

Population du territoire de juridiction: 180 familles.
Nombre de sociétaires: 438; de déposants: 356; d'emprunteurs: 192.

HAYWOOD, MAN.

RAPPORT FINANCIER POUR L'ANNEE 1941

ACTIF		PASSIF	
Prêts en cours	$ 462.00	Capital Social	$ 296.55
Caisse	387.14	Epargne	503.88
Dépenses	37.07	Surplus	85.78
	$ 886.21		$ 886.21

DETAILS DES MOUVEMENTS

Capital social	$ 296.55	Prêts consentis	$ 585.00
Epargne	562.28	Retraits sur épargne	58.40
Remises sur prêts	123.00	Dépenses	50.20
Taxe d'entrée	6.50	Retraits Caisse des Enfants	3.85
Bénéfices	6.63	Caisse au 31 déc. 1941	387.14
Emprunts Caisse des Enfants	89.63		
	$1,084.59		$1,084.59

Population du territoire de juridiction: 135 familles.
Nombre de sociétaires: 50; de déposants: 10.
Nombre d'emprunteurs: 7.

SAINT-JEAN-BAPTISTE, MAN.

RAPPORT FINANCIER POUR L'ANNEE 1941

ACTIF		PASSIF	
Prêts en cours	$ 600.00	Capital social	$1,453.48
Caisse	1,171.92	Epargne	267.73
		Réserve	50.71
	$1,771.92		$1,771.92

DETAILS DES MOUVEMENTS

Capital social	$1,515.94	Prêts consentis	$2,100.00
Epargne	2,590.61	Retraits sur capital	62.46
Remises sur prêts	1,500.00	Retraits sur épargne	2,322.88
Taxe d'entrée	33.70	Dépenses	50.35
Bénéfices	67.36	Caisse au 31 déc. 1941	1,171.92
	$5,707.61		$5,707.61

Nombre des sociétaires: 179. Nombre des emprunteurs: 61.

SAINT-ADOLPHE, MAN.

RAPPORT FINANCIER POUR L'ANNEE 1941

ACTIF		PASSIF	
Prêts en cours	$1,693.00	Capital social	$1,401.96
Caisse	750.59	Epargne	966.37
Dépenses	68.26	Bénéfices	107.04
		Taxe d'entrée	36.48
	$2,511.85		$2,511.85

DETAILS DES MOUVEMENTS

Capital social	$1,088.37	Prêts consentis	$3,428.00
Epargne	1,547.12	Retraits sur capital	290.78
Remises sur prêts	1,452.21	Retraits sur épargne	701.30
Bénéfices	104.01	Dépenses	68.26
Taxe d'entrée	24.38	Caisse au 31 déc. 1941	750.59
Caisse au 1er janv. 1941	596.44		
	$4,812.53		$4,812.53

Nombre de sociétaires: 93; de déposants: 11; d'emprunteurs: 38.

NOTRE-DAME-DE-LOURDES, MAN.

RAPPORT FINANCIER POUR L'ANNEE 1941

ACTIF		PASSIF	
Prêts sur cours	$1,130.00	Capital social	$ 944.52
Caisse	2,744.20	Epargne	2,873.50
Dépenses	77.32	Bénéfices	111.50
		Taxe d'entrée	22.00
	$3,951.52		$3,951.52

DETAILS DES MOUVEMENTS

Capital social	$ 997.71	Prêts consentis	$1,360.00
Epargne	3,354.40	Retraits sur capital	53.19
Remises sur prêts	230.00	Retraits sur épargne	480.90
Taxe d'entrée	22.00	Emprunts	5.00
Bénéfices	111.50	Dépenses	77.32
Emprunts	5.00	Caisse au 31 déc. 1941	2,744.20
	$4,720.61		$4,720.61

Population du territoire de juridiction: 260 familles.
Nombre de sociétaires: 94; de déposants: 15.
Nombre d'emprunteurs: 3.

SAINT-LEON, MAN.

RAPPORT FINANCIER POUR L'ANNEE 1941

ACTIF		PASSIF	
Prêts en cours	$ 645.00	Capital social	$ 657.89
Caisse	554.45	Epargne	484.42
Inventaire (mobilier)	11.40	Bénéfices	131.98
Dépenses	51.87	Taxe d'entrée	18.70
Intérêts payés	2.90		
Bonis payés	19.44		
Dépréciation (mobilier)	7.93		
	$1,292.99		$1,292.99

DETAILS DES MOUVEMENTS

Capital social	$ 300.70	Retraits sur capital	$ 88.25
Epargne	649.76	Retraits sur épargne	482.11
Remises sur prêts	1,986.00	Prêts consentis	2,127.00
Taxe d'entrée	6.50	Intérêts	2.20
Bénéfices	77.62	Bonis	19.44
Caisse au 1er janv. 1941	286.11	Dépenses	33.24
		Caisse au 31 déc. 1941	554.45
	$3,306.69		$3,306.69

Population du territoire de juridiction: 77 familles.
Nombre de membres: 102; de déposants: 64; d'emprunteurs: 63.

SAINT-PIERRE-JOLYS, MAN.

RAPPORT FINANCIER POUR L'ANNEE 1941

ACTIF		PASSIF	
Prêts en cours	$3,243.74	Capital social	$1,154.49
Inventaire (mobilier)	60.00	Epargne	2,181.63
Caisse	140.32	Bénéfices	491.05
Dépenses	166.57	Taxe d'entrée	18.71
Intérêts payés	113.02	Prévoyance	4.19
Bonis payés	109.92		
Dépréciation (inventaire)	16.50		
	$3,850.07		$3,850.07

DETAILS DES MOUVEMENTS

Capital social	$ 295.11	Retraits sur capital	$ 45.91
Epargne	4,570.60	Retraits sur épargne	3,993.03
Remises sur prêts	2,591.67	Prêts consentis	3,540.00
Bénéfices	203.16	Intérêts	41.19
Caisse au 1er janv. 1941	194.20	Bonis	39.61
		Dépenses	54.68
		Caisse au 31 déc. 1941	140.32
	$7,854.74		$7,854.74

Nombre de sociétaires: 151; de déposants: 100; d'emprunteurs: 32.

STE-ANNE-DES-CHENES, MAN.

RAPPORT FINANCIER POUR L'ANNEE 1941

ACTIF		PASSIF	
Prêts en cours	$3,822.39	Capital social	$2,078.85
Inventaire (mobilier)	6.78	Epargne	4,206.93
Caisse	2,729.85	Bénéfices	323.71
Dépenses	180.92	Intérêt sur réserve	.41
		Taxe d'entrée	18.20
		Réserve	103.06
		Surplus	6.78
	$6,739.94		$6,739.94

DETAILS DES MOUVEMENTS

Capital social	$ 703.67	Retraits sur capital	$ 266.80
Epargne	5,643.26	Retraits sur épargne	3,997.64
Remises sur prêts	3,896.15	Prêts consentis	4,542.25
Intérêt	.41	Intérêts sur épargne	31.42
Taxe d'entrée	18.20	Bonis	35.92
Bénéfices	323.71	Dépenses	128.07
Caisse au 1er janv. 1941	1,199.40	Inventaire	52.85
		Caisse au 31 déc. 1941	2,729.85
	$11,784.80		$11,784.80

Population du territoire de juridiction: 250 familles.
Nombre de sociétaires: 256; de déposants: 52; d'emprunteurs: 40.

SAINT-JOSEPH, MAN.

RAPPORT FINANCIER POUR L'ANNEE 1941

ACTIF		PASSIF	
Prêts en cours	$ 277.00	Capital social	$ 592.00
Caisse	1,301.10	Epargne	927.52
Dépenses	39.08	Bénéfices	72.60
		Taxe d'entrée	5.20
		Réserve	19.86
	$1,617.18		$1,617.18

DETAILS DES MOUVEMENTS

Capital social	$ 261.05	Retraits sur capital	$ 18.75
Epargne	3,310.90	Retraits sur épargne	2,928.29
Remises sur prêts	1,575.00	Prêts consentis	1,502.00
Taxe d'entrée	5.20	Bonis	8.72
Bénéfices	72.60	Dépenses	11.65
Caisse au 1er janv. 1941	545.76	Caisse au 31 déc. 1941	1,301.10
	$5,770.51		$5,770.51

Population du territoire de juridiction: 100 familles.
Nombre de sociétaires: 72; de déposants: 29; d'emprunteurs: 6.

LORETTE, MAN.

RAPPORT FINANCIER POUR L'ANNEE 1941

ACTIF		PASSIF	
Caisse	$1,471.73	Capital social	$1,449.04
Inventaire	13.00	Epargne	2,336.71
Prêts en cours	2,441.76	Réserve	27.54
		Fonds d'éducation	2.03
		Surplus	11.01
		Bénéfices	60.57
	$3,926.49		$3,926.49

DETAILS DES MOUVEMENTS

Capital social	$ 655.38	Retraits sur capital	$ 17.45
Epargne	2,766.17	Retraits sur épargne	1,768.55
Remises sur prêts	4,116.65	Prêts émis	5,424.50
Taxe d'entrée	12.40	Intérêt sur épargne	26.00
Bénéfices	7,665.74	Boni payé	31.31
Caisse au 1er janv. 1941	1,102.84	Dépenses	29.04
		Caisse au 31 déc. 1941	1,471.73
	$8,768.58		$8,768.58

Membres: 131 (familles: 73) — Emprunteurs: 23.
Déposants: 33. — Prêts en 1941: 40.

Cours de grain fourni par

James Richardson & Sons Ltd.

1019, EDIFICE GRAIN EXCHANGE, Winnipeg — TEL. 93 452

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

Février	Lundi 2	Mardi 3	Mercredi 4	Jeudi 5	Vendredi 6	Samedi 7
BLE						
Nord No 1	78½	78⅝	78¾	78¾	78⅛	78⅜
Nord No 2	75¼	75⅝	75½	75½	74⅞	75⅛
Nord No 3	73¾	73⅞	74	74	73⅝	73⅝
No 4	72¼	72⅞	73	73	72⅝	72⅝
No 5	71⅛	71¼	71⅜	71⅜	70¾	71
No 6	69⅛	69¼	69⅜	69⅜	68¾	69
Fourrage	66⅝	66¾	66⅞	66⅞	66¼	66½
Sur voie net	77½	77⅝	77¾	77¾	77⅛	77⅜
No 1 Durum	81⅝	81¾	81⅞	81⅞	81¼	81½
No 2 Durum	80⅝	80¾	80⅞	80⅞	78¼	78½
No 3 Durum	79⅝	79¾	79⅞	79⅞	77¼	77½
Inf. Nord 1	76½	76⅝	76¾	76¾	76⅛	76⅜
Inf. Nord 2	72¾	72⅞	73	73	72⅝	72⅝
Inf. Nord 3	71⅝	71⅝	71¾	71½	70¾	71⅛
Charbonneux 1	73¾	73⅞	74¼	74¼	73⅝	73⅞
Charbonneux 2	71	71⅛	71½	71½	70⅞	71⅛
Charbonneux 3	69¼	69⅜	69	70	69⅝	69⅝
Rej. Nord 1	71¼	71⅜	71½	71½	70⅞	71⅛
Rej. Nord 2	71	71⅛	71¼	71¼	70⅝	70⅞
Rej. Nord 3	68¾	68⅞	69	69	68⅝	68⅝
AVOINE						
C.W. No 2	51⅛	50⅞	51¼	51⅛	50¾	50¾
C.W. No 3	50⅞	50⅝	50½	49⅝	48¾	48¾
Fourrage No 1	50⅛	49⅞	50¼	49⅝	48½	48½
Fourrage No 2	48⅛	47⅞	48¼	47⅝	47	47
Fourrage No 3	45⅛	44⅞	45¼	44⅞	44½	44½
Sur voie net	50¼	50	50⅜	50	49⅝	49⅝
ORGE						
C.W., 2, 6 rangs	64¾	64¾	64¾	64¾	64¾	64¾
C.W., 3, 6 rangs	63⅝	63⅜	63⅝	63¼	62½	62⅝
Fourrage No 1	61¾	61½	61¾	61½	60½	60⅝
Fourrage No 2	60¾	60½	60¾	60½	59½	59⅝
Fourrage No 3	60	59¾	60	60	59	58⅞
Sur voie net	61¾	61½	61¾	61¾	61	61⅛
LIN						
C.W. No 1	162½	161¼	162	160½	160½	160½
C.W. No 2	160	158½	159	157½	157½	157½
C.W. No 3	155	154	155	153	153	153
C.W. No 4	151	150	151	149	149	149
Sur voie net	161½	160	161	160	160	160
SEIGLE						
C.W. No 2	66⅛	66⅛	65⅛	64⅝	64⅝	64⅝
C.W. No 3	62⅝	62⅝	62⅝	62⅝	62⅝	62⅝
C.W. 2 rej.	61⅛	61⅛	61⅛	61⅛	61⅛	61⅛
C.W. No 4	59⅞	59⅞	59⅞	59⅞	59⅞	59⅞
Ergot	58⅞	58⅞	58⅞	58⅞	58⅞	58⅞
Sur voie net	65⅛	65⅛	64⅛	63⅝	63⅝	63⅝

OPTIONS — WINNIPEG

BLE						
Mai	80⅝	80¾	80⅞	80⅞	80¼	80½
Juillet	81½	81⅝	81⅞	81¾	81¼	81½
Octobre	....	....	....	....	....	66⅝
AVOINE						
Mai	50⅞	50⅝	51	50⅝	50¼	50¼
Juillet	50⅛	49¾	50¼	50	49⅛	49⅛
Octobre	49	48⅜	49⅛	48¾	47⅞	47⅞
ORGE						
Mai	64¾	64½	64¾	64¾	64	64⅛
Juillet	64	63⅜	63⅞	63½	63	63⅛
Octobre	62	61⅛	61⅝	61⅝	60⅝	61
LIN						
Mai	164	163	164	163	163	163
Juillet	164	163	163⅞	163⅝	163¼	163¼
Octobre	164	162	164	163½	163¾	163¾
SEIGLE						
Mai	66⅝	66⅝	66⅝	66⅝	66⅝	66⅝
Juillet	66⅝	66⅝	66⅝	66⅝	66⅝	66⅝
Octobre	66⅝	66⅝	66⅝	66⅝	66⅝	66⅝

Les prix comptants de blé sont l'échange de base des options.

Jeunesse Catholique

(Directeur: M. l'abbé A. Couture)

Transfusion Spirituelle

Ma chère amie,

Un des premiers gestes que t'apprit ta mère fut de plier les genoux, de joindre les mains et de lever les yeux au ciel. Depuis tu as souvent répété ce geste auguste. D'abord pour imiter ta mère, puis pour obéir à son invitation et à celle de tes maîtresses, et enfin parce que cela répondait à un besoin profond et mystérieux de ton être intérieur.

Tu priais chaque jour... mais en même temps dans ton âme naissait un malaise, un doute, une inquiétude. La prière qui nous rapproche de Dieu devrait, semble-t-il, être douce, facile et agréable, or souvent elle paraît longue et ennuyeuse. Et, tu te dis "Que vaut une prière qui n'est qu'une longue série de distractions? que vaut cette messe où durant toute la demi-heure, je me suis endormie tant et plus? N'est-ce pas là jouer une comédie qu'il vaudrait mieux abandonner?" ... Ta pauvre âme est torturée... elle souffre. Combien je voudrais pouvoir t'éclairer, te dire que tu n'es pas la seule à ressentir cette angoisse.

Ah! chère amie, il faut bien l'admettre... le mal est au-dedans de nous.

Deux forces adverses luttent dans le champ clos de notre âme. Une force existe en nous qui nous attire vers le bas. Quand la voix divine nous appelle en haut, nous voulons monter... mais dans nos membres, une "puissance de mort" nous paralyse et brise douloureusement notre élan.

Puisque notre sang est vicié il faudrait le renouveler, ou du moins opérer une sorte de transfusion spirituelle. Notre volonté est malade. Il faudrait lui infuser un surcroît de volonté saine. Cette "infusion" est possible. Cette "transfusion" d'un sang jeune, cette infusion d'une volonté saine, c'est la prière, qui est la venue en nous de la force même de Dieu; c'est la communion, par laquelle toute notre âme est envahie par le Christ Lui-même avec son Corps, son Ame, sa Divinité.

A notre volonté si faible, vient se mêler la Volonté du Christ, en sorte que les deux volontés se compénètrent d'une manière mystérieuse. Il s'opérera en nous une sorte de transfusion de sang.

Notre désir de bien prier, allons le confier au début de ce Carême "à qui de droit". Comme les apôtres allons redire au Christ, cette prière sincère, "Seigneur, apprenez-nous à prier."

Et, si nos prières et communions sont plus ferventes et plus fréquentes, elles causeront en nous la mort rapide du "vieil homme" et elles faciliteront la croissance de "l'homme nouveau".

Après avoir connu l'angoisse de Paul, tu connaîtras, chère amie, l'extatique joie de l'Apôtre qui disait si bien: "Ce n'est plus moi qui vis, c'est le Christ qui vit en moi."

Bien à toi toujours,
GERMAINE.

CHRONIQUES

Aubigny
Continuez à donner des intentions à vos prières et à vos communions, car, c'est certes un excellent moyen pour bien prier.

Bellegarde, Sask.
Je suis heureuse de constater qu'il y a tant de vie et de zèle dans votre belle Croisade. Continuez, et visez toujours à mieux faire.

Fannystelle
Continuez pendant ce semestre à faire la guerre à tout manque de franchise.

La Broquerie, Couvent
Parlez-moi de cela! des Croisés qui n'ont pas peur de braver une température joliment froide pour se réunir, même pendant les vacances.

La Broquerie, Ecole St-Roch
Bravo! Le rapport m'apprend que l'offrande se dit fidèlement chez vous. Ce mois-ci n'oubliez pas de mentionner les communions spirituelles et les Visites au S. Sacrement, sur votre trésor.

La Salle
Ah! si nous le lisions notre Saint Evangile! Si nous le méditions, et si nous cherchions à reproduire dans nos vies ce qu'il nous enseigne, combien plus Jésus serait aimé.

Lorette
Je vous félicite d'avoir pris la résolution de faire au moins trois communions spirituelles par jour.

Lourdes
Je suis convaincue que Jésus est venu avec joie dans vos petits coeurs, si bien préparés par des sacrifices et des prières.

Kenora, Ont. Ecole Industrielle
Continuez à faire régulièrement vos réunions d'aspirants. Appliquez-vous bien à comprendre votre directoire.

Kenora, Ecole Mt. Carmel
Bonjour, chères petites. Un gros effort ce mois-ci n'est-ce-pas? Il faudrait doubler le trésor.

Fort Frances, Ecole Ste-Marie
Votre rapport m'apprend que le nombre d'aspirantes continue à augmenter. J'en suis tout heureuse.

Pinewood, Ont.
J'espère que nos petites malades sont toutes remises, et n'ont pas perdu leur entrain.

Keewatin, Ont.
Vous voulez chers enfants faire plaisir à Jésus? Appliquez-vous pendant ce mois à bien marquer votre trésor.

Rainy River, Ont.
Je me réjouis de constater que vous avez été fidèles à réciter votre offrande au moins deux fois par jour.

St-Adolphe
Vous vous rappellez que dans le "Vouloir" de novembre, il y avait une page intitulée: Ma Soeur l'Eau. Voici ce que l'on fit à St-Adolphe; On prépara un débat sur les avantages et les désavantages de l'eau.

St-Charles
Cela vous ferait-il plaisir si nous allions faire une réunion avec votre petit groupe?

St-Boniface
Jardin de l'Enfance
Félicitations pour votre beau trésor... si bien rempli. Certes Jésus doit être bien content de ses petits garçons. Visons cependant à mieux faire encore.

Institut et Collège St-Joseph
Mes chères petites, Dieu bénira votre générosité envers Ses pauvres. Continuez à développer en vous la belle vertu de Charité.

St-Claude
Vous avez parfaitement raison ... la mortification ne nuit pas à la santé... au contraire, elle la préserve.

St-Jean-Baptiste
J'espère que toutes nos sections de Croisés imiteront votre geste l'an prochain... et prépareront par une semaine de campagne un Noël chrétien et familial.

St-Joseph
Avant Noël je vous avais envoyé des feuilles de rapport roses. Si vous ne les avez pas reçues, voulez-vous me le laissez savoir?

Ste-Geneviève
Merci beaucoup chers enfants, pour la neuvaine faite à mes intentions.

St-Léon
J'aime beaucoup votre résolution de parler à Jésus bien simplement et bien intimement. Pas besoin pour Lui parler de se servir d'un gros livre.

St-Lupicin
Oui, quand on pense à l'amour que Jésus a pour nous, on devrait vouloir le payer de retour, en faisant généreusement par amour pour Lui tous les sacrifices qu'il nous demandera.

St-Malo
Oh! que ça doit être un beau tableau que celui de voir, le soir, dans vos familles, Croisés, petits frères et petites soeurs, groupés autour de leurs parents, pour se faire expliquer un passage du Saint Evangile.

St-Norbert
Ecoutez ce que dix fois par jour ces petites Croisées disent à Jésus: "Mon Dieu, je désire être meilleur"...

St-Pierre
"Qui veut... peut" Mes bonnes petites Croisées, je sais que vous voulez travailler à devenir encore meilleures. Continuez à mettre en pratique la résolution prise lors de notre visite, dans votre section.

Transcona
Félicitations aux nouveaux élus... Attention les amis! la Croisade va marcher par chez vous. Une présidente, un président et deux secrétaires ont été nommés.

Vassar
Voilà ce qui s'appelle témoigner de l'amour à Jésus. Les Croisés n'ayant pas eu de Messe de Minuit, ne réveillonnèrent pas, mais à la Messe du Jour toutes s'approchèrent de la Table Sainte.

NOTRE FEUILLETON

MENAUD: Maître-Draveur

par Félix-Antoine SAVARD

Reproduit avec la permission de l'auteur.

"Nous sommes venus il y a trois cents ans et nous sommes restés . . .

"Autour de nous des étrangers sont venus qu'il nous plaît d'appeler les barbares! ils ont pris presque tout le pouvoir! ils ont acquis presque tout l'argent . . ."

Louis HEMON.

I

Menaud était assis à sa fenêtre et replié sur lui-même, son doigt encerclant l'éternel bouquin de pipe.

Et, tandis qu'autour, comme une couverture qu'une femme étale sur un lit, s'allongeait la grande paix dorée du soir, il écoutait les paroles miraculeuses:

"Nous sommes venus il y a trois cents ans et nous sommes restés...

"Nous avions apporté d'outre-mer nos prières et nos chansons! elles sont toujours les mêmes.

"Nous avions apporté dans nos poitrines le coeur des hommes de notre pays vaillant et vif, aussi prompt à la pitié qu'au rire, le coeur le plus humain de tous les coeurs humains: il n'a pas changé. Nous avons marqué un plan du continent nouveau, de Gaspé à Montréal, de St-Jean-d'Iberville à l'Ungava, en disant: ici toutes les choses que nous avons apportées avec nous, notre culte, notre langue, nos vertus et jusqu'à nos faiblesses deviennent des choses sacrées, intangibles et qui devront demeurer jusqu'à la fin.

"Autour de nous des étrangers sont venus qu'il nous plaît d'appeler les barbares! ils ont pris presque tout le pouvoir! ils ont acquis presque tout l'argent; mais au pays de Québec... rien... n'a... changé..."

On eût dit que l'ombre, soudainement, s'était épaissie sur cette phrase.

La voix de Marie s'était mise à traîner, son doigt s'égarait dans le beau livre dont le soir semblait ensorceler les lignes.

Menaud, levé, redressa toute sa haute taille comme si ce qu'il venait d'entendre eût ouvert là, sous ses pieds, un gouffre d'ombre:

"Rien n'a changé... rien n'a changé!" grommela-t-il...

Violemment, à coups secs il secoua sa pipe sur son talon, regarda par la fenêtre appendue au mur comme un tableau de montagnes noires sous l'azur brunissant; et, pour chasser les pensées de ténèbres qui l'envahissait, il plongea dans la braise un éclat de cèdre dont il alluma sa lampe.

Et, tandis qu'il cherchait à démêler les pensées qui surgissaient, en broussailles, du fond obscur de lui-même:

"Continue dans ton livre." dit-il à sa fille.

Elle reprit:

"Rien ne changera parce que nous sommes un témoignage. De nous-mêmes et de nos destinées nous n'avons compris clairement que ce devoir-là: persister et nous maintenir. Et nous nous sommes maintenus, peut-être afin que dans plusieurs siècles encore le monde tourne vers nous et dise:

"Ces gens sont d'une race qui ne sait pas mourir"

Le regard de Menaud s'était attisé.

"Assez!" dit-il à sa fille.

Elle laissa le livre retomber sur ses genoux.

"Une race qui ne sait pas mourir!"

Voilà maintenant que cette parole flambait dans l'humble maison comme des feux d'abatis dans la clairière du printemps.

Avec ferveur, Menaud répéta: "Une race qui ne sait pas mourir!"

Il se tenait là, fixé sur ces mots d'où jaillissaient une force, un élan de jeunesse, quelque chose de comparable au printemps miraculeux de Mainsal avec ses enthousiasmes de vie après le froid, la neige, les six longs mois d'hiver.

"Une race qui ne sait pas mourir!"

Il ouvrit la porte toute grande; et, dans le soir immobile, contempla longtemps la campagne endormie, laissant aller ses regards qui volaient jusqu'aux horizons lointains et revenaient ainsi que des engoulevents au nid de ses pensées.

L'homme était beau à voir. Droit et fort malgré la soixantaine. La vie dure avait décharné à fond son visage, y creusant des rigoles et des rides de misères, et le colorant des mêmes ocres et des mêmes gris que les maisons, les rochers et les labours de Mainsal.

La vie dure! Elle lui avait fait une âme sage, donné le goût des choses calmes, profondes, d'où sa pensée sortait peu. On sentait bien, à l'entendre, cette virilité que forment le seul travail et la nature austère. Il racontait ses passages d'un parler simple, en long, triste souvent. Mais parfois aussi sous la surface tranquille, on devinait une passion sauvage pour la liberté; et, tel un fleuve de printemps, à pleine mesure d'âme, l'amour de son pays.

Veuf depuis quelques années, Menaud vivait seul avec sa fille et son fils.

La défunte, longtemps, avait tout fait des pieds et des mains pour enraciner au sol ce vagabond des bois. Lui, pour elle, sur cette âpre terre de Mainsal, avait bûché, essouché, dressé, comme un bon forçat, pour les yeux de sa femme, des mulons et des mulons de cailloux! sauf, qu'au relever des reins, son regard glissait à l'échappade vers le bleu des monts dès que le vent du nord venait lui verser au coeur les paroles magiques et les philtres embaumés.

Mais depuis que, par un froid matin de novembre, le cercueil de sa femme s'était ébranlé pour la grande migration, tout le vieil atavisme de vagabondage s'était relevé en lui, comme après la ronde du guet, une harde de braconniers.

Il avait retrouvé ses ailes, donné libre vol à sa passion d'essor; et, depuis, avec Joson, son fils, en qui battait déjà tout son amour de la montagne, il passait le printemps, l'automne et les premiers mois des longs hivers dans la solitude dont il était roi.

On était à la fin d'avril, et les cloches du printemps s'étaient mises à sonner là-bas, dans les tours et les clochers de la forêt prodigieuse. Dans les coupes de montagnes, la voix des rivières, ainsi qu'un cor d'appel, commençait à mugir. Menaud avait alors décidé qu'on partirait le lendemain.

Des hommes de la compagnie étaient venus la veille chez le vieux maître-draveur; un interprète, Bouchard à Fifa, les accompagnait.

On avait demandé à Menaud ses services.

Il en avait eu comme un coup de sang. Sa longue expérience, ses coups d'adresse dans la conduite du grand troupeau, son endurance trempée par d'effroyables privations de jour et des nuits passées là-bas à tourner et à retourner son corps transi entre feu et glace, sous le grand toit d'étoiles, tout ce passé de misères lui avait monté en tête.

Entre la demande et la réponse, un large fossé de silence s'était creusé.

Menaud, replié sur lui-même, avait dû serrer son vieux coeur entre ses genoux pour empêcher qu'il n'éclatât.

Ensuite, il s'était dressé, cambré, pour une protestation venue de son sang contre ces étrangers qui, encore, après tant d'autres, le commanderaient là-bas, dans son propre pays, lui, maître hardi de haute rivière, capitaine invincible des longs trains de bois qu'il menait à grands cris, comme un rude bouvier des antiques pâturages, sous la cannedogue de fer, dans les tumultes de l'eau révoltée.

Mais les gros yeux de Joson, les airs et les toussotements de Marie, et, surtout, l'image apparue de la grande rivière, le visage et l'appel de cette route par où s'était écoulée sa vie, tout cela l'avait calmé.

D'un mot il avait donné sa parole.

Mais, ce soir-là, veille du départ, tout ce qu'il avait eu la faiblesse de taire lui remontait. Au feu de cette lampe qui allumait des escarbilles en ses regards, il avait l'air d'un forgeron martelant des pensées de fer.

Après le récurage, lorsque Marie eut accroché au mur la lune rousse du grand plat, il lui avait demandé un petit bout de lecture, dans l'espoir d'un apaisement par les mots des livres qu'il trouvait calmes et semblables à des oiseaux sur lesquels s'envole parfois le songe d'un beau voyage.

Mais voilà que, de cette diable de lecture, étaient sortis des mots en armes, et qu'avec eux toutes les voix du pays, de la montagne, des champs et des bois s'étaient engouffrées en bataillons chez lui, ébranlant son âme et sa demeure, comme dans les coups de vent d'automne, quand la bourrasque ouvre les portes et bat le grand ban d'hiver.

"Des étrangers sont venus! ils ont pris presque tout le pouvoir..."

Menaud se rappela la visite des anglais la veille...

"Une race qui ne sait pas mourir..."

Il se promenait de long en large, maintenant, épaulant ces mots-là vers les quatre coins de son pays contre l'assaut hostile qu'il entrevoyait monter dans l'ombre.

Puis, il s'affourcha sur sa chaise, face au rond de feu dont sa pensée semblait prendre conseil.

Marie avait repris le métier.

Et l'on n'entendit plus que le frappement du ros qui tassait la tissure entre les passes de navette dans la grisaille des chaînes.

Ainsi allait-elle, la tisseuse, belle et svelte comme les quenouilles du grand lit, fraîche comme l'écorce des bouleaux couleur d'aurore du bois du Friche.

Un rythme la berçait de droite à gauche; de ses deux bras levés l'un après l'autre, elle battait la mesure à l'orchestre des harmonies domestiques, mêlant à la trame de cette lourde étoffe grise toute la chaleur de son être pour le père et le grand Joson qu'elle allait protéger comme d'une armure contre le froid qui glace là-bas le coeur des hommes.

Et c'était sa manière à elle de dire aussi à chaque coup de marchette: "Une race qui ne meurt pas!"

Tous ces fils-là tendus, sa mère les avait eus devant elle et bien d'autres, avant elle encore. Et, dans la trame, le coeur des femmes de ce pays avait inséré, contre le froid, la chaleur des toisons, contre l'ennemi, de mystérieux stimulants de résistance et des prières même; et, tandis que, muets, au coin du feu, les hommes s'abîmaient dans les périls du lendemain, confiantes, jamais affaissées, les femmes avaient résolu, en passant la laine, que la race ne mourrait pas.

Et peut-être, la belle, dans la navette légère, un songe d'amour ... parfois...

Vers les huit heures, Baron se mit à grogner.

Quelqu'un secoua ses pieds sur le palier du seuil et frappa. C'était le Délié, le veilleux depuis les Fêtes.

Marie se leva pour lui dire: "Il y a une chaise icitte pour toi."

Puis elle se mit à rougir.

Depuis quelque temps, au sortir de l'église surtout, elle avait senti que les yeux des jeunes hommes rôdaient sur elle; et, sans doute, la sève de son coeur s'en était-elle émue, comme s'émeuvent les gaulis du boqueteau quand le soleil du printemps les réchauffe d'amour.

Il prit sa chaise; elle, son métier...

Mais le dialogue silencieux qu'échangeaient son coeur et la pensée de son père, ainsi qu'une laine de chaîne fragile, hélas, s'était rompu.

Menaud, lui, n'avait point bougé: il n'aimait point ce gars-là.

Belle pièce d'homme, cependant, ce Délié! Planté droit; haut en couleur; et des yeux noirs tapis comme ceux d'un fauve sous la broussaille ombreuse des sourcils.

Mais Menaud n'aimait point ce gars-là.

Il l'avait surnommé le Carcajou depuis que, d'aguet, il l'avait surpris dans ses collets de chasse, depuis qu'entre chien et loup il avait cru le voir s'insinuer dans les embarras des clôtures et rôder autour de ses granges.

La veillée s'en allait ainsi, marchant dehors au pas d'ombre claire d'une nuit de printemps, à l'intérieur, au rythme du ros qui claquait dru sur le bâti sonore.

Le Délié jetait, par intervalles, des appas de conversation.

—La route est vilaine...

—On sait bien: le printemps, répondit la fille.

—C'est la deuxième journée de no rouët; le vent va calmir demain...

Puis, dans le désert des longs silences, son regard, à la dérobade, flattait la ligne de lumière sur le visage et les bras harmonieux de la belle tisserande.

Non, Menaud n'aimait point ce gars-là! De tout son instinct d'homme libre et jaloux du sol. Il était, pour lui, de ces esclaves dont les épaules ont les gales du bât, qui livrent, pour de l'argent, la montagne et les chemins à l'étranger.

Cette espèce, peut-être... un jour... quand on en aurait assez... les champs, les monts, tout le passé, toute la race la renieraient!

De penser que sa fille, le sang de son sang, pourrait peut-être...

Cela, non! Jamais!

Ah! si, un jour, le troupeau de ces lâches et de ces vendus venait à menacer... lui, foi de gueux! s'en irait quelque part, sur la montagne; et, quand défilent les bataillons de la tempête qui mènent les souvenirs du passé d'un bout à l'autre de son pays, il emboucherait son burgau d'écorce pour un appel à la liberté.

Le bonhomme se leva pour sa tasse de thé qu'il prenait à neuf heures. Vieille habitude de chasseur solitaire lorsque le pesant commençait à l'accabler.

Il se mit à boire lentement... les yeux mi-fermés.

Marie trimait toujours, bruyante et faisant tapage de ses marches et de son ros pour remplir les espaces de silence.

Menaud buvait avec lenteur encore, béant parfois un long "hein?" quand le Délié l'affligeait d'une question oiseuse.

Puis, vers les dix heures, il se leva, remonta l'horloge, sortit vers les étoiles, considéra la nuit toute en fleurs ainsi qu'un champ de marguerites, rentra fourgonner son feu qui s'aviva soudain comme une talle de harts rouges.

Le Délié comprit que c'était l'heure.

Il regarda une dernière fois Marie pour en imprégner sa pensée, lui jeta bonsoir et déguerpit.

Menaud s'en alla vite dans la grand' chambre obscure, chassa longtemps du regard jusqu'à ce que l'homme eût dévalé la pente, passé derrière les fûts bleuis des bouleaux pour entrer dans des brumes qui sortaient de la mare à Josime comme des oies aux ailes ouvertes toutes grandes.

Quelques minutes plus tard, on entendit, de loin, une voix dont les mauvais chemins entrecoupaient le fil...

Menaud reconnut peu à peu l'un de ses anciens versets d'amour et le timbre de Joson.

C'était bien lui qui s'en venait, à vau-de-route, joyeux comme un couple, avec sa chanson, dans la demeure religieuse du silence de Mainsal..

Il rentra.

Le visage de son père s'était calmé par la complaisance qu'il avait à regarder ce bel athlète né de sa souche et respirant je ne sais quel souffle d'âme profond comme celui des pins de la grande montagne.

Lui déjà vieux et son temps utile épuisé, Joson prendrait la relève et chasserait dans les mêmes sentiers la maraudaille étrangère.

Car, enfin, il faudrait en venir là!

Et c'est pour cela qu'il l'avait trempé et dans le milieu sauvage l'avait endurci à lutter contre le vent et la neige qui aveuglent les hommes, contre les pièges de l'eau et les fées écartantes des bois.

Endurci, oui! comme étaient endurcis les ancêtres qui—Marie le lui avait lu—marchaient des centaines de lieues, en plein coeur de janvier, pour détruire là-bas, sur les grèves de la "Grande Eau", les cambuses de l'ennemi.

—Son père, dit Joson, l'air est d'en-haut; le temps est clair comme une perle. Ça va geler cette nuit; les chemins raidissent. On a décidé, les jeunesses ensemble, de partir matin. On s'attendra chez les Maltais.

Puis, il se mit à détailler ce qu'il avait appris: les amours, les travaux qu'on ourdissait pour l'été venant, le violon, les complaintes, les hautes vantardises et les coups de force des jeunesses qui font leurs hommes et, sous le regard des belles, essayent leurs cornes de bouvillons en ferveur de printemps...

La conversation s'affaissa tout à coup sur le départ du lendemain.

Selon disant, la drave allait être dure.

Puis, le jeune homme, tête basse:

—Thomas l'Aspic a rapporté, dit-il, que les étrangers vont, comme ailleurs, mettre la patte sur toute la montagne. C'est le Délié qui se vante de cela.

Tous les autres avaient plié la tête; mais lui, Joson à Menaud, il l'avait invité à venir annoncer cela à son père...

Joson debout avait levé le poing. Une révolte intérieure l'embrassait.

"Une race qui ne meurt pas!"

Menaud la voyait là, vivante, non dans les livres, mais dans sa chair dressée devant lui.

L'homme se désaltérait à ce spectacle.

Le visage de son fils lui apparut brillant comme la pente des collines sous les résilles des eaux de printemps, et ses yeux, profonds comme les sources aveuglées par l'hiver enfin lorsqu'elles s'ouvrent à la clarté d'avril.

Il lui sembla que tous les deux ils devenaient mille, cent mille, un peuple enfin debout dans sa lumière et qu'ils allaient semblables au soleil lorsqu'il descend dans les marécages et donne des coups de pique sur les brumes affolées.

Cependant, Marie s'était mise en train de préparer leur fourniment de voyage.

Elle ouvrit l'armoire et, les mains croisées, contempla religieusement les hautes piles du beau linge.

Une odeur de cèdre envahit la pièce.

Le visage de Menaud s'était éteint; ses yeux, fermés devant le souvenir apparu de la chère défunte.

Il y avait, en haut, les draps de toile bise dont on avait paré la grand'chambre, le tissu solennel dont on avait recouvert le lit funèbre, ce long couvre-pieds de laine avec ses dessins d'épinettes, ses étoiles, ses croix indigo sur fond de neige... symboles naïfs de la vie austère et des espérances paysannes.

C'était, cette armoire, au milieu d'eux, comme une épitaphe domestique où, sur des lignes de lumière, était tissé dans la laine le document irréfutable que la femme avait été de celles que la Sagesse a dépeintes; il sembla que tout le décor familier et les murs mêmes de la vieille maison grise s'unissaient aux voix de l'époux et des deux enfants pour reprendre le bel hymne de louange:

"Elle a recherché de la laine et du lin et travaillé de sa main joyeuse.

"Sa lampe ne s'est pas éteinte de la nuit.

"Elle a mis la main à la quenouille, et ses doigts ont pris le fuseau.

"Elle a surveillé les sentiers de sa maison, et n'a pas mangé le pain de l'oisiveté.

"Et ses fils se sont levés et l'ont proclamé heureuse!

"Et son époux lui a donné des éloges:

"Beaucoup de filles se sont montrées vertueuses! mais toi, tu les as surpassées toutes.

"Trompeuse est la grâce et vaine est la beauté!

"La femme qui craint le Seigneur est celle qui sera louée."

Marie sortit, pieusement, avec des caresses, les couvertures grises aux larges bordures pourpres, puis les lourdes catalognes barrées où, par bandes, la défunte avait étalé la couleur des paysages et des saisons: du bleu de montagne, du jaune de blé mur, et, entre deux, toujours, de larges quartiers tout blancs comme les champs de neige de son pays.

Les deux hommes fumaient, coudes aux genoux, tête baissée... sans rien dire.

Alors, pour sortir de ce silence: "Marie, fais-nous la prière!" dit Menaud.

Elle abaissa le feu de la lampe.

Il sembla que les objets familiers reculaient, chacun, dans son ombre.

Alors, commença la longue prière où défilait tout le ciel, Dieu, la Vierge, les anges, les grands saints de la protection... lentement... en une procession de lumière et d'amour.

Puis, lorsque le cortège divin eut disparu dans le sanctuaire mystérieux, il se fit un long silence. Ce fut le tour des morts, l'instant des pensées éternelles. l'heure des désirs où s'attendrit le coeur des hommes; et, peut-être... Marie regretta-t-elle, ce soir-là, le Délié sorti trop précipitamment de chez elle pour entrer dans les brumes qui sortaient de la mare à Josime comme des oies aux ailes ouvertes toutes grandes.

CHAPITRE II

Menaud pencha sa joue sèche vers sa fille et, sac au dos, partit avec Joson dans le chemin des hauts.

La nuit froide avait écaillé toutes les fondrières.

Les champs étaient coraillés de givre.

Ils passèrent par chez Josime. Le four était béant: on venait de cuire; et cela donnait à l'aube une haleine de pain.

Quelques enjambées, puis, ils atteignirent la côte de la Ressource d'où le regard pouvait au loin distinguer les monts blêmes et, tout près, quelques champs frimassés étendus en contre-bas et semblables à des nappes de lin qu'on essore.

Les premiers, à l'heure, ils attendirent, tel que convenu, chez les Maltais.

Bientôt, apparurent, appesantis comme des bêtes de somme, François Dufour, Gagnon surnommé Tonnerre, à cause de sa grosse voix, les deux Platon, Joseph et Elie, Marier dit Bourin, Simard la Gueule les trois Josime, les Lajoie, les Boudreault, les Gauthier; puis, Alexis Tremblay qu'on appelait le Lucon.

Le plus jeune de tous et de taille moyenne, il était déjà réputé dans tous les combats des mâles travaux.

En outre, grand frotteur de chanterelle, l'âme pleine de musique et de chansons, le premier invité à toutes les noces qui se dansent depuis Cachette-Aubin, au pied des montagnes, jusqu'aux dépendants du grand fleuve.

C'était l'ami de Joson.

Menaud reluqua le Délié qui s'en venait, endossa brusquement le paqueton puis, la troupe se mit en marche quand l'aube jonchait de palmes vertes la cime des monts lointains.

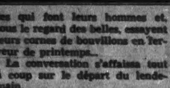
Alors le silence de Mainsal se rida d'un crissement de bottes raclant les bourdignons.

Toute la vieille route de misère, entre les herbes fanées, se remplit de rires, de gausseries, de rengaines d'amour qui se levaient, par intervalles, du coeur des jeunesses et trébuchaient à la prochaine ornière.

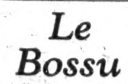
(A suivre)

Prêtez généreusement pour demeurer libres.









Le Bossu

Tiré de l'oeuvre de Paul Féval

Adaptation et illustrations d'Odette-Fumet Vincent

(Tous droits réservés)



1—Le prince de Gonzague, reprit Passepoil, venait voir très souvent le bon Pierre Garba.



2—En ce temps-là, le jeune duc de Nevers fut pris d'une maladie de langueur.



3—Calomnie! dit Peyrolles, odieuse calomnie!

Au Sacré-Coeur

PARTIE DE CARTES

Veuillez retenir la date de la grande partie de cartes des Dames de Ste-Anne, qui aura lieu le 15 février à 8h. 30, dans notre salle paroissiale. On y jouera le bridge et le whist, et des prix seront donnés aux gagnants. Il y aura un programme récréatif, et un goûter sera servi. Cette partie promet d'être intéressante. Venez-y tous, avec vos amis.

WINNIPEG

Union Nationale Française

Notre Société tenait sa réunion mensuelle le lundi 2 février, en la salle des Canadiens de Naissance. L'assistance était assez nombreuse. On procéda par la routine habituelle, puis on s'entretint de la partie de cartes que nous aurons aujourd'hui le 11 février, à 8 h. du soir (heure nouvelle, bien entendu) dans la salle des Canadiens de Naissance, avenue Provencher. Les prix seront nombreux. On y servira également un goûter et des rafraîchissements. Les recettes seront remises aux "Oeuvres de guerre des Français de la prairie" pour venir en aide à nos malheureux compatriotes réfugiés en Angleterre.

M. le président nous rappela que les cotisations étaient recevables et qu'à date nous avions déjà 76 membres inscrits.

Pour clore la réunion, nous entendîmes Mme Eugène Ragot et M. Julien Escaravage dans de superbes chansons exécutées avec beaucoup d'entrain et de talent.

Le SECRETAIRE.

Petites Annonces

TARIF: 2 sous par mot. Minimum: 50 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

ON DEMANDE — Jeune garçon avec bicyclette pour livraisons. S'adresser à la **Pharmacie Préfontaine, 157, avenue Provencher, St-Boniface.**

A VENDRE—Terre de 130 acres en bonne culture, située à 4 milles du village. Pour plus de renseignements, s'adresser à **M. Hormisdas Dupont, Wynyard, Sask.**

UNE FEMME sérieuse désirerait correspondre avec homme de langue française ou avec famille française habitant Maillardville, C.-B. S'adresser à **Boite 31, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg, Man.**

A LOUER—Suite de deux chambres propres et confortables dans maison située à proximité de l'église, l'hôpital, etc. S'adresser à **446, rue Ritchot, St-Boniface.**

L'Alliance Française

La prochaine réunion aura lieu le lundi, 16 février, à la salle Macdonald, de l'hôtel Fort Garry, à 8 h. 30 du soir.

Au programme: **Fleurs de la poésie canadienne.**

Présentation d'un groupe de jeunes universitaires. Causerie et interprétation d'oeuvres de poètes canadiens, **Louis Fréchette, Pamphile Lemay, Emile Nelligan.**

Les trois conférenciers seront assistés par des choeurs et un quatuor à cordes.

Prière de présenter votre carte de membre.

La SECRETAIRE.

Le Comité a pu se procurer un certain nombre d'exemplaires du nouveau roman d'Alfred Glauser, **Le Vent se lève.** Ils seront mis en vente ($1.00) à l'entrée.

Société des Canadiennes françaises du Manitoba

Il est des jours privilégiés dans la vie des sociétés comme dans celle des individus, et les membres de la société des Canadiennes Françaises du Manitoba considèrent le 4 février comme un de ces jours; température agréable, gai soleil, c'était l'invitation de la nature souriant aux nombreuses visiteuses se dirigeant vers la résidence de Mme John Caswell Davis qui, tout gracieusement avait bien voulu se faire l'hôtesse pour le thé annuel de la société.

Ayant pour toutes un gracieux sourire et un mot aimable, Mme Davis reçut les invitées, assistée de Mme C. M. Bosswell, présidente honoraire, et, de Mme A.-J.-H. Dubuc, présidente active de la société.

La secrétaire et la trésorière, Mme H. Bédard inscrivait les noms des visiteuses et remettait les cartes aux membres.

Mme J.-P. Tremblay et Mme Ernest Dumas en charge du comité de réception, étaient assistées à la salle du "Thé" de Mmes E. Sumner, P.-A. Talbot, W.-M. Hamilton, J. Perret, G. Giguère, C.-A. Pratt, J.-G. Costello, Henri Lacerte, A.-A. Prud'homme, A. Bernier, C. Prud'homme.

A la table élégamment décorée et garnie de fleurs et de quatre longues bougies vertes qui de leur discrète lumière ajoutaient la poésie au charme de la salle et de la table, Mmes L.-P. Roy, J. Bernier, J.-J. D'Aoust, Georges MacLean, Ernest Gagnon, H. J. Mulvina, D. O'Meara, Charland Prud'homme, E. Sumner, H.-H. Cottingham, A.-E. Love, J.-B. Burgoyne, J.-C. Lavoie, John Baxter, E. De Gagné et H. Savaria versaient le thé, assistées de Mlles L. Davis, C. Dubuc, F. Tremblay, J. Gagnon, G. Hamilton, F. Bédard, M. Talbot, M. Prud'homme, Françoise et Madeleine Tremblay, P. Sumner, H. Bédard, M. Bernier, L. Prud'homme.

A toutes les aimables visiteuses l'exécutif de la société des Canadiennes Françaises du Manitoba offre son plus sincère merci, et à notre charmante hôtesse l'hommage de notre gratitude.

* * *

L'assemblée mensuelle aura lieu le mercredi 18 février, à la salle du Waldorf, 344 rue Main.

Cette réunion suivant l'assemblée annuelle est très importante, et tous les membres sont priés d'être présents.

Georgianna PROVOST, sec.
689, rue Maryland
Téléphone 21-949

Fédération des Femmes Canadiennes-françaises

La partie de cartes donnée dans la salle Auditorium de l'Académie St-Joseph, le jeudi 5 février dernier, pour nos oeuvres d'éducation, fut un beau succès.

Nous désirons remercier de tout coeur celles qui sont venues nous encourager. Mme J. A. Tinning, l'organisatrice, a aussi droit à tous nos remerciements, ainsi que les donatrices des prix de la soirée. Les heureuses gagnantes furent: Whist—1er prix: Mme Edouard Lambert, don de Mme P. L'Heureux; 2e prix, Mme P. L'Evesque, don de Mlle Hélène La Rivière; consolation, Mme R. Péloquin, don de Mme J. A. Tinning. Bridge—1er prix, Mme R. Primeau, don d'une amie; 2e prix, Mme J. E. De Gagné, don de Mme L. Dorge; consolation, Mme J. Gauthier, don de Mme Tinning. Prix d'entrée: Mme E. Trudeau, don de Mme J. A. Asselin.

Maria COSSETTE, secrétaire.

L'élection du comté de Dufferin

Par suite de la mort récente du député Dr J. Munn, le siège demeure vacant. D'après les renseignements du gouvernement, l'élection aurait lieu après la session. Dans le comté de Dufferin se trouvent les importantes paroisses de Fannystelle, de Haywood, de Saint-Claude qui donnent un nombre respectable de voteurs.

FETE DES 7 SAINTS FONDATEURS DE L'ORDRE DES SERVITES DE MARIE LE 2 FEVRIER

Les Pères Servites de Marie de Notre Dame du Rosaire, angle Sherbrooke et Bannatyne, fêteront leurs Saints Fondateurs le 12 février, jeudi. Il y aura grand'messe le matin à 8.15, et le soir à 7h.30 cérémonie spéciale pour les Tertiaires Servites.

Le dimanche, 15 février, Messe Solennelle à 11 heures, et vénération des Reliques des 7 Saints Fondateurs à 7h.30 du soir.

PETITE NOTE

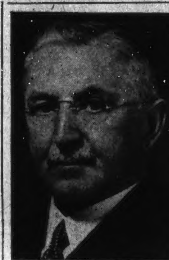
M. le docteur E. T. Etsell a quitté l'édifice Power pour ouvrir un bureau au numéro 514 de l'édifice Medical Arts. Ses clients et amis sont priés d'en prendre note.

MORT DE M. MARCELLIN PETTIGREW

Québec.—Le commandeur Marcellin-J. Pettigrew, président de la compagnie Rioux & Pettigrew, Ltée, vice-président de la compagnie de la Traverse de Lévis, Ltée, et commissaire-censeur de la Banque-Provinciale, est décédé après une courte maladie, à 73 ans et 10 mois. En reconnaissance des généreux services qu'il avait rendus à maintes oeuvres d'éducation, de bienfaisance et de propagande catholique, il s'était vu décerner, en 1931, la cravate de commandeur du Saint-Sépulcre, par le patriarche de Jérusalem.

On se souvient qu'il avait accompagné S. E. le Cardinal Villeneuve lors de son voyage dans l'Ouest.

LONDRES.—On annonce qu'un arrangement a été fait avec l'empereur Haïlé Sélassié d'Ethiopie, par lequel il peut recevoir un prêt de $14.450.000 réparti sur quatre ans. Les relations diplomatiques normales sont rétablies.



M. ARTHUR B. WOOD président de la Sun Life of Canada, annonce, dans son analyse annuelle des affaires, que chaque dollar disponible provenant des primes et des placements servira à l'achat d'obligations d'État, en vue d'aider à la poursuite de la guerre. Les états financiers de la Sun Life révèlent, à tous les principaux points de vue, des augmentations pour l'année; l'actif s'élève à près d'un milliard de dollars.

Au Club du Sacré-Coeur

LIGUE DES CINQ QUILLES

Position des Equipes

	G.	P.	Moy.
Millette	8	1	763
Sala	6	3	749
Rhéaume	5	4	769
Guertin	5	4	767
Bruyère	4	5	772
Blanchard	4	5	754
Roy	3	6	740
Poirier	1	8	696

Records pour la saison

Hautes 3 parties: Yvette Sala, 708; André Rajotte, 729.

Haute partie: Lorraine Latourelle, 309; Maurice Cyr, 343.

Hautes trois parties sans handicap: Equipe Rhéaume, 2658.

Haute partie sans handicap: Equipe Rhéaume, 935.

Hautes 3 parties: Jeanne Léveillé, 663; Oscar Bourbonnais, 753.

Haute partie: Jeanne Léveillé, 264; Oscar Bourbonnais, 278.

LIGUE DES DAMES

Chaput	5	3	694
Aubin	4	4	691
La Flèche	4	4	680
Lévesque	3	5	713

Haute partie: Mme Chaput, 324.

Hautes 2 parties: Mme Chaput, 500.

LIGUE DE DIX QUILLES

Canadiens	10	2
Chev. de Colomb	10	2
Western Paint	8	4
Cercle Ouvrier	6	6
Can. Publishers	5	7
Roblin Hotel	5	7
Soc. St-Jean-Baptiste	3	9
Club du Sacré-Coeur	1	11

Haute partie: Louis Bourbonnais, 231.

Hautes 3 parties: Louis Bourbonnais, 639.

RADIO-OUEST française

CBK, Watrous, Sask.
(540 klcs)

Emissions françaises et bilingues pour la semaine du 11 au 18 février 1942.

Heure centrale

N.D.L.R.—Nous avons cru plus pratique de ramener tous nos programmes à l'heure centrale. Ceux qui vivent en Saskatchewan, et par conséquent sont dans la zone soumise à l'heure des montagnes, voudront bien retarder tout l'horaire d'une heure. Ainsi, 10 h. 15 a.m.—Radio-journal, heure centrale, doit se lire en Saskatchewan, 9 h. 15 a.m.—Radio-journal, heure des montagnes.

* * *

MERCREDI 11 FEVRIER
A.M.
10.15—Radio-journal (CBK).
P.M.
5.30—Un Homme et son péché, radio-roman de Claude-Henri Grignon (CBK).
6.37—Radio-journal (CBK).
6.45—CBK reprend, momentanément du moins, la série de récitals de Montréal. L'artiste au récital du mercredi, 11 février, sera Marcelle Monette, soprano.
7.00—La musique des H.M. Canadian Grenadier Guards, à son concert du mercredi, 11, à Radio-Canada, jouera une marche d'un compositeur montréalais.

JEUDI 12 FEVRIER
A.M.
10.15—Radio-journal (CBK).
P.M.
5.30—Un Homme et son péché, radio-roman de Claude-Henri Grignon (CBK).
6.37—Radio-journal (CBK).

VENDREDI 13 FEVRIER
A.M.
10.15—Radio-journal (CBK).
A.M.
5.30—Un Homme et son péché, radio-roman de Claude-Henri Grignon (CBK).
6.37—Radio-journal (CBK).

SAMEDI 14 FEVRIER
A.M.
10.15—Radio-journal (CBK).
P.M.
5.30—La Chanson Française à CBK le 14 février, mettra en vedette des chansons de Robert Marino. Voici le programme: "Voulez-vous Lisette", de Gaston Claret, "Pourquoi ces larmes", de Mascheroni, "Tango de Marilou", de Mario Mariotti et "C'est un nid d'amour", de Fragiocomo (CBK).
11.30—L'Histoire en marche (CBK).

DIMANCHE 15 FEVRIER
A.M.
10.15—Radio-journal (CBK).
P.M.
11.00—Emission française de CBK. Nous donnerons les détails au micro.

LUNDI 16 FEVRIER
A.M.
10.15—Radio-journal (CBK).
P.M.
5.30—Un Homme et son péché, radio-roman de Claude-Henri Grignon (CBK).
6.37—Radio-journal (CBK).

MARDI 17 FEVRIER
A.M.
10.15—Radio-journal (CBK).
P.M.
5.30—Un Homme et son péché, radio-roman de Claude-Henri Grignon (CBK).
6.37—Radio-journal (CBK).
9.00—Société des Concerts Symphoniques de Montréal.

CBFY, Verchères, P.Q.
(Ondes courtes)

MERCREDI 11 FEVRIER
A.M.
6.29—Ouverture du poste.
6.30—Bulletin de nouvelles et programme musical.
7.00—Bulletin de nouvelles et intermède.
7.15—Elévations matutinales.
7.30—Pot-pourri musical.
7.55—Bulletin de nouvelles.
8.00—Madame est servie...
8.15—Quinze minutes avec...
8.30—Les chansons que vous aimez.
8.57—Bulletin de nouvelles.
9.00—Vie de Famille—Sketch de M. Henri Deyglun.
9.15—Le Moulin de la Chanson.
9.30—Le Vieux Maître d'Ecole. Sketch.
9.45—C'est la vie. Sketch.
10.00—Grande Soeur. Sketch.
10.15—Intermezzo.
10.30—Les Joyeux Troubadours.
11.00—Jeunesse Dorée. Sketch.
11.15—Quelles Nouvelles? avec Jovette Bernier.
11.30—Version française des nouvelles de la B.B.C.
11.45—Rue Principale. Sketch.
11.59—Signal-horaire de l'Observatoire d'Ottawa.
12.00—Radio-journal.
P.M.
12.15—Vers le Soleil avec Tante Lucie. Sketch.
12.30—Le Réveil rural. Causerie et concert.
1.00—La Métairie Rancourt. Sketch.
1.15—Chansonnettes.
1.30—Récital.
2.00—Musique variée.
2.30—Bulletin de nouvelles.
2.33—Les Chefs-d'oeuvre de la musique.
3.15—Intermède.
3.30—RADIO-COLLEGE:
3.30—Sculpture et orfèvrerie en Nouvelle-France: Alfred Laliberté et Emile Brunet, ou deux âges de la sculpture. Causerie de Gérard Morisset.
3.45—La Maison Canadienne et ses origines: Le Manoir au XVIIIème siècle. Causerie de M. Jules Bazin.
4.00—Au Berceau de nos Libertés: La Fontaine et Baldwin. Le principe du gouvernement responsable.
4.30—Fémina, sous la direction de Mme Pierre Casgrain.
4.45—La Marmaille. Sketch pour les enfants.
5.00—Emprunt de la Victoire.
5.05—A Radio-Canada, ce soir.
5.10—Chronique sportive de Roland Beaudry.
5.15—Radio-journal.
5.30—Lionel Parent chante...
5.45—Intermède.
6.00—La Pension Velder. Sketch de Robert Choquette.
6.15—Un Homme et son Péché. Sketch de C.-H. Grignon.
6.30—Nouvelles françaises de la BBC.
6.45—La Guerre et nous. Causerie de E. Letellier de St-Just.
7.00—La Musique des Canadian Grenadier Guards, direction capitaine J. J. Gagnier.
7.30—La Société du Parler Français au Canada. Assemblée annuelle.
8.30—Emprunt de la Victoire. Sketch.
9.00—Images de la Renaissance.
9.30—Jean-Baptiste s'en-va-t'en guerre (BBC).
10.00—Radio-journal.
10.15—Chronique sportive de Roland Beaudry.
10.30—Poèmes symphoniques.

JEUDI 12 FEVRIER
A.M.
6.29
à
9.30—Voir programme du mercredi.
9.30—Le Quart-d'heure de Détente, avec Gérald Duranleau.
9.45
à
3.30 p.m.—Voir programme du merc.
P.M.
3.30—RADIO-COLLEGE:
3.30—Les poètes belges: Rodenbach; Verhaeren; Maeterlinck; Van Lerberghe. Causerie de M. Luc Lacoursière.
3.45—Le Théâtre contemporain: Causerie de M. Jean-C. Bonenfant.
4.00—L'Heure du thé.
4.15—Fémina, sous la direction de Mme Pierre Casgrain.
4.30—Les plus beaux disques.
5.00—Chronique sportive de Roland Beaudry.
5.15—Radio-journal.
5.30—Lionel Parent chante...
5.45—Intermède.
6.00—La Pension Velder. Sketch de M. Robert Choquette.
6.15—Tommy Duchesne et ses Chevaliers du Folklore.
6.30—Version française des nouvelles de la B.B.C.
6.45—Causerie de M. Jean-Louis Gagnon.
7.00—Le Curé de Village. Sketch.
7.30—Sur les Boulevards, avec Pierrette Alarie, Lucienne Delval. Orchestre sous la direction d'André Durieux.
8.00—A communiquer du studio (Toronto).
8.30—Mexicana. Orchestre, direction Henri Miro.
9.00—Les Chefs-d'oeuvre du piano, Germaine Malépart.
9.30—L'Orchestre à Cordes de Radio-Canada (Toronto).
10.00—Radio-journal.
10.15—Chronique sportive de Roland Beaudry.
10.30—Poèmes symphoniques.

VENDREDI 13 FEVRIER
6.29
à
1.15 p.m.—Voir programme du merc.
P.M.
1.15—L'Heure d'Education Musicale. Direction, Walter Damrosch.
2.00—Programme musical.
2.30—Bulletin de nouvelles.
2.33—Les Chefs-d'oeuvre de la musique.
3.15—Intermède.
3.30—RADIO-COLLEGE:
3.30—La Musique: La Suite. Causerie de M. Claude Champagne.
4.00—L'Heure du thé.
4.15—Fémina, sous la direction de Mme Pierre Casgrain.
4.30—Programme musical.
4.45—La Marmaille. Sketch pour les enfants.
5.00—Emprunt de la Victoire. Causerie.
5.05—A Radio-Canada, ce soir.
5.10—Chronique sportive de Roland Beaudry.
5.15
à
6.45—Voir programme du mercredi.
6.45—Récital (Vancouver).
7.00—Variétés—Le Bouclier d'argent. (Emprunt de la Victoire). Relais de l'Auditorium du Plateau, Montréal.
8.00—L'Heure de la Valse, avec Frank Munn. Le Choeur Amsterdam et l'orchestre sous la direction de Abe Lyman (NBC).
8.30—Je me souviens. Sketch, direction, Paul Leduc.
9.00—Len Hopkins et son orchestre.
9.15—Les Cahiers Français (BBC).
9.45—Les Voix Françaises (BBC).
10.00—Radio-journal.
10.15—Chronique sportive de Roland Beaudry.
10.30—Poèmes symphoniques.
11.00—Le Courrier du Nord.

SAMEDI 14 FEVRIER
A.M.
6.29
à
8.00—Voir programme du mercredi.
8.00—Pot-pourri musical.
8.30—Les chansons que vous aimez.
8.57—Bulletin de nouvelles.
9.00—"Reflections in Rhythm" (NBC).
9.30—"Four Polka Dots".
9.45—Rosa Lee, soprano (NBC).
10.00—Rex Maupin et son orchestre (NBC).
10.30—Les Maîtres de la musique.
11.00—Programme musical.

11.15—Version française des nouvelles de la BBC.
11.30—Chansonnettes.
11.59—Signal-horaire de l'Observatoire d'Ottawa.
P.M.
12.15—Chansonnettes.
12.30—Le Réveil rural. Causerie et concert.
1.00—Opéra. Relais du Metropolitan (NBC).
4.00—A communiquer du studio (NBC).
4.30—Lucky Millender et son orchestre (NBC).
5.00—Programme musical.
5.30—Jean Cavall, chanteur (NBC).
5.45—Emprunt de la Victoire. Causerie.
5.50—Chansonnettes.
6.00—Chansonnettes.
6.30—Nouvelles françaises de la BBC.
6.45—Récital de piano.
7.00—Le Questionnaire de la Jeunesse avec l'Oncle Paul. (Relais de la Salle St-Sulpice).
7.30—Relais de Québec. Patricia Poitras, mezzo-soprano, Roger Thorn, baryton. Orchestre sous la direction de Edwin Bélanger.
8.00—Reportage de la joute de Hockey, Rangers-Canadiens.
9.30—Carmen Caballero et son orchestre (NBC).
10.00—Radio-journal.
10.15—Musique variée.
10.30—Poèmes symphoniques.